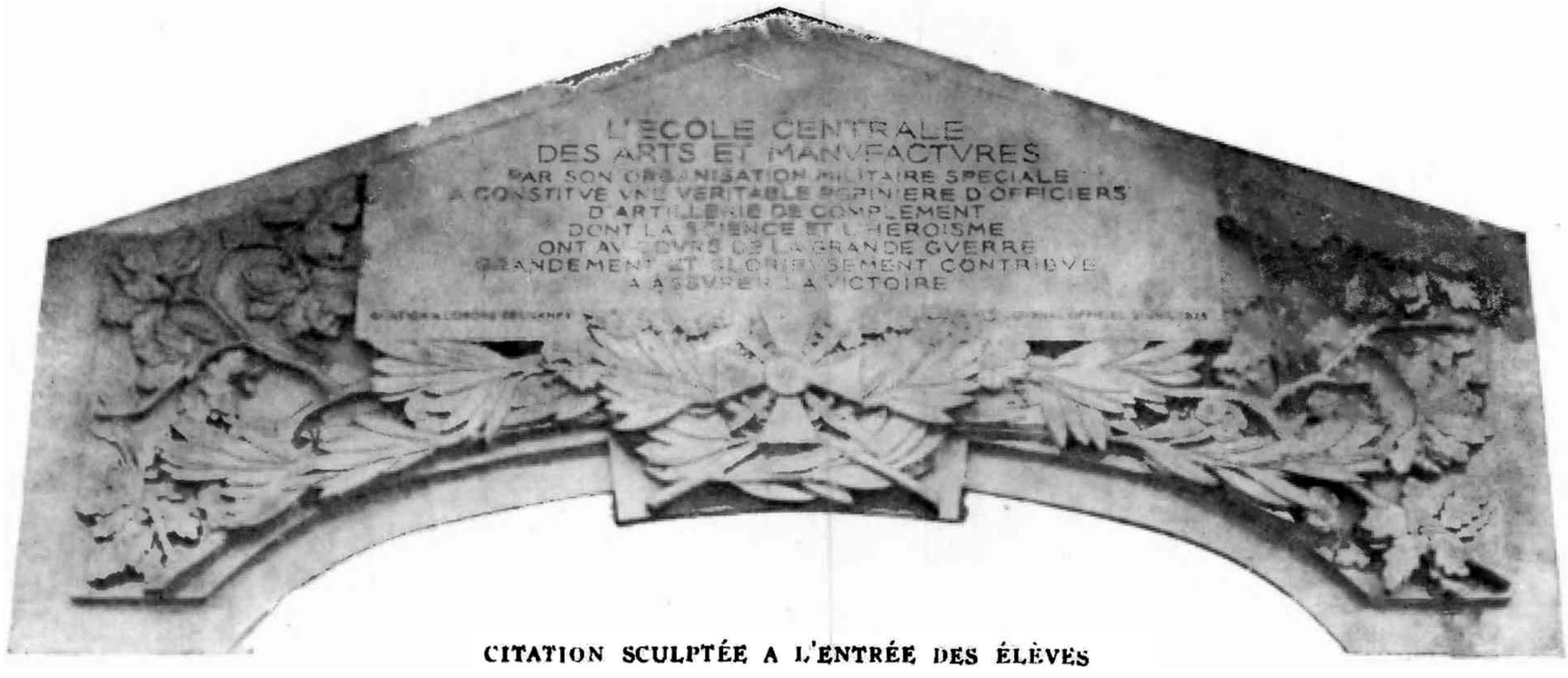

CITATION SCULPTÉE A L'ENTRÉE DES ÉLÈVES

CHAPITRE IX

Les Centraux et la Défense Nationale

LES CENTRAUX ET LA RÉVOLUTION DE 1830

Au lendemain même de la création de l'École, éclata la Révolution de 1830. Nous emprunterons ici le récit du rôle joué par les élèves aux journées des 27, 28 et 29 juillet, à POTHIER (1) :

« Les études de cette première année scolaire se terminaient dans d'excellentes conditions, lorsqu'au mois de juillet 1830 parurent les ordonnances du ministère Polignac. Pendant les trois journées célèbres des 27, 28 et 29 juillet, l'École sympathisa avec les idées nationales ; il ne pouvait en être autrement chez les fondateurs et chez les élèves, animés, pour la plupart, de convictions libérales. Tous avaient déjà pu reconnaître l'ignorance de ce ministère sur les questions de l'industrie.

« Les élèves de l'École se comportèrent vaillamment pendant ces trois mémorables journées. Ils furent initiés, dans le jardin de l'École, au maniement du fusil et au mouvement de l'école de peloton par l'un d'eux, M. VÉRET, officier de l'armée suisse. Ils reçurent la mission de garder la prison de la Force, située rue Pavée, près de l'hôtel de Juigné, et qui a été démolie depuis. Cette mission n'était pas sans danger ; on avait lieu de craindre des tentatives de désordre et d'évasion de la part des malfaiteurs qui

(1) *Histoire de l'Ecole Centrale*, page 66.

y étaient enfermés. Des élèves furent encore chargés de garder le couvent des religieuses de Picpus, menacé de pillage, et de prendre faction à la porte de la mairie de la place Royale et à celle de l'École Centrale.

« Les communications furent difficiles pendant ces trois journées ; le 29, MM. COLLADON et BERGOUHNIOUX, qui habitaient ensemble l'École, voulurent traverser la Seine et ne purent rentrer. Les deux collègues et amis étaient allés visiter l'appartement de Mme Foucroy, veuve du célèbre chimiste, pour mettre en sûreté sa collection précieuse. L'artillerie était en position sur la place de Grève ; son feu se dirigeait sur les quais de la Cité et sur ceux de la rive gauche ; M. STURM avait sa résidence au quartier des Écoles où M. COLLADON alla le chercher ; ces deux jeunes savants, intimement unis dès leur enfance, assistèrent ensemble à bien des drames. Le même jour, MM. LOUSTAU et GUÉPIN furent chargés par leurs camarades d'une mission près de M. J.-B. DUMAS qui habitait le Muséum d'histoire naturelle ; ils avaient eu la pensée de fabriquer des munitions dans les bâtiments de l'École et ils désiraient avoir l'avis de leur professeur. M. LOUSTAU alla au Jardin des Plantes où il ne put voir M. DUMAS et revint à l'École après s'être exposé aux plus sérieux dangers. Nos anciens maîtres et camarades se sont signalés par un courageux dévouement dans ces temps difficiles ; un élève de l'École, NOIROT, se distingua place Royale, par une action d'éclat; il fut décoré et quitta l'École pour entrer dans l'armée ».

La part prise par l'École Centrale au mouvement national est constatée dans la seconde édition du prospectus publié en 1830 : « Les fondateurs ont vu avec joie leurs élèves rivaliser de courage avec ceux de l'École Polytechnique, et ils n'ont pas vu sans émotion le titre de « Brave École Centrale », décerné par Lafayette aux nombreux élèves dont il a bien voulu accepter les services au moment du danger (1) ».

LES CENTRAUX ET LA RÉVOLUTION DE 1848

La Révolution de 1848 apportera une nouvelle crise à l'École Centrale. Dès les premiers jours, LAVALLÉE et OLIVIER présentèrent les élèves à François ARAGO ; ceci se passa à l'Hôtel de Ville, dans l'une des salles du premier étage ; le Conseil assurait de tout son dévouement le Gouvernement provisoire. Les élèves réclamèrent alors l'uniforme qui avait été porté par leurs anciens. Le vote sur l'adoption du costume, après autorisation de l'Administration de l'École, eut lieu dans l'un des amphithéâtres ; il y eut douze *non* contre cent quatre-vingts *oui* ; cet uniforme ne survécut point aux circonstances, ainsi qu'on le sait déjà. La création funeste des ateliers nationaux vint compliquer la situation. Emile THOMAS, neveu de PAYEN, qui avait quitté l'École après un an et demi d'études et s'était consacré à la chimie industrielle, offrit ses services à MARIE, alors ministre des Travaux publics ; les ateliers nationaux furent créés ; les anciens élèves et les élèves de troisième année en constituèrent les principaux cadres et jouèrent alors le rôle d'ingénieurs et d'officiers, dirigeant les travaux dans les ateliers et les chantiers, et maintenant, non sans difficultés, le bon ordre dans ces troupes échauffées. Ils y montrèrent beaucoup d'abnégation, de décision, d'énergie et de connaissances techniques. On sait quel fut le sort de ces ateliers nationaux dans les journées de 1848.

(1) Prospectus de septembre 1830.

LES CENTRAUX ET LA GUERRE DE 1870

C'est au lendemain du désastre de Sedan, à la déchéance du régime impérial, que toute l'ampleur de la catastrophe apparut et qu'on envisagea les pires éventualités, dont la plus menaçante, l'investissement de la capitale.

Nombreux étaient les Centraux restés à Paris. Dès le 9 septembre, ils se réunissent dans l'intention d'apporter leur concours à la défense de Paris. Dans ce but, un Comité composé de LAURENS, HUET, CALLON, J. FLACHAT, PAUL et FOREST, fut élu, et chargé de faire les démarches nécessaires pour mettre à la disposition de la Défense nationale les éléments qui pourraient être pris parmi les ingénieurs, anciens élèves de l'École Centrale.

Le général Trochu venait d'être désigné par le Gouvernement provisoire pour assurer la défense de la capitale. Une pétition lui fut adressée par le Comité, offrant les services des anciens élèves de l'École Centrale pour tous les besoins de la défense. Mais aussitôt des résistances se montrèrent : les corps constitués ne voulurent pas, tout d'abord, admettre l'immixtion de personnes étrangères dans un domaine qu'ils considéraient comme leur fief.

Cependant le Comité, qui avait pris le nom de « Réunion pour la Défense », intensifia ses démarches et ses efforts et obtint bientôt un commencement de satisfaction.

Une Commission du génie civil fut instituée par le ministère des Travaux publics. Cette Commission était composée de M. TRESCA, MARVELET (École Polytechnique), LAURENS, VUILLEMIN (École Centrale), MARTIN (Arts et Métiers), et son rôle était de servir de lien entre l'administration et les anciens élèves des écoles techniques.

Les anciens élèves de l'École Centrale purent ainsi prendre une part active aux travaux de la défense. Aussi le Bureau de la « Réunion pour la Défense » ne chôma-t-il pas. Pendant la durée du siège, il eut vingt-huit séances. Toutes les questions relatives à la défense y furent étudiées et discutées.

Les membres de la « Réunion pour la Défense » s'étaient fait inscrire dans les différents services.

POTHIER donne d'ailleurs l'intéressante statistique suivante montrant la part prise par les Centraux à la Défense nationale (1) :

Membres de la Commission du Génie civil	2
Officiers du Corps du Génie volontaire de Paris	46
Ingénieurs attachés au service de l'Éclairage électrique	58
Officiers du Génie attachés à l'armée de la Loire	14
Officiers d'Artillerie	27
Officiers de l'État-major et de la garde mobile	13
Officiers de francs-tireurs	5
Ingénieurs attachés à divers services	42
Total	207

Cette liste est certainement incomplète et ne comprend pas notamment la plupart des anciens élèves qui ont coopéré aux fabrications intéressant la Défense nationale.

A côté de la « Réunion pour la Défense », un certain nombre d'anciens élèves

(1) Pothier. — *Histoire de l'Ecole*, p. 301.

organisèrent le « Comité civil des moyens de défense », dont les travaux intéressèrent le public et reçurent l'agrément du Gouvernement.

C'est aux Centraux qu'on doit la création de la « Société des Sœurs de France », infirmières civiles donnant les secours, les conseils et les encouragements aux blessés.

Enfin, les commissions organisées dans les différents arrondissements de Paris pour concourir à la défense nationale ont compté bon nombre d'anciens élèves dans leur sein.

Parmi nos camarades qui se sont fait remarquer, il y a lieu de citer le baron Antoine DE PLAZANET (promotion 1863) qui s'est occupé avec succès de la fabrication des explosifs ; Albert DELANNOY (promotion 1849), qui fit construire une batterie mobile qui eut grand succès ; Albert FERNIQUE (promotion 1862) qui prépara des dépêches microscopiques envoyées par pigeons.

En province, le rôle des Centraux fut moins actif par suite du manque d'organisation. Il faut cependant rappeler que l'artillerie du Nord fut l'œuvre des Centraux de cette région et plus particulièrement de ceux de la Somme.

Cinq Centraux tombèrent au champ d'honneur :

RENOUARD DE BUSSIÈRE (promotion 1861), blessé mortellement au combat de Beaune-la-Rolande, le 24 novembre 1870. Décédé le 28 novembre 1870.

FILDESOYE (élève de l'École), tué à l'ennemi au combat de Stains (Seine), le 11 décembre 1870.

POCARD-KVILER (promotion 1866), tué à l'ennemi le 17 décembre 1870, faisant partie des mobiles bretons.

DESNOYERS (promotion 1869), tué à l'ennemi le 5 janvier 1871 au fort d'Issy (Seine).

PREVEL (promotion 1869), tué à l'ennemi à Salins (Jura), le 26 janvier 1871, étant sous-lieutenant d'artillerie.

Le rôle important que les ingénieurs des Arts et Manufactures ont joué dans la guerre de 1870 a été maintes fois reconnu, notamment par DE FREYCINET.

D'ailleurs, une croix d'officier (à DE DION, promotion 1851), trente croix de chevaliers, dont trois à des camarades de la promotion 1870, trois médailles militaires vinrent récompenser les dévouements des nôtres. De plus, deux élèves : HÉGELBACHER, qui fut sous-directeur de l'École, et BERRUS reçurent la croix de la Légion d'honneur ; deux autres : ROUSSET et BERNARD Gaston, la médaille militaire.

LE RÉGIME MILITAIRE DE L'ÉCOLE ENTRE LA GUERRE DE 1870 ET LA GUERRE DE 1914

Au lendemain de la guerre 1870-1871, il fallut au plus vite réorganiser nos institutions militaires. Aussi le Parlement hâta-t-il le vote de la loi du 27 juillet 1872, instituant le service obligatoire de cinq ans, mitigé par l'institution du volontariat d'un an au profit des jeunes gens justifiant d'un certain degré d'instruction par un diplôme universitaire, ou par un examen spécial, et des élèves des Écoles nationales. Ces jeunes gens étaient autorisés à contracter un engagement conditionnel d'un an,

moyennant le versement d'une prime de 1.500 francs représentant la dépense de leur entretien pendant la durée de leur engagement, après quoi, ils passaient dans la disponibilité le reste du temps de service de leur classe.

C'est sous ce régime que furent placés les élèves de l'École Centrale jusqu'à la loi de 1889.

Le volontariat institué par la loi de 1872 constituait une faveur.

Loi de 1889. — Aussi, la loi du 17 juillet 1889 est-elle le produit d'un courant d'opinions libérales qui s'était fait sentir dès le lendemain du vote de la loi du 27 juillet 1872.

Sous la pression des douloureux enseignements de l'Année Terrible, l'Assemblée législative avait voté le principe du service militaire personnel et obligatoire.

Dès 1882, il fut déposé, aussi bien par des députés que par des membres du Gouvernement, un certain nombre de projets de loi qui, tous, envisageaient la réduction du service militaire de cinq à trois ans, en le rendant obligatoire pour tous.

Une Commission spéciale fut chargée, à la Chambre des députés, pendant la session de 1883, d'examiner les projets. C'est la Commission Ballue, qui déposa son rapport le 10 mai 1883.

La Chambre délibéra, du milieu du mois de mars 1884 à la fin de juin de la même année.

C'est à ce moment que fut adopté le principe du service de trois ans et la suppression du volontariat. La discussion n'était point terminée lorsque la législature de 1885 prit fin.

De graves événements politiques intervinrent alors, consécutifs à un profond changement dans la nouvelle Chambre, et à la présence du général Boulanger au Gouvernement.

C'est sous ces auspices que le texte de la loi remanié fut présenté à la Chambre le 25 mai 1886. La Commission chargée d'étudier le projet de loi déposa son rapport le 28 janvier 1887 (Rapport Laisant) ; il fut âprement discuté les 27 et 28 juin de la même année en ce qui concernait les grandes Écoles.

Le Conseil de l'École et surtout son directeur, CAUVET, suivaient attentivement la discussion de la loi.

Dès 1888, Maurice LÉVY, professeur et président du jury d'admission, publiait une note dans le *Génie Civil*. Il y faisait noter le niveau élevé des études préparatoires et de l'enseignement même et ajoutait :

« Si on consulte à cet égard les officiers d'artillerie, arme dans laquelle la plupart des élèves de l'École Centrale font leur volontariat, ils diront que c'est un véritable gaspillage de ne pas les utiliser comme officiers d'artillerie de réserve.

« Si l'on persistait dans cette voie, si l'on imposait trois années de service à des jeunes gens qui, ayant fait des études infiniment plus abstraites et plus difficiles que celles qu'exigent la plupart des professions libérales et ayant travaillé jusqu'à 21 ans, c'en serait fait de l'École Centrale ».

Et la même année, dans la même revue, Émile MULLER montrait les conséquences de la nouvelle loi militaire pour l'industrie et le commerce français.

C'était au moment où la Chambre des députés avait accordé des faveurs à quelques Écoles parmi lesquelles ne figurait pas l'École Centrale : Emile MULLER indique clairement les conséquences de la loi telle qu'elle était alors votée (1) :

« C'est notre sécurité que la loi compromettra en dégarnissant l'état-major de l'industrie, au lieu de dresser à la défense, pendant la paix, cette jeunesse patriote studieuse et de gaspiller le fruit de ses profondes et pénibles études ».

D'ailleurs, le Conseil de perfectionnement avait fait entendre une protestation très énergique dont il est bon de reproduire ici les termes :

« Le Conseil de perfectionnement, considérant que trois ans de service militaire empêcheraient toute préparation sérieuse pour l'admission et que, par ce fait seul, les candidats français seraient écartés ;

« Que, d'ailleurs, il n'y a pas de difficulté de donner aux élèves de l'École Centrale, dans le cours de leurs trois années d'études, un enseignement militaire aussi étendu que l'intérêt de la défense du pays le ferait reconnaître ;

« Que cet enseignement, donné dans ces conditions, sans provoquer une longue et funeste interruption dans les études professionnelles, ne présenterait que des avantages pour les jeunes gens et pour le pays ;

« Le Conseil de perfectionnement, à l'unanimité, demande, au nom de l'intérêt général comme au nom de celui de l'École, que le service de trois ans ne soit pas appliqué aux élèves de l'École Centrale, que le Gouvernement veuille bien examiner la seule solution qui consiste à donner à l'École l'enseignement militaire ».

Bien des défenseurs de cette solution se firent d'ailleurs entendre au Parlement, notamment dans les séances des 27 et 28 juin 1887, qui furent entièrement consacrées aux grandes Écoles.

Le rapporteur de la Commission était LAISANT, ancien élève de l'École Polytechnique, examinateur à cette École.

Deux articles de la loi concernaient les Écoles.

L'article 20 s'appliquait à l'École Spéciale Militaire, à l'École Polytechnique et à l'École Forestière, c'est-à-dire aux Écoles considérées comme militaires.

L'article 21 concernait une seule École civile : l'École Normale Supérieure.

Les élèves de ces Écoles devaient contracter un engagement d'une durée égale à celle des cours, augmentée d'une année supplémentaire, qu'ils devaient passer au régiment.

Plusieurs représentants s'élevèrent contre ce privilège, notamment DE LA FERRIÈRE, REYMOND, qui devait diriger l'École, et GAILLARD (du Puy-de-Dôme).

Les interventions de REYMOND et de GAILLARD dominèrent tout le débat ; mais, lorsqu'on lit l'*Officiel*, on sent très bien que toute discussion était inutile ; le siège de l'Assemblée était fait ; son opinion, arrêtée.

Le 27 juillet 1887, REYMOND déposa un amendement à l'article 20, afin d'y incorporer l'École Centrale, l'École Supérieure des Mines, l'École des Ponts et Chaussées, l'École des Mines de Saint-Étienne.

Cet amendement fut rejeté ; 250 députés votèrent *pour* ; 271 *contre*.

(1) La nouvelle loi militaire, par Emile Muller (*Génie Civil*, 1888).

Le lendemain, est discuté l'article 21, relatif à l'École Normale Supérieure, c'est alors qu'intervient Gilbert GAILLARD, ancien élève de l'École Polytechnique, qui insiste sur le parti que l'on peut tirer des élèves de l'École Centrale. Il croit que le rôle d'une bonne loi militaire est précisément de savoir utiliser largement les aptitudes diverses que le recrutement met à la disposition du Gouvernement. Il passe en revue les principaux cours de l'École Centrale et il montre l'application facile, aux choses de la guerre, des études qu'on y fait. Il insiste sur cette considération qu'il y aurait grand profit à ouvrir sur ces questions l'esprit des ingénieurs civils en les attachant, pendant un certain temps, d'une manière intelligente à l'armée, surtout à une époque comme la nôtre, où tous les perfectionnements militaires dépendent à un si haut degré des découvertes scientifiques. GAILLARD termine en rappelant que la Convention, en 1793, au moment de la levée en masse, au lieu de laisser englober les ingénieurs avec les simples volontaires, les mit par deux lois spéciales à la disposition du Ministre de la Guerre, afin que celui-ci pût utiliser leurs talents là où l'intérêt supérieur de la défense viendrait à les réclamer.

En conséquence, GAILLARD dépose un amendement qui ajoute à l'École Normale Supérieure, les grandes Écoles indiquées par REYMOND, la veille.

Le nouvel amendement est également rejeté ; 259 députés votent *contre* ; 236 *pour*.

C'est le 12 juillet que le texte de loi adopté par la Chambre fut présenté au Sénat, qui nomma une Commission dont le rapport, dû à DEFFLIS, fut discuté du 20 avril 1888 au 11 juillet de la même année.

Le texte étudié par le Sénat fit retour à la Chambre le 15 octobre 1888 et donna lieu au rapport de la Commission (rapport Labordère). Après discussion et adoption avec modifications, qui durèrent du 15 décembre 1888 au 21 janvier 1889, la loi fut renvoyée au Sénat.

Le général Defflis fut, une seconde fois, chargé du rapport. Il fallut discuter jusqu'au 28 avril.

Le rapport du général Defflis, présenté au Sénat, le 1er avril 1889, est le seul document où il est question de l'École Centrale.

Le rapporteur de la Commission de l'Armée s'exprime ainsi, traduisant la pensée de la Commission, qui a modifié la loi votée par la Chambre :

« Nous avons pensé, au contraire, que l'École Centrale des Arts et Manufactures « pourrait nous donner des éléments précieux pour la constitution de notre cadre « d'officiers de réserve. Les jeunes gens recevront obligatoirement à l'École la prépa- « ration militaire ; après une année de service dans un corps de troupe, ils pourront « être promus officiers de réserve.

« On nous a fait observer qu'en obligeant les élèves de l'École Centrale à servir « pendant trois ans comme soldats après un séjour de trois années à l'École, nous com- « promettrions irrémédiablement le progrès industriel de notre pays. Cette assertion « nous a frappés ; du reste, la préparation des élèves au grade d'officier de réserve « constitue pour l'Armée un avantage que nous ne saurions trop apprécier ».

Le Sénat, en conséquence du rapport, a voté l'article 28.

Le projet de loi revint enfin pour la dernière fois devant la Chambre le 31 mars 1889 ; Edouard THIERS fut chargé du rapport.

Le projet fut enfin adopté par la Chambre après discussion des 8 et 9 juillet, et la loi promulguée les 15 et 17 juillet.

Il avait fallu cinq ans de tiraillements et de discussions pour arriver au texte définitif de loi.

Les plus grandes difficultés provenaient du statut militaire à imposer aux élèves des grandes Écoles, statut qui fit l'objet de l'article 28 de la loi ; en voici le texte :

« Les jeunes gens reçus à l'École Polytechnique, à l'École Forestière ou à l'École « Centrale des Arts et Manufactures, qui sont reconnus aptes au service militaire, n'y « sont définitivement admis qu'à condition de contracter un engagement de trois ans « pour les deux premières écoles et de quatre ans pour l'École Centrale.

« Ils sont considérés comme présents sous les drapeaux dans l'armée active tout « le temps passé par eux dans les dites Écoles. Ils reçoivent dans ces écoles l'instruction « militaire complète, et sont à la disposition du Ministre de la Guerre.

« S'ils ne peuvent satisfaire aux examens de sortie, ou s'ils sont renvoyés pour « inconduite, ils sont incorporés dans un corps de troupe pour y terminer le temps « de service militaire qui leur reste à faire.

« Les élèves de l'École Polytechnique admis dans l'un des services civils recrutés « à l'École, ou quittant l'École après avoir satisfait aux examens de sortie sans entrer « dans aucun de ces services, et les élèves de l'École Forestière admis dans l'adminis- « tration des Forêts, sont nommés sous-lieutenants de réserve et accomplissent, en « cette qualité, leur troisième année de service.

« Les élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures quittant l'École après « avoir satisfait aux examens de sortie accomplissent une année dans un corps de « troupe. A la fin de cette année de service, ils peuvent être nommés sous-lieutenants « de réserve ».

Ce dernier alinéa fut ensuite modifié et les élèves de l'Ecole furent nommés sous-lieutenants dès leur sortie, après avoir satisfait à des examens spéciaux.

Telle fut la loi qui, au point de vue militaire, devait régir notre École jusqu'en 1905.

C'est elle qui a donné à la France un si grand nombre d'officiers de réserve de toute première valeur.

Les Centraux de la promotion 1892 furent nommés sous-lieutenants au 1er janvier 1893, et la loi fut régulièrement appliquée à la sortie de la promotion 1893.

Et, durant vingt-trois années, les exercices militaires se firent dans la cour, en fin de journée, à seize heures ; des conférences militaires hebdomadaires eurent lieu dans les mêmes conditions.

De nombreux officiers venaient de Vincennes instruire les élèves, et les noms du lieutenant-colonel LAMBERT, devenu général — du lieutenant TARGE, actuellement général, membre du Conseil Supérieur de la Guerre — du lieutenant HAUSER, actuellement Colonel attaché à la préparation militaire supérieure des grandes Écoles, et, par conséquent, à notre Établissement, sont restés profondément gravés dans la mémoire de nombreuses promotions de Centraux.

Loi de 1905. — Le 21 mars 1905, fut votée la nouvelle loi ; on en connaît le principe : deux années de service étaient dues par tous les Français. Le régime des grandes Écoles a été réglé par l'article 23, ainsi conçu :

« Les jeunes gens admis à l'École Spéciale Militaire ou à l'École Polytechnique « devront faire une année de service dans un corps de troupe aux conditions ordinaires « avant leur entrée dans ces écoles, sauf le cas prévu au quatrième alinéa du présent « article.

« Ceux qui auront été admis après concours à l'École Normale Supérieure, à « l'École Forestière, à l'École Centrale des Arts et Manufactures, à l'École Nationale « des Mines, à l'École des Ponts-et-Chaussées ou à l'École des Mines de Saint-Etienne « pourront faire, à leur choix, la première de leurs deux années de service dans un corps « de troupe aux conditions ordinaires avant leur entrée dans ces écoles ou après en « être sortis.

« Les jeunes gens qui, au moment où ils sont reçus à l'une de ces Écoles, ont atteint « l'âge de dix-huit ans, contractent un engagement d'une durée supérieure de deux « ans à la période normale des études de cette École.

« Ceux qui n'ont pas atteint l'âge de dix-huit ans et ceux qui ne sont pas reconnus « aptes au service au moment de leur admission peuvent néanmoins entrer dans les « Écoles, mais ils n'y sont maintenus que s'ils consentent à contracter l'engagement « sus-mentionné, soit au moment où ils atteignent l'âge de dix-huit ans, soit au moment « où ils sont reconnus aptes au service. La durée de l'engagement est comptée à partir « du moment de l'admission.

« Les élèves des Écoles énumérées au deuxième alinéa du présent article *reçoivent* « *dans ces Ecoles une instruction militaire les préparant au grade de sous-lieutenant* « *de réserve*.

« Ceux d'entre eux qui, à la sortie de ces Écoles, ont satisfait aux épreuves « d'aptitude à ce grade et qui avaient fait un an de service avant leur entrée, accom- « plissent immédiatement leur deuxième année de service dans un corps de troupe en « qualité de sous-lieutenant de réserve. Cette disposition s'applique aux élèves de « l'École Polytechnique qui ne sont pas classés dans les armées de terre et de mer.

« Les jeunes gens qui, aux termes des deuxième et quatrième alinéas du présent « article, n'avaient pas fait un an de service avant leur entrée aux Écoles, accomplissent « à leur sortie une année de service dans un corps de troupe aux conditions ordinaires « et servent ensuite en qualité de sous-lieutenant de réserve, en conformité du para- « graphe précédent, ou en qualité de sous-lieutenant de l'armée active.

« Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles, à leur sortie des Écoles, d'être « nommés immédiatement sous-lieutenants de réserve ; ceux qui n'ont pas satisfait « aux examens de sortie de l'École à laquelle ils appartenaient, et ceux qui l'ont quittée « pour une cause quelconque, sont incorporés dans un corps de troupe comme simples « soldats ou sous-officiers et accomplissent une ou deux années de service, suivant « qu'ils avaient fait ou non un an de service avant leur entrée à l'École. Dans ce cas, « l'engagement qu'ils ont contracté est annulé.

« Les conditions d'aptitude physique, pour l'entrée aux Écoles, des jeunes gens « qui, au moment de leur admission, ne sont pas aptes au service militaire, sont fixées « par un règlement d'administration publique. »

Donc, à ce moment-là et jusqu'à la déclaration de la guerre, nos élèves devaient deux années de service et pouvaient choisir le moment opportun de faire la première d'entre elles.

Loi du 7 Août 1913. — Cette loi, connue sous le nom de loi Barthou, établissait le service de trois ans.

Dans sa séance du 8 juillet 1913, la Chambre passe à la discussion de l'article 13 qui intéressait les grandes Écoles.

Article 13. — « Les paragraphes 1er, 2, 3, 6 et 8 de la loi du 21 mars 1905 sont remplacés par les dispositions suivantes :

1° « Les jeunes gens admis à l'École Spéciale Militaire et à l'École du Service de Santé Militaire entreront directement dans ces Écoles pour y faire leurs deux années « de service. Ils seront versés chaque année, pendant deux mois, dans un corps de « troupe, à la date du 1er août, pour y servir, la première année comme soldats, la « deuxième année comme sous-officiers, et participer aux grandes manœuvres. Ces « jeunes gens, en entrant à l'École, devront contracter un engagement de trois années.

« Les jeunes gens admis à l'École Polytechnique entreront directement à cette « École pour y faire leurs deux années de service. Ils seront versés chaque année « pendant deux mois dans un corps de troupe, à la date du 1er août, pour y servir, la « première année comme soldats, la deuxième année comme sous-officiers et participer « aux grandes manœuvres.

« Ceux d'entre eux qui ne seront pas classés dans les armées de terre ou de mer, « feront deux ans de service à leur sortie de l'École, comme sous-lieutenants de réserve.

« Les jeunes gens admis à l'École Polytechnique devront contracter lors de leur « entrée à l'École un engagement de huit années au service de l'État.

« Les élèves de l'École Spéciale Militaire, de l'École Polytechnique et du Service « de Santé Militaire qui n'ont pas satisfait aux examens de sortie, et ceux qui ont quitté « l'École pour une cause quelconque sont incorporés dans un corps de troupe comme « soldats ou sous-officiers pour y accomplir le complément des trois années de service « exigées par la présente loi. Ce complément ne pourra être inférieur à deux ans.

« Dans ce cas, l'engagement qu'ils avaient contracté est annulé.

2° « Les jeunes gens admis après concours à l'École Normale Supérieure, à l'École « Forestière, à l'École Centrale des Arts et Manufactures, à l'École Nationale des « Mines, à l'École des Ponts-et-Chaussées, à l'École des Mines de Saint-Étienne, « pourront faire, à leur choix la première de leurs trois années de service dans un « corps de troupe aux conditions ordinaires, avant leur entrée dans ces Écoles, ou après « en être sortis.

3° « Les jeunes gens qui, au moment où ils sont reçus à ces Écoles, ont atteint « l'âge de dix-huit ans, contractent un engagement d'une durée supérieure de trois ans « à la période normale des études dans cette École.

6° « Ceux d'entre eux qui, à la sortie de ces Écoles, ont satisfait aux épreuves « d'aptitude à ce grade, et qui avaient fait un an de service avant leur entrée, accom- « plissent immédiatement leur deuxième et troisième année de service dans un corps « de troupe en qualité de sous-lieutenants de réserve.

8° « Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles, à leur sortie de ces Écoles, « d'être nommés immédiatement sous-lieutenants de réserve, ceux qui n'ont pas satis- « fait aux examens de sortie de l'École, et ceux qui l'ont quittée pour une cause « quelconque, sont incorporés dans un corps de troupe comme simples soldats ou « sous-officiers et accomplissent deux ou trois années de service, suivant qu'ils avaient « fait, ou non, un an de service avant leur entrée à l'École. Dans ce cas, l'engagement « contracté est annulé ».

L'article 13, ainsi conçu, fait l'objet de la discussion à la Chambre dans cette journée du 8 juillet 1913.

C'est M. LEFÈVRE qui prend la parole proposant un amendement tel, qu'il bouleverse tout l'article 13. Il est destiné à donner accès à la fonction d'officier de réserve à tous et dans la plus grande mesure ; mais son envergure est telle que l'amendement est renvoyé aux fins d'examen à la Commission de l'armée. Une telle tentative de brèche dans le projet de loi donne lieu aux réclamations les plus étendues pour faire profiter un bien plus grand nombre d'Écoles des faveurs de la loi : c'est la surenchère. Fatiguée, la Chambre renvoie la discussion et demande que la Commission délibère sur le projet Lefèvre.

Le 16 juillet, la Commission, par la voix de son rapporteur, M. Henry PATÉ, fait connaître son avis. La Commission propose que les paragraphes 2, 3, 6, 8 de l'article 13 soient remplacés par la rédaction suivante :

« Les jeunes gens appelés ou engagés, non visés dans l'article précédent, qui « désirent obtenir le grade de sous-lieutenant de réserve, subissent à la fin de leur « première année les épreuves d'un concours institué par un arrêté ministériel. Ils « sont classés par ordre de mérite et désignés dans la limite des besoins comme élèves « officiers de réserve. Durant le premier semestre de leur deuxième année de service, « ils suivent des cours spéciaux ; durant le deuxième semestre de cette deuxième année, « ils remplissent les fonctions de sous-officiers dans le commandement effectif de « la troupe, et sont comptés à la suite. S'ils subissent avec succès les examens institués « à la fin de leur deuxième année de service, ils sont nommés aspirants et accom- « plissent en cette qualité le restant de leur service dans l'armée active. Dans le cas « contraire, ils continuent à servir comme sous-officiers jusqu'à expiration de leur « troisième année de service ou de leur engagement.

« Ces aspirants peuvent être nommés sous-lieutenants de réserve, au moment « de leur libération ; ils sont tenus d'accomplir une période supplémentaire d'instruc- « tion, dans le corps auquel ils sont affectés, dans une des deux années qui suivent « leur libération.

« A la fin de la troisième année de service, le Ministre de la Guerre, sur la propo- « sition des chefs de corps, désigne un certain nombre d'aspirants, pour suivre des « cours spéciaux dans les Écoles d'aspirants officiers de l'armée active. »

Le texte ainsi adopté par la Commission fait rentrer toutes les Écoles dans le droit commun, de manière à les mettre toutes sur le même pied d'égalité pour l'octroi du titre d'officier de réserve.

Le 18 juillet, la discussion continue sur l'amendement proposé par M. Lefèvre, amendement soutenu notamment par Jaurès et M. Albert Thomas.

La Chambre enfin se met d'accord sur les articles 13 et 14, dont la rédaction définitive est la suivante :

Article 13 :

« Les paragraphes 1, 2, 3, 6 et 8 de l'article 23 de la loi du 21 mars 1905 sont rem-
« placés par les dispositions suivantes :

« 1° Les jeunes gens admis à l'École Spéciale militaire, à l'École de Service de
« Santé militaire et à l'École du Service de Santé de la Marine entreront directement
« dans ces écoles pour y faire leurs deux années de service. Ils seront versés chaque
« année, pendant deux mois, dans un corps de troupe, à la date du 1er août, pour y
« servir, la première année comme soldats, la deuxième année comme sous-officiers,
« et participer aux grandes manœuvres. Ces jeunes gens en entrant à l'École devront
« contracter un engagement de huit années.

« Les jeunes gens admis à l'École Polytechnique entreront directement dans cette
« École pour y faire leurs deux années de service. Ils seront versés chaque année pen-
« dant deux mois dans un corps de troupe à la date du 1er août, pour y servir, la pre-
« mière année comme soldats, la deuxième année comme sous-officiers, et participer
« aux grandes manœuvres.

« Ceux d'entre eux qui ne seront pas classés dans les armées de terre et de mer,
« feront deux ans de service à leur sortie de l'École, comme sous-lieutenants de réserve.

« Les jeunes gens admis à l'École Polytechnique devront contracter, lors de leur
« entrée à l'École, un engagement de huit années au service de l'État.

« Les élèves de l'École Spéciale militaire, de l'École Polytechnique, de l'École
« du Service de Santé militaire et de l'École du service de santé de la Marine qui n'ont
« pas satisfait aux examens de sortie et ceux qui ont quitté l'École pour une cause
« quelconque sont incorporés dans un service de troupes comme soldats ou sous-offi-
« ciers pour y accomplir le complément des trois années de service exigées par la pré-
« sente loi. Ce complément ne pourra être inférieur à deux ans.

« Dans ce cas, l'engagement qu'ils avaient contracté est annulé.

« Il l'est également pour les élèves de l'École Polytechnique, qui, ayant satisfait
« aux examens de sortie, n'ont été classés dans aucun des services qu'ils avaient
« demandés.

« Les jeunes gens admis après concours à l'École Normale Supérieure et à l'École
« Forestière, à l'intérieur desquelles l'instruction militaire est organisée, devront
« contracter, lors de leur entrée à l'École, un engagement de huit années au service de
« l'État et seront assimilés aux Élèves de l'École Polytechnique. »

L'article 13, ainsi modifié, mis aux voix, est adopté. L'article 14, concernant la formation des officiers de réserve, fait alors l'objet d'une longue discussion, ayant pour objet l'amendement proposé par M. Lefèvre, et accepté par la Commission. Cet amendement , mis aux voix, est adopté par la Chambre conformément au texte suivant :

Article 14 :

Chaque année, au bout de six mois de service, entre les soldats incorporés, appelés
« ou engagés, un concours est ouvert pour l'admission aux écoles militaires d'infante-
« rie et de cavalerie, d'artillerie et de génie, et d'administration. Après un an de ser-

« vice à la caserne, les candidats admis entrent aux écoles. La durée des études y est « d'un an ; à leur sortie, les élèves sont nommés aspirants. Ils accompliront le dernier « semestre de leur troisième année de service comme sous-lieutenants de réserve. « A leur libération, ils sont nommés officiers de réserve, etc... ».

La Chambre ayant approuvé les divers articles de la loi, le texte en est soumis au Sénat, qui en saisit la Commission de l'Armée, et le 25 juillet 1913, M. Doumer résume son rapport :

« Les articles 13 et 14 sont proposés tels qu'ils ont été votés par la Chambre.

« Cependant, le rapporteur tient à faire une importante observation concernant le recrutement des officiers de réserve.

« La question du recrutement des officiers de réserve, à la sortie des Écoles, mérite de retenir l'attention.

« La Commission de l'armée de la Chambre des députés avait décidé, pour écarter les nombreuses demandes qui avaient été présentées, de s'en tenir, dans la rédaction du projet de loi soumis aux délibérations de la Chambre, aux six grandes Écoles civiles, visées à l'article 23 de la loi du 21 mars 1905 : École Normale Supérieure, École Forestière, École Centrale des Arts et Manufactures, École Nationale des Mines, École des Ponts-et-Chaussées, École des Mines de Saint-Étienne.

« L'amendement Lefèvre qui tendait à soumettre tous les candidats officiers de réserve au même régime fut adopté avec diverses modifications. Tous ces candidats doivent être incorporés ; passer ensuite, après concours, dans une école au sortir de laquelle ils seraient nommés aspirants, puis sous-lieutenants de réserve. Le régime spécial des Grandes Écoles Civiles disparaissait, en conséquence de cette disposition.

« Mais la Chambre avait adopté un amendement de M. Painlevé qui assimilait les élèves de l'École Normale Supérieure et de l'École Forestière aux élèves civils de l'École Polytechnique.

« Certaines écoles, particulièrement intéressantes, comme l'École Centrale, l'École Nationale des Mines, l'École des Ponts-et-Chaussées, l'École des Mines de Saint-Étienne, se trouvèrent dès lors dans une situation d'infériorité qui ne paraît pas justifiable.

« Votre Commission a reçu à ce sujet des réclamations nombreuses qu'elle eût désiré pouvoir accueillir. C'est encore une fois la nécessité de voter sans retard le projet de loi qui l'a retenue.

« Toutefois, la situation ne présente pas un caractère inquiétant ; un projet de loi pourra intervenir ultérieurement et dans un délai assez court pour que le recrutement des grandes écoles ne souffre pas d'un changement du régime militaire qui leur a été jusqu'ici appliqué. »

La discussion s'ouvre ainsi sur l'article 13, et c'est E. REYMOND, fils de l'ancien directeur de l'École, qui en prend l'initiative en signalant certaines omissions dans la loi, et il ajoute :

« J'en arrive maintenant non plus à des omissions involontaires, mais, ce qui est « plus grave, à des omissions voulues. Je fais allusion à toutes les Grandes Écoles « dites civiles, qui ont été rayées de l'article 13. Je considère qu'il est absolument « nécessaire de s'expliquer sur ce point, et je demande au Gouvernement de le faire.

« Vous savez que les élèves de nos grandes Écoles civiles accomplissaient sous « le régime de la loi de 1905 un an de service comme simples soldats, puis un an comme « officiers de réserve.

« L'idée de ce régime spécial remonte à 1889, et c'est à l'École Centrale qu'il fut « appliqué tout d'abord.

« Je me souviens de l'enthousiasme qui se manifesta, d'une part, chez les élèves « de l'École Centrale, lorsqu'ils apprirent le rôle qui allait leur être confié et qu'ils « étaient fiers de pouvoir remplir ; et, d'autre part, chez l'officier supérieur chargé de « diriger, à ce moment, leur instruction, et qui disait : *nous avons là, pour les officiers « de réserve des armes savantes une pépinière incomparable.*

« Quelques années plus tard, ce même officier disait encore : les trois quarts de « nos officiers de réserve d'artillerie viennent de l'École Centrale ; si cette pépinière « nous manquait aujourd'hui, je ne sais pas comment nous ferions.

« Il s'agit donc, aujourd'hui, de savoir si, après une expérience qui nous a donné « de si bons résultats, nous voulons, en replaçant dans le droit commun les élèves « de toutes ces écoles, nous priver bénévolement de la pépinière qui nous est devenue « indispensable.

« Je dis que vous allez vous priver des services très utiles d'officiers dont la valeur « technique est indiscutable, et cela sans aucune raison. »

REYMOND fait sentir combien injuste est la loi qui accorde à une école civile : l'École Normale Supérieure, le privilège de l'École Polytechnique.

Puis, M. NOEL expose son point de vue. Dans une allocution très documentée, il soutient les réclamations apportées à la tribune par REYMOND. Il termine en disant :

« C'est bien mal utiliser ces jeunes gens, c'est bien mal utiliser des intelligences « que vous avez développées, c'est bien mal utiliser une force que vous aviez en mains « et qui ne vous coûtait rien. Cette force, vous l'annulez immédiatement ; ces intelli- « gences, vous les faites rentrer dans le droit commun. C'est singulièrement comprendre « la défense du pays : dans la défense du pays, chacun doit être à sa place ».

Le discours de M. NOEL fit grande impression au Sénat ; aussi le rapporteur, en lui rendant hommage, tint à lui dire :

« Nous sommes donc tout disposés à étudier à nouveau avec vous cette question et à vous apporter, d'accord d'ailleurs avec le Gouvernement, lors de la rentrée des Chambres, un texte complémentaire dans l'élaboration duquel nous tiendrons compte des observations qui ont été présentées. C'est dans ces conditions que nous demandons au Sénat de voter l'article 13. »

Passant au vote, l'ensemble de la loi est adopté par 280 voix contre 36.

La loi a donc été votée telle qu'elle l'avait été par la Chambre des Députés et présentée au Sénat.

Les efforts réunis de REYMOND et de M. NOEL n'ont abouti qu'à une question de principe : il était admis qu'on discuterait à nouveau, à la rentrée des Chambres, l'article 13. Mais la législature venait à sa fin et d'autres questions graves agitaient le monde politique. La nouvelle Chambre, en 1914, n'eut pas le temps de reprendre la question, la guerre étant déclarée.

APRÈS LA GRANDE GUERRE

Le 2 août 1914, la mobilisation générale se fait ; on en connaît déjà les conséquences générales pour l'École ; nous indiquerons ultérieurement le rôle glorieux des Centraux dans la Grande Guerre.

Au lendemain de l'armistice, à la reprise de la vie normale, des circulaires ministérielles règlent la situation militaire des Élèves ; celle du 31 octobre 1921 précise ce que doit être la préparation militaire.

C'est alors que survient un changement important dans la vie même de notre établissement. On accorde aux élèves la semaine anglaise; les cours et travaux pratiques ont lieu normalement le jeudi; mais la demi-journée du samedi est consacrée à l'instruction militaire.

En première et seconde années, il y a par semaine une heure un quart d'instruction théorique et une heure trois quarts d'instruction pratique ; en troisième année, deux heures par semaine d'instruction pratique et théorique.

Mais, de plus, toutes les grandes Écoles doivent, dans des proportions variables, fournir des officiers de réserve à toutes les armes ; pour l'École Centrale, l'artillerie et le génie seront les armes principales ; cependant, un certain nombre d'élèves seront dirigés vers l'infanterie.

D'ailleurs, tous les élèves suivent pendant un an et demi l'instruction d'infanterie avant d'être spécialisés.

Un examen est passé en fin d'année et sa sanction, en cas de succès, est l'admission dans une École d'élèves officiers de réserve.

Les exercices qui avaient lieu précédemment dans la Cour sont faits dans certaines casernes de Paris et de la Banlieue, par suite de la complexité de certaines armes.

La loi du 1er avril 1923 ne fait que préciser cette organisation :

Les élèves-ingénieurs sont dans le droit commun, la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'Armée n'ayant pas compris l'École Centrale au nombre des Écoles militaires. Mais cette loi a décidé qu'une préparation militaire supérieure ayant pour objet la formation de futurs officiers de réserve est instituée à l'usage des élèves des Écoles civiles, Facultés, etc...

Aux termes du règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, l'École Centrale a été classée dans les Établissements scolaires où la préparation militaire est obligatoire pour tous les élèves, en raison du régime intérieur appliqué, du caractère de l'enseignement professé et de la nature des brevets ou diplômes délivrés en fin d'études. C'est en somme, l'article 34 qui règle la situation. En voici le texte :

« Les jeunes gens qui, en fin de scolarité, ont obtenu le brevet de préparation militaire supérieure et ont acquis le diplôme délivré par l'École sont admis de droit, sur leur demande, dans un peloton d'élèves officiers de réserve au moment de l'incorporation du demi-contingent.

« Ils sont autorisés à se présenter au concours d'officiers de réserve après six mois de présence au peloton.

« S'ils sont nommés officiers de réserve ou sous-officiers, ils terminent en cette qualité un an de service actif ; s'ils n'obtiennent pas la moyenne pour être nommés sous-officiers, ils rentrent dans la règle commune et terminent leurs 18 mois de service actif. »

La loi qui porte la date du 31 mars 1928 ne prévoyait tout d'abord aucun avantage pour les grandes Écoles ; plus exactement, la commission de l'armée de la Chambre des députés avait supprimé un article les touchant, que le Gouvernement avait inscrit dans la loi.

Mais cet article fut repris dans un amendement signé par MM. Émile Borel, Accambray, Paul Bastid, Aimé Berthod, Chollet, Yvon Delbos, Landry, Loucheur, Margaine, François-Poncet et Robert Thoumyre.

En voici le texte :

ART. 30 *bis*

Les jeunes gens admis après concours à l'École Normale Supérieure, à l'École Centrale des Arts et Manufactures, à l'École Nationale des Mines, à l'École des Ponts et Chaussées, ou à l'École Nationale des Mines de Saint-Étienne, reçoivent dans ces Écoles une instruction militaire les préparant au grade de sous-lieutenant de réserve.

Ceux d'entre eux ayant satisfait aux examens de sortie de l'École et ayant été déclarés aptes au grade de sous-lieutenant de réserve, sont nommés sous-lieutenants de réserve lors de leur incorporation. Ils accomplissent en cette qualité une année de service, partie dans une école d'application de l'arme, partie dans un corps de troupe. Toutefois, la nomination au grade d'officier de réserve ne pourra intervenir en faveur de ceux qui, à leur sortie de l'école, ne présenteraient pas un minimum d'aptitude physique qu'un décret fixera, ils seront considérés — au regard de la présente loi — comme réformés temporairement après six mois de service. Ils pourront, au cas où ils seraient ultérieurement reconnus aptes à être nommés sous-lieutenants de réserve, accomplir, en cette qualité, les obligations militaires auxquelles ils se trouveraient astreints.

Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles, à leur sortie de l'École, d'être nommés sous-lieutenants de réserve, ceux qui l'ont quittée pour une cause quelconque, sont incorporés dans un corps de troupe comme simples soldats et accomplissent la durée légale du service. Ceux qui n'ont pas satisfait aux examens de sortie de l'École à laquelle ils appartiennent et qui ont été reconnus aptes au grade de sous-lieutenant, seront considérés comme titulaires du brevet de préparation militaire supérieure et pourront bénéficier des dispositions prévues à l'article 35.

L'article était suivi de l'exposé sommaire suivant :

Le texte présenté reproduit un article du projet du Gouvernement. Indépendamment des motifs donnés par le Gouvernement et des arguments relatifs aux services exceptionnels rendus pendant la grande guerre par les élèves des Écoles mentionnées, cet amendement est nécessaire à la sauvegarde de notre haut enseignement scientifique.

Si, en effet, l'École Normale Supérieure se trouve mise par la loi de recrutement dans une situation d'infériorité manifeste, par rapport à l'École Polytechnique, les jeunes gens fort nombreux reçus à la fois aux deux Écoles seront incités à démissionner

de l'École Normale pour entrer de préférence à l'École Polytechnique. Il en résultera cette conséquence paradoxale que, d'ici peu d'années, les professeurs de mathématiques spéciales, chargés d'assurer la préparation à l'École Polytechnique, se recruteront exclusivement parmi les jeunes gens qui n'auront pu être reçus à l'École Polytechnique. Il n'est pas besoin d'insister sur les inconvénients qui en résulteraient pour l'École Polytechnique elle-même et pour tout notre haut enseignement scientifique.

Au Sénat, l'article fut assez longuement discuté ; M. le Général MESSIMY, rapporteur, prononça le plus bel éloge que l'on puisse faire des Centraux aux armées :

« Pourquoi la Chambre — car ce n'est pas à nous que revient la paternité de cet article — a-t-elle introduit une exception, ou une faveur pour ces six grandes écoles?

« Parce que, d'après la loi de 1905, et pendant les dix années qui ont précédé la guerre, ces six grandes Écoles ont seules joui de cet avantage. Toutes ont fourni à l'armée des officiers d'une valeur incontestable et qui ont largement payé leur tribut sur les champs de bataille. L'une, entre autres, l'École Centrale, a sauvé l'artillerie française.

« Plus de 10.000 officiers sortant de l'École Centrale ont été nommés, soit avant la guerre, soit au cours de la guerre, officiers d'artillerie ; et, alors que la multiplication infinie des régiments et de toutes les formations entraînait dans cette arme une pénurie effroyable d'officiers, on peut dire, je le répète, que l'École Centrale a sauvé l'artillerie française. »

Le texte définitif de l'article 31 est le suivant : « Les jeunes gens admis après concours à l'École Normale Supérieure, à l'École Nationale des Eaux et Forêts, à l'École Centrale des Arts et Manufactures, à l'École Nationale des Mines, à l'École des Ponts et Chaussées ou à l'École Nationale des Mines de Saint-Étienne reçoivent dans ces Écoles une instruction militaire les préparant au grade de sous-lieutenant de réserve.

« Ceux d'entre eux ayant satisfait aux examens de sortie de l'École et ayant été déclarés aptes au grade de sous-lieutenant de réserve, sont nommés sous-lieutenants de réserve lors de leur incorporation. Ils accomplissent en cette qualité une année de service, partie dans une École d'application de l'arme, partie dans un corps de troupe. Toutefois, la nomination au grade d'officier de réserve ne pourra intervenir en faveur de ceux qui, à leur sortie de l'École, ne présenteraient pas le minimum d'aptitude physique qu'un décret fixera : ils seront considérés au regard de la présente loi comme réformés temporairement après six mois de service. Ils pourront, au cas où ils seraient ultérieurement reconnus aptes à être nommés sous-lieutenants de réserve, accomplir en cette qualité les obligations militaires auxquelles ils se trouveraient astreints.

« Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles, à leur sortie de l'École, d'être nommés sous-lieutenants de réserve, ceux qui l'ont quittée pour une cause quelconque, sont incorporés dans un corps de troupe comme simples soldats et accomplissent la durée légale du service. Ceux qui n'ont pas satisfait aux examens de sortie de l'École à laquelle ils appartiennent et qui ont été reconnus aptes au grade de sous-lieutenant, seront considérés comme titulaires du brevet de préparation militaire supérieure et pourront bénéficier des dispositions prévues à l'article 35. »

Le 2 août 1914, nous l'avons dit, 3.300 ingénieurs des Arts et Manufactures étaient mobilisés.

Quelques mois ensuite, 1.500 élèves ou candidats, admis au dernier concours, étaient appelés aux armées.

La phrase dite par M. le général MESSIMY du haut de la tribune du Sénat, les magnifiques discours prononcés à l'inauguration du Monument élevé à la mémoire de nos grands morts par M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'État de l'Enseignement technique et par M. Henri Garnier, alors président de notre Association Amicale, résument le rôle splendide que jouèrent les anciens élèves de notre École durant les terribles années.

Répétons et méditons ces chiffres :

4.800 élèves et anciens élèves mobilisés ;
550 glorieux morts ;
Plus de 900 blessés.

1.239 nominations ou promotions dans la Légion d'honneur ;
2.737 Croix de guerre, correspondant à plus de 6.000 citations.
72 % des batteries d'artillerie commandées par les « Centraux » au moment de la victoire.

« Je pense, ajoutait Gaston Vidal, je pense le cœur serré à ce qu'était cette École en juillet 1914, aux efforts, aux projets, aux belles ambitions ardentes qui frémissaient dans tous ces jeunes hommes, aux promesses de ces esprits lucides, à tout ce que notre perfectionnement et notre prestige pouvaient attendre d'eux... Et voilà que le gouffre monstrueux de la mort s'est ouvert...

. . . . . .

« Devant un monument aux morts, il n'est pas sacrilège de parler de la vie. Que les nouveaux, qui entreront par cette porte pour la première fois, songent avec recueillement aux grands exemples dont elle témoigne. Mais que ceux qui la franchiront pour s'en aller vers les travaux du monde, prennent conscience du devoir dont ils sont investis : le devoir de rendre aux veines de la France, encore pâle de ses blessures, tout le sang répandu par ses fils pour garantir sa liberté. »

Et nous tenons à donner ici les noms de nos « Morts pour la France » qui sont écrits sur les plaques de marbre ornant l'entrée de l'École et répétés volontairement sur les grandes plaques de bronze de la galerie.

ENTRÉE DU MUSÉE DES CENTRAUX

MUSÉE DES CENTRAUX

PLANCHE 69

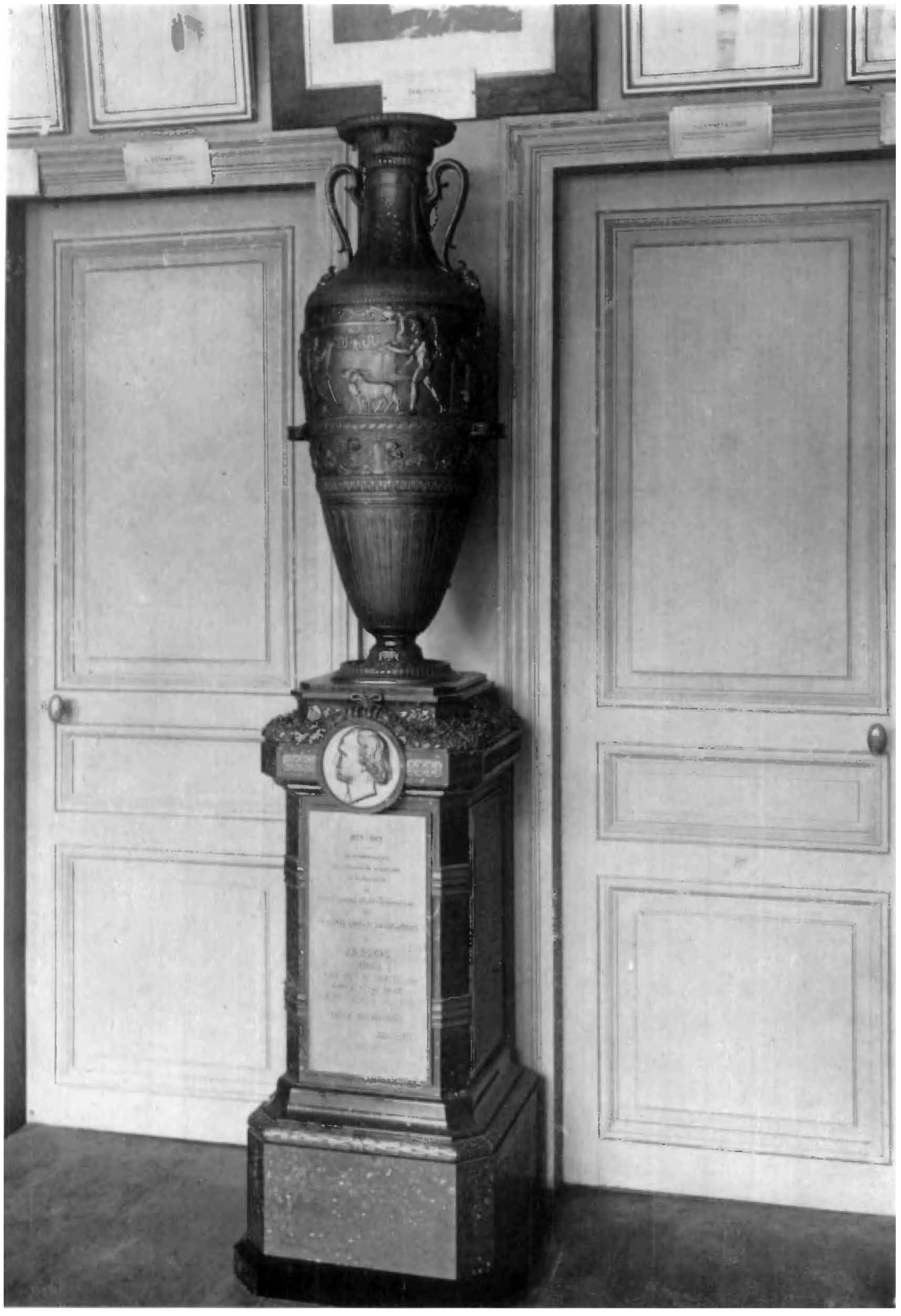

MUSÉE DES CENTRAUX

VASE OFFERT A J.-B. DUMAS POUR LE CINQUANTENAIRE DE L'ÉCOLE

MORTS POUR LA FRANCE

1914-1918

Promotion 1868

NEUILLÈS

Promotion 1883

BRUNSVICK
DEMANCHE

Promotion 1884

ZUBER

Promotion 1886

LETOMBE

Promotion 1887

PORNIN
JANNETTAZ

Promotion 1890

CASEVITZ
VIGNAL

Promotion 1892

COUSIN
ESNAULT
HARANG
PETITPONT
ROY

Promotion 1893

MILLIÈS
VALLIENNE

Promotion 1894

FERRAND
LAUER
MICOLIER
RICHEZ

Promotion 1895

DANGEREUX
FRANCK
LEROUX
TRAMAZAIGUES
VAILLANT
DE VAUMAS

Promotion 1896

ALFASSA
CRÈS
DELAROCHE
LAPONCHE
STRITTMATTER
VILLEMOT

Promotion 1897

ANCELLE
BABONNEAU
BOUTARIC
BRÉMOND
FORRET
JANNIN
LE SOUFACHÉ
STOFFT

Promotion 1898

HARDY
HENRY
LEMAIRE
MATRON
DE ROMEU

Promotion 1899

D'AMBRIÈRES
BARBIER
BAZAILLE
BOURLET
BRESSON
DUJARDIN
GLAIZOT
MAHAUT
MARQUET
MODAT
PUGH
TRONCHON

Promotion 1900

COMBEMALE
DEQUÉKER
GORRA
LÉVY Georges
MUNIÉ
SABATIER
TASSART

Promotion 1901

BOUILLY
CARRÉ
CAUDRON
CHAUVET
DAMBRICOURT
FRÉDÉRIC-MOREAU
GORRIN
MICHOT
NAVELET

Promotion 1902

AUBRY
GRÉMIAUX
MONTBARBON
RAMEL
ROLLAND Henri
WAUTIER
ZIVY

Promotion 1903

BECQUART
CASSAIGNE
CHARNE
FAVE
GIRAUD
HENRY-COUANNIER
HUGUENEL
LANCO
MENET
DE PERPIGNA
PÉZERIL
POIROT

Promotion 1904

ALTMAYER
BRETON
CHALON
COLLIN
DESOUCHES
DUJARDIN
DE FAUCON
FAURE
LIBREZ
MABILLAT
MAIGNIAL

MONIER
PAGNAN
PAILLAC
PICHON
ROCHARD
ROSNET
ROTH
SCHILLIO
SCHOTT
SPACH

Promotion 1905

ALLEGRET Félix
BAZAILLE
BEAUDROIT
BOUTIN
FLEURY
GUILLEMIN
LÉWY
LORRAIN
MAITROT
MARY
MORAND
PATAUD
RESCH

Promotion 1906

BOISSIÈRE
BRUNET
DÉPINAY
EVAIN
GÉLIS
GENTY
GRAFF
HALPHEN
JACQUET
LEGRELLE
ROBIN

Promotion 1907

AILLEAUME
BERGEROT
BILLIEZ
CHOL
DEGRENDEL
DENARD
DUPONT
FASSY
FLERSHEIM
GAUCHEROT
JENN
KAMMERER
LE FORESTIER
LENOIR
MOUYNET
PECQUERIE
PICOT
DE LA TOUCHE
WALLON

Promotion 1908

ANQUETIL
ARLOING
DE BEAUFORT
BLANC
BOUDON
DE BOVIS
FRANÇOIS
GENETS
GERBOLD
GODIN
HAMEL
LABROUSSE
LAMPSTAÈS
LEFEBVRE
MATHIEU
MERCIER
OBÉLIANNE
PAIX
PEIGNOT
SAINT-MARTIN
SCHNEIDER
SLANICEANO
THOMAS

Promotion 1909

BASCUNANA
BECK
BUSSON
CHAPUIS
COLOMBAIN
DELAAGE
GRIFFAULT
LECLERC
MERCIER
MILLE
MULLER
NÉRET
OUDIN
RAGAINE
ROUSSEL
SALZE
SAUVÉE
TARDIEU
TEILHARD
VASSEUR
VERNES
VIENNOT

Promotion 1910

D'ARGENTON
AUDOYER
DE BEAUCHAMP
BERNARD
BOSSUT
BRO
COUDER
COUDREAU
EYMARD-DUVERNAY
FLORNOY
GOHIN
JEANSELME
JOUGLA
LEBELLE
MALLET
OLIVIER
PETTRÉ
PIKETTY
POUILLOUX
ROUILLÉ
SEGOND
SIAU
SUSS
VOIRY
WALRAND
WARNOD
WERTHEIMER

Promotion 1911

ALOUIS
BAGNOLI
BALVAY
BECKER
BERGERON
BLANC DE KIRWAN
BOLLFRAS
BOUCHOT
CLUZAN
COLOMB
CRÉMIEUX
DUBOIS Olivier
DUMAS Alexandre
DUMAS Léon
DUREAU
GATTO
GOURIN
GRUARDET
HOUDAILLE
LACROIX
LALLEMANT
DE LASSUS-ST-GENIÈS
MICHAUT
PAQUIER
PÉRÈS
DE LA PORTE DU THEIL
RICHALET
DE LA SABLONIÈRE
STE-CLAIRE DEVILLE
DE SAINT-SERNIN
TRILLET

Promotion 1912

BADENHUYER
BAUDREZ
BELLOCQ
BERTRAND
BONNET
DE BONY DE LAVERGNE
BOUCHACOURT

BOUGUÉRET
BOUYTAUD
CHALLE
DAUJAT
DENIS
DESCOMBES
FOLLIOT
FORSANT
GRÉAU
GRILLE
GRIVEAU
GUEZ
DE LA HAMELINAYE
HAUVETTE
HUGUENIN
DE LALAGADE
MARCHÉ
DE MIOL-FLAVARD
MUELLER
PAQUERON
RESMOND
REYMOND
RIVALLEAU
ROBIN
SALVAN
VERDIER
VONDERWEIDT
WEISS

PROMOTION 1913

BENOIT
BERTRAND
BOUR
BURGUN
CARRIÈRE
CHALLE
COURSIÈRES
DAMIEN
DEJEAN
DILLEMANN
DOINEL
DUMAY
FARGES
FÉLIX
FERRÉ
FOUBERT
FRÉMONT
GUIGNIBERT
HUBERT
JANET
JOLIBOIS
LECLERCQ
LHOTE
LUGAGNE-DELPON
DE MARNHAC
MARTINACHE
ODDO
DE PÉLISSIER
PELLEN
PÉNICAUD
REES-LEWIS
RODRIGUE MARCOS
ROUHARD
ROUSSE
VIMONT

PROMOTION 1914

ARRAGON
BAIR
BAQUET
BAREIRE
DE BEAUFORT
DE BEAUREPAIRE
BERGER
BIGOT
BONZOM
BRICOUT
CARRIER
CHARLET
CLOQUIÉ
FOURNEAU
GAUTHIER
GILIBERT
GILLES
DE GOY
GRÉGOIRE
HERVIEU
IMBLON
LAMY
LAURENT PIERRE
LE LEPVRIER
MÉLION
DE MONTGOLFIER
MUNIER
NICOLON
PELTIER
PETIT
QUESNEY
TROUBLÉ
DE VESVROTTE

PROMOTION 1919

BESSIÈRE
BOUDIN
DE LA BROSSE
BROUARD
BRUN
CHAMBARET
CHAMPETIER
CHARBONNET
COCHOIS
COURIOT
DAUDÉ
DAVID
DESALEUX
DESCAMPS
DOLIVEUX
DUVIQUET
GERBET
GOUTIER
HALDI
KÉRAVAL
LANG
LEFRANÇOIS
LOUMIET
LYONNAZ
MONPETIT
MULOT
MUNIER
PARJADIS
DE LA RIVIÈRE
PETIT
POSTH
REAU
SÉNÉCHAL
SUGNET
TARABULUSI
THÉRET
TIXIER
VAUDIN
DE WISMES

PROMOTION 1920

ALBERT
ANDRIÉ
ALLOEND-BESSAND
BORNE
BOUCHETTE
BOURGOIGNON
BOUYER
CABOT
CHARRÉRAU
CHARROUX
COMBY
COURTOT ANDRÉ
COZON
DELABALLE
DESCHAMPS
DESVIGNES
DUBOIS JEAN
DUROCHER
ENCOIGNARD
FENECH
FESQUET
FRANTZ
FRÉNEAUX
FRÉZOT
GANDOUIN
GAUGE
GAVANIER
GIRARDOT
GORCE
GOUBEAU
GRUNEVALD
GUEUGNON
GUILLAUMÉ
HENRY
HEURTEAUX
JACQUES EUGÈNE
LABORDERIE-BOULOU
LACAM
LAMBERT HENRI-MARCEL

LANSIAUX
LE MÉTAIS
MONDAIN
DE NABIAS
NOIZET
DE NONANCOURT
PHILIPPE
RASSAT
RAY
ROUILLARD
ROUILLON
RUFF
SAINTOT
DE SALIGNAC-FÉNELON
THULLIEZ
VANDERPOL

PROMOTION 1921

AST
AUFAUVRE
BASSETTI
BENTZMANN
BILLOT
BINET HENRI
BLET
BONAN
BOUDEAUD
BOUTEGOURD
BRIDOT
BRUN
BRUYÈRE
DU BUIT
BUSQUET
CAMION
CHARLET-REYJAL
COULIER
COURTIAU
DELALANDRE
DUCRY
DUMOLARD
DUSSUMIER DE FONBRUNE
FAURE
FLOQUET
FOREY
FOY
GACHE
GAILLARD
GALIÈGUE
GOUNON
GOURSAT
GROHIN
GUILLIÉ
HADAMARD
HAHUSSEAU
HERSENT
JACQUET
LABROUCHE
LAMAIZIÈRE
LARRE
LEBOUCHER
LE FLOCH
LEMOINE
LEROY
LOMBARD
LORGERÉ
LOURADOUR
LOUVET
LUNVEN
MERCIER
MILLOT
MONVOISIN
MORO
MOTHIRON
MOUCHOTTE
MULLER
MUNIER
ODENT
ORTET
PASSEBOIS
PERRÉARD
PERRIN
PIERSON
PIQUET
PIÓN
PITAVY
POUPARD
PRIER
PRIMÉ
PY
QUEYROY
RICHARD
RODIER
RUÉ
RUSPOLI
SALSIFIS
SARTORI
SAUREY
SCHŒLLER
SENCERIN
SENTIS
VACCARO
VEAUDEAU
VIDUS

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GUERRE CONSTITUANT L'ENTRÉE DES ÉLÈVES

Architecte : LEPRINCE-RINGUET ; sculpteur : GAUMONT

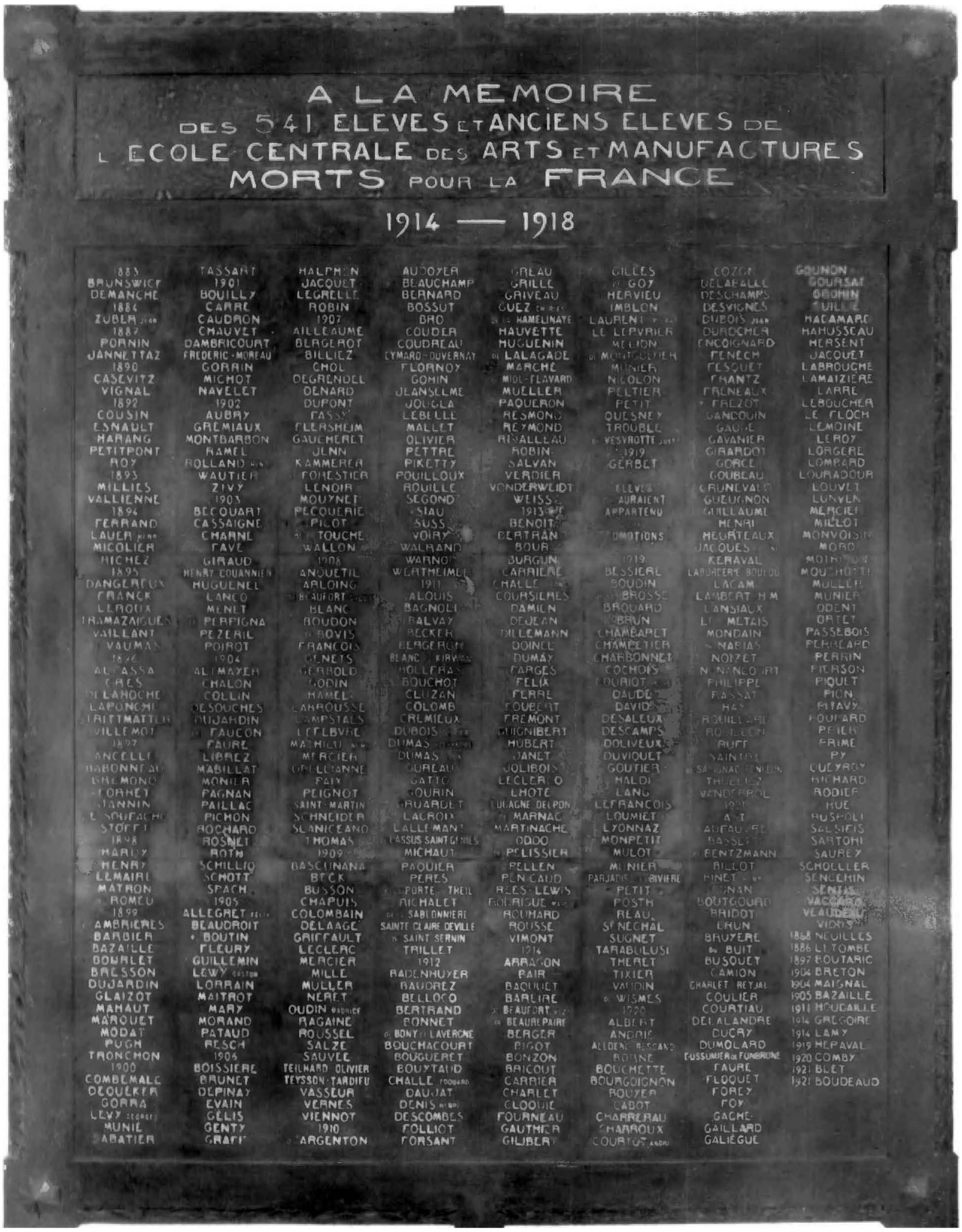

PLAQUE COMMÉMORATIVE PLACÉE DANS LA GALERIE DE L'ADMINISTRATION

PLANCHE 72

Et parmi les citations, nous devons, non sans grand embarras, en choisir quelques-unes particulièrement brillantes, et dire la peine profonde que nous éprouvons à ne pouvoir les citer toutes :

BERTRAND Georges (1913), sous-lieutenant au 1er régiment d'artillerie, tombé au champ d'honneur dans la forêt d'Apremont, entre Mécrin et Marbette, le 26 octobre 1914.

Chargé d'une mission périlleuse dont, depuis plusieurs jours, il s'acquittait avec une hardiesse, une habileté, une science, auxquelles le commandement avait tenu à rendre hommage, notre Camarade, dans un geste de grande bravoure, s'est jeté sur l'ennemi, à la tête d'une section d'infanterie.

Il est tombé au premier rang, le pied sur la tranchée qu'il voulait enlever, et est mort en héros (Rapport du colonel).

DUBUIT Paul, élève de première année à l'École Centrale, sous-lieutenant au 22e d'artillerie, s'est distingué tout particulièrement par la crânerie, la conscience et l'habileté avec lesquelles il remplissait sa mission d'observateur ; tué glorieusement à l'ennemi à son poste de combat (Ordre de l'armée, nº 91, du 26 janvier 1915).

FARGES (promotion 1915), sous-lieutenant de réserve d'artillerie A. C. du 8e Corps d'armée, observateur d'artillerie, s'est porté jusqu'aux tranchées les plus voisines de l'ennemi et a fait, au mépris du danger, avec une hardiesse, une habileté, une science avisées, la reconnaissance complète, permettant ainsi à l'infanterie de diriger ses attaques sur le point intéressant. Ayant vu tomber à ses côtés son camarade de mission, a fait sous les balles de l'ennemi tous ses efforts pour ramener dans nos lignes le corps de son ami. Blessé lui-même au cours de cette reconnaissance. Blessé mortellement le 4 février dans la forêt d'Apremont près de Saint-Mihiel.

JOUGLA (promotion 1910), lieutenant de réserve au 1er d'artillerie de campagne : fait preuve depuis le début de la campagne des plus belles qualités militaires. Instruit, actif, dévoué, s'est acquitté des missions les plus périlleuses avec adresse et habileté. Chargé du service des observations et des liaisons téléphoniques de l'artillerie dans un secteur boisé, s'est maintes fois exposé au feu pour remplir sa mission. A reçu le 8 décembre deux blessures dont l'une très grave au cours d'une reconnaissance.

Blessé mortellement dans la forêt d'Apremont près de Saint-Mihiel.

SEPULCHRE (promotion 1894), capitaine de réserve au 42e régiment d'artillerie. Commanda avec la plus grande distinction une batterie de 90, créée de toutes pièces au cours de la campagne, a su donner à cette unité une cohésion remarquable. S'est particulièrement distingué par sa belle attitude dans les journées du 24 au 27 octobre, où sa batterie a été très éprouvée par le feu de l'ennemi.

KAMMERER (promotion 1907), lieutenant de réserve au 1er régiment d'artillerie : étant observateur d'artillerie dans une redoute au Bois-Brûlé, le 15 novembre, au moment d'une attaque allemande, a su, par son esprit de décision et son sang-froid, rendre vaines les tentatives de l'ennemi, en provoquant au moment voulu l'intervention heureuse de l'artillerie. S'est jeté hardiment dans l'action de l'infanterie au moment où celle-ci, privée de ses chefs, pouvait avoir besoin d'être soutenue. A fait preuve de la plus grande bravoure (8e Corps d'armée. Ordre du 15 décembre 1914).

Deuxième citation. — Lieutenant observateur d'artillerie : toutes les communications téléphoniques étant coupées depuis le début du combat du 22 février 1915, a secondé très intelligemment et très activement le Commandant de l'attaque, en se portant sans cesse en première ligne, aux endroits les plus menacés, pour venir le renseigner exactement sur la situation (8e Corps d'armée). Tombé au champ d'honneur dans l'Argonne, en mars.

LENOIR (promotion 1907), lieutenant de réserve au 33e régiment d'artillerie : s'est distingué dès le début de la guerre par son dévouement et son courage. Est bravement tombé en rétablissant sous le feu de l'ennemi la liaison entre le commandant de l'artillerie et celui de l'infanterie, au moment le plus critique du combat (9e Corps d'armée. Ordre du 29 octobre 1914).

DE ROMEU (promotion 1898), lieutenant de réserve au 5e régiment d'artillerie lourde : étant adjoint au commandant du groupe, a pris volontairement la place du sous-lieutenant Hervé qui venait d'être tué à son poste de combat, a rempli les fonctions de lieutenant de tir pendant deux jours sous un feu intense et est tombé à son tour au même endroit que son prédécesseur, donnant ainsi à ses hommes le plus bel exemple de courage et de dévouement à la Patrie. Tué le 12 janvier près de Soissons (14e Corps d'armée. Ordre du 20 janvier 1915).

Il s'agit du professeur de Minéralogie et de Géologie de l'École, en souvenir duquel ses camarades de promotion viennent, d'accord avec le Conseil et la Direction, d'élever une plaque commémorative dans le laboratoire qu'il dirigea.

HERVIEU (promotion 1914), sous-lieutenant au 1er d'artillerie de montagne : a commandé, depuis plus de trois mois, sous le feu, une section qu'il a portée à plusieurs reprises à moins de 100 mètres des tranchées ennemies. A obtenu par son tir des résultats très efficaces et fait preuve journellement d'une grande bravoure et d'un mépris absolu du danger. Tué à son poste, le 29 janvier, à côté d'une pièce dont tout le personnel a été blessé (14e Corps d'armée. Ordre du 14 février 1915).

VASSEUR (promotion 1909), lieutenant au 1er d'artillerie à pied, commandant le détachement du train blindé de 95 d'une armée : le 26 avril, au moment où il reçoit l'ordre d'exécuter un tir, tombe grièvement blessé d'un éclat d'obus qui lui fracture une jambe et traverse l'autre. Remet à son adjudant le commandement avec toutes les indications de détail et les éléments de réglage utiles, et ne se fait transporter et panser qu'après achèvement du tir qui était demandé.

BAGNOLI (promotion 1911), sous-lieutenant au 33e d'artillerie ; officier de valeur exceptionnelle par son courage et l'intelligence de ses initiatives audacieuses. S'était déjà signalé en allant rechercher sous le feu de l'ennemi et ramenant dans nos lignes deux canons dont tout le personnel avait été mis hors de combat. Chargé le 30 avril de régler le tir de sa batterie, s'est porté dans la tranchée avancée que nos troupes venaient d'enlever à l'ennemi pour y rendre le tir plus efficace, et y a été tué (Ordre du 19 mars 1915).

BORNE (élève à l'École), sous-lieutenant au 1er d'artillerie : chargé pendant plusieurs mois du tir des mortiers, s'est particulièrement distingué lors de l'attaque du 22 avril, où il a accompli sa mission avec un imperturbable sang-froid, malgré les lourdes pertes de ses équipes, dont les trois quarts de l'effectif ont été mis un certain jour hors de combat (Ordre du Corps d'armée, 4 mai 1915).

Deuxième citation. — S'est dépensé pendant 15 jours dans la conduite des obusiers de 15 cm., continuant le tir sans se préoccuper du bombardement, bien que tous ses abris de tir aient été détruits (Ordre de l'armée du 10 mai 1915).

Troisième citation. — A déployé pendant plusieurs mois une inlassable activité dans le service des mortiers en première ligne. A été blessé mortellement le 29 mai au cours d'un tir qu'il dirigeait lui-même. Déjà cité à l'Ordre de l'armée et du Corps d'armée. (Ordre de l'armée, 31 mai 1915).

FORRET (promotion 1897), lieutenant de réserve de la 22e batterie du 43e d'artillerie : officier d'une bravoure remarquable. S'est porté le 15 septembre 1914, à plusieurs reprises, à un emplacement complètement battu par les feux de l'artillerie ennemie pour essayer d'emmener un canon qui avait dû être abandonné ; le 12 avril, n'a pas hésité à ouvrir le feu pour exécuter un tir sur les indications d'un avion, et quoique sa batterie ait déjà été soumise à un violent bombardement et fût sous les yeux d'un drachen. A été tué, au moment même où il commandait le feu à ses pièces, par un projectile de gros calibre tombé à ses pieds (Ordre de l'armée du 25 avril 1915).

Les batteries de la 55e division ont été citées à l'ordre du jour le 16 octobre 1914 : engagées dans toutes les affaires depuis le 24 août, sont restées du 15 septembre au 3 octobre nuit et jour sur leurs positions, dans des conditions particulièrement pénibles pour le personnel qui ne quittait pas les pièces, qui était constamment alerté et ne pouvait prendre aucun aliment chaud. FORRET, lieutenant à la 22e batterie du 43e d'artillerie : très belle conduite au feu, le 15 septembre ; a tenté à plusieurs reprises d'aller chercher, sous un feu violent, un canon abandonné.

FRANCK (promotion 1895), capitaine au 1er d'artillerie de montagne : affecté au début de la campagne à une section de munitions, a été désigné, sur sa demande, pour prendre le commandement d'une batterie de canons de tranchées ; le 27 mai, après avoir vigoureusement appuyé une attaque de l'infanterie, s'est précipité en avant avec les éléments de première ligne pour reconnaître une nouvelle position sur laquelle il est glorieusement tombé (Ordre de l'armée, 10 juin 1915).

WALLON (promotion 1907), lieutenant au 41e d'artillerie : a fait preuve d'un haut sentiment du devoir et de courage en se portant immédiatement sur le lieu de l'explosion d'un projectile de gros calibre, en vue de déterminer la nature et la direction du tir de l'ennemi ; a été tué par l'arrivée d'un deuxième projectile au même point (Ordre du commandant de l'artillerie du 15e Corps d'armée).

GLAIZOT (promotion 1899), lieutenant au 68e d'infanterie : n'a cessé, depuis son arrivée au régiment qu'il avait rejoint avant toute déclaration de guerre, alors qu'il était à l'étranger, de donner l'exemple du plus beau courage, — a été grièvement blessé au combat du 26 octobre en sortant le premier des tranchées pour entraîner sa compagnie à l'attaque (Nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur).

BONNET (promotion 1912), lieutenant de réserve au 16e d'artillerie : a poussé, dans la nuit, un canon à 1.200 mètres en avant de sa batterie pour aider l'infanterie à progresser du côté de Lassigny ; a fait exécuter dans la matinée, par ce canon, des tirs très efficaces et est resté en position malgré une vive fusillade et le tir d'une batterie ennemie, jusqu'à ce qu'il fût grièvement blessé par un éclat d'obus (Ordre de l'armée, 2 octobre 1914).

BREMOND (promotion 1897), sous-lieutenant au 146e d'infanterie ; à l'attaque d'une maison a été renversé par un pétard lancé d'une fenêtre, s'est relevé et s'est précipité revolver à la main pour éloigner l'ennemi. A été tué (Ordre de l'armée).

BURGUN (promotion 1913), sous-lieutenant de réserve, pilote à l'escadrille M.F. 50 : officier d'une énergie et d'un courage à toute épreuve. Observateur d'artillerie, a profité de sa présence au front pour piloter et a obtenu son livret militaire en trois semaines. Est devenu un pilote remarquable, d'une intrépidité rare, d'un mépris absolu du danger, survolant les lignes adverses à n'importe quelle hauteur. A reçu des balles et de nombreux éclats dans son appareil au cours de ses reconnaissances. Le 5 août 1915, poursuivant un aviatik jusqu'à 1.200 mètres dans ses lignes, le força à atterrir. Le 10 août 1915, au cours d'une reconnaissance faite à 1.500 mètres de hauteur, il reçut des éclats d'obus qui coupèrent les commandes et traversèrent les ventilateurs de l'appareil. Avec un très grand sang-froid réussit à atterrir sans endommager l'avion (Ordre de l'armée).

DAUJAT (promotion 1912), sous-lieutenant à l'artillerie d'une division d'infanterie : déjà cité à l'ordre de la division après avoir rempli son rôle d'observateur dans des conditions particulièrement délicates et périlleuses. Blessé ensuite dans les tranchées de première ligne le 25 mai, et à peine remis, a été tué le 16 juin au moment d'une attaque au cours de laquelle il avait témoigné de son habituel mépris du danger en assurant la liaison dont il était chargé (Ordre de l'armée).

FÉLIX (promotion 1913), lieutenant observateur à l'escadrille C.42 : remarquable de sang-froid et d'audace ; a donné depuis le début de la campagne les preuves de la plus grande bravoure. Le 23 août 1915, exécutant un réglage de tir, a été attaqué par un avion ennemi, a fait tête de suite, et dans la lutte a été tué d'une balle ennemie (Ordre de l'armée).

MONTBARBON (promotion 1902), lieutenant d'artillerie : a assuré le commandement des échelons du 1er groupe de l'artillerie de la 73e division avec beaucoup d'intelligence et de dévouement, ainsi que le tour d'observation sur la ligne de feu. A trouvé bravement la mort dans ce service le 16 mars ; alors que la position était fortement bombardée par un tir de plein fouet, il a voulu rester à l'embrasure de l'abri pour chercher à découvrir la batterie ennemie qui tirait (Ordre de l'armée).

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (promotion 1911), lieutenant de la 32e batterie du 6e groupe de 90 du 28e d'artillerie : observateur d'artillerie pendant les affaires des 5, 6 et 7 juin, a assuré parfaitement son service, dans les tranchées de première ligne sous un feu intense. A suivi les troupes d'assaut pour en assurer la liaison constante avec l'artillerie (Ordre de l'armée, 16 juin 1915).

VAUDIN (élève à l'École), sous-lieutenant au 50e d'artillerie, 105e batterie : jeune officier aussi modeste que brave et énergique, venu du parc sur sa demande commander la section de bombardiers constituée en février. A été chargé en mai d'organiser une demi-batterie de 58 ; s'est, dans tous les violents combats de bombes et explosions de mines qui se sont produites depuis et en particulier en juin, signalé par sa crânerie et son sang-froid : a su obtenir de son personnel un dévouement absolu, une attitude au feu, un sentiment de camaraderie qui font l'admiration de tous (Ordre de l'armée, 8 juillet 1915).

WEISS (promotion 1912), sous-lieutenant au 47e d'artillerie : adjoint au lieutenant-colonel depuis le début de la campagne, a fait preuve, dans ses fonctions, d'une ardeur et d'une témérité admirables, se portant en avant au mépris de tout danger pour reconnaître les positions de la batterie ou les objectifs. Le 6 septembre, à la bataille de la Marne, alors qu'il se portait en avant pour recueillir des renseignements sur la situation, il était frappé d'un éclat d'obus. Ne pouvant plus se tenir à cheval en raison de sa blessure, il descendait de cheval et se portait à pied péniblement pour accomplir sa mission. Il tombait mourant en arrivant sur la première ligne de l'infanterie (Ordre de l'armée).

BADENHUYER (promotion 1912), sous-lieutenant au 41e d'artillerie : détaché pour une attaque comme chef de l'équipe mobile d'observateurs, a fait preuve d'un superbe mépris du danger en accomplissant brillamment sa mission sous un violent bombardement. Blessé de plusieurs éclats d'obus, a repris son poste après un pansement sommaire. A été tué deux jours après (Ordre de l'armée).

BOLLFRAS (promotion 1911), lieutenant au 26e d'artillerie. Le 12 septembre, atteint de deux éclats d'obus dans la région lombaire et à la jambe, a continué à assurer le commandement de sa section. Tué le 26 septembre 1914, à Champieu (Ordre du Corps d'armée).

DE FAUCON (promotion 1904), lieutenant de la 4e batterie du 58e d'artillerie: très brave au feu, a exercé avec la plus grande autorité le commandement de sa batterie, son capitaine ayant été blessé. Tué à son poste de combat le 2 septembre 1914, pendant qu'il faisait abriter, sans se soucier lui-même du danger, son personnel, soumis à un violent bombardement de l'artillerie ennemie (Ordre de l'armée).

GOUVY (promotion 1884), lieutenant au 7e d'artillerie : a, malgré son âge, repris du service pour la durée de la guerre. Très brave, plein d'entrain et du plus noble enthousiasme, a constamment cherché les postes les plus exposés. Le 7 septembre 1915, chargé d'une mission spécialement périlleuse, a été grièvement blessé dans les tranchées de première ligne (Ordre de l'armée).

Deuxième citation. — Lieutenant de réserve au 7e d'artillerie : très bon officier, énergique et plein d'entrain. Déjà blessé et cité à l'ordre. Depuis le début de juillet 1916, s'est constamment exposé aux postes les plus dangereux obtenant de ses hommes un rendement exceptionnel. Blessé grièvement le 19 juillet 1916, en commandant le tir de sa batterie, a donné un bel exemple de courage et d'abnégation, ne consentant à se laisser évacuer qu'après avoir assuré la transmission de son commandement (Ordre de l'armée).

DE SAINT-SERNIN (promotion 1911), lieutenant au 17e d'artillerie : a rendu les plus grands services dans l'organisation de l'observation de l'artillerie en avant des tranchées dans le bois de la Grurie. A montré, dans les conditions les plus difficiles, les plus brillantes qualités d'intelligence et de sang-froid (Ordre du Corps d'armée, 20 février 1915).

Deuxième citation. — Officier de liaison entre le colonel et le chef d'escadron, a montré partout les plus grandes qualités de bravoure, de sang-froid et d'intelligence. A obtenu des félicitations pour les services qu'il avait rendus comme observateur dans des conditions particulièrement difficiles. Très grièvement blessé comme observateur dans les tranchées de première ligne, et mort de ses blessures le 18 avril 1915 (Ordre de l'armée, 21 avril 1915).

NERET (promotion 1909), lieutenant au 42e d'artillerie : s'est distingué pendant la guerre par son courage et son activité ; a rendu les plus grands services comme observateur ; ayant le 17 juin contribué à régler un tir dans les tranchées de première ligne, a tenu malgré les excellents résultats obtenus à vérifier une fois de plus les données de tir et a été grièvement blessé pendant qu'il procédait à cette dernière vérification. Est mort des suites de ses blessures le 26 juin 1915 (Ordre de l'armée, 7 septembre 1915).

COMBY (élève de l'École), sous-lieutenant au 1er d'artillerie lourde : officier d'une belle énergie, d'un courage et d'un moral à toute épreuve, s'offrant toujours pour les missions périlleuses. Le 6 août 1915, devant Nieuport, occupé à régler le tir par l'ennemi, est demeuré à son poste dans un observatoire encadré de très près. Grièvement blessé par l'éclatement d'un obus qui a pénétré dans l'observatoire, n'a appelé personne à son secours, s'est dégagé seul des décombres, donnant une fois de plus l'exemple de l'abnégation et de l'énergie. Mort en 1922 des suites de ses blessures (Ordre de l'armée).

COURTOT André (élève à l'École), sous-lieutenant au 2e d'artillerie lourde : d'un zèle et d'une bravoure dignes de tout éloge, s'est prodigué depuis son arrivée à la batterie, notamment dans les attaques du 26 septembre à fin octobre, dans les circonstances les plus périlleuses comme officier observateur, donnant à tous le plus bel exemple. A été blessé mortellement au cours d'un bombardement violent de la batterie, le 9 octobre. Sa mort héroïque a été pour tous un noble exemple de devoir et de sacrifice (Ordre de l'armée, 21 novembre 1915).

DE GOY (promotion 1914), sous-lieutenant au 26e d'artillerie, 110e batterie de 58 : affecté, sur sa demande, à une batterie de canons de tranchée, n'a pas hésité, pour être prêt en temps voulu, à installer ses pièces en plein jour, sous le feu de l'artillerie ennemie. S'est porté pendant six jours pour observer le tir dans la parallèle de départ, en avant du réseau de fils de fer et dans l'axe même du tir de ses pièces. A pu obtenir ainsi des résultats complets. S'est de nouveau distingué le 11 novembre, en dirigeant avec un sang-froid impertubable un tir précis sous un feu réglé d'artillerie allemande de tous calibres (Ordre de la division).

Deuxième citation. — Sous-lieutenant de réserve au 126e d'artillerie : officier d'une bravoure, d'un sang-froid et d'une audace au-dessus de tout éloge. Le 5 janvier a dirigé, avec la plus grande habileté, sur un point particulièrement dangereux de l'organisation ennemie, un violent tir de canons de tranchée au cours duquel il fut frappé mortellement (Ordre de l'armée).

FRANÇOIS (promotion 1908), lieutenant au 5e d'artillerie : calme, courageux, intelligent, a rendu les plus grands services tant comme observateur dans les tranchées de première ligne qu'à la batterie de tir. Mortellement blessé le 3 juin 1915 à son poste de combat à la batterie de tir ; profondément atteint au bras, une jambe emportée, à tenu à régler les détails de son service, donnant en cette circonstance un exemple magnifique d'énergie physique et morale. Décédé le 4 juin (Ordre de l'armée).

RUSPOLI (élève à l'École), sous-lieutenant d'artillerie : glorieusement tué en se portant à cheval avec un entrain superbe, sous un bombardement violent de gros calibre, pour assurer la liaison de son groupe et de l'infanterie (Ordre du Corps d'armée).

BOURGOIGNON (élève à l'École), sous-lieutenant au 32e d'artillerie : d'un dévouement et d'une bravoure exceptionnels, est en permanence aux tranchées de première ligne comme observateur. S'est surpassé le 12 février 1916, en faisant la navette entre un poste de commandement d'infanterie et un observateur d'artillerie pour assurer la liaison sous un bombardement violent. Dès l'arrivée de l'ennemi, a pris un fusil et fait le coup de feu sur les assaillants faisant preuve du plus grand mépris du danger (Ordre de l'armée).

Deuxième citation. — Jeune officier animé de la plus splendide bravoure, ayant toujours recherché les missions les plus périlleuses et les remplissant avec le plus complet mépris du danger. Cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire pour sa conduite comme observateur de première ligne au cours de la bataille de X..., cité de nouveau tout récemment à l'ordre de l'armée pour avoir, le fusil à la main, aidé une petite troupe d'infanterie à repousser une attaque. A été mortellement frappé, le 27 février 1916, en s'élançant à l'assaut avec l'infanterie à coups de grenades, dès qu'il eut rempli la mission dont il était chargé comme artilleur (Ordre de l'armée).

COLLIN (promotion 1904), lieutenant au 15e d'artillerie : admirable de calme et de sang-froid ; a amené, le 28 février 1916, ses canons dans le plus grand ordre sur une position considérée comme intenable, soumise à un violent bombardement d'artillerie lourde. Du 27 février au 9 mars, a été un bel exemple pour son personnel, qu'il dirigeait comme à la manœuvre, malgré les tirs incessants et précis de l'ennemi et les pertes éprouvées, tant en hommes qu'en matériel. Tué le 9 mars à son poste de combat (Ordre de l'armée).

DESALEUX (élève à l'École), sous-lieutenant de réserve d'artillerie : excellent officier, modèle d'entrain et de bravoure. Mortellement frappé à son poste de combat, le 6 mars 1916, après plusieurs heures d'un violent bombardement ennemi, sous lequel il s'était fait remarquer par sa gaieté, son calme et le plus complet mépris du danger (Ordre de l'armée).

FLORNOY (promotion 1910), sous-lieutenant au 121e d'artillerie lourde : réformé, mais engagé volontaire pour la durée de la guerre. Officier d'une bravoure remarquable, s'est signalé par son calme et son sang-froid dans ses reconnaissances comme orienteur. Tué à l'ennemi en se rendant à un observatoire particulièrement dangereux en première ligne, le 13 mars 1916 (Ordre de l'armée).

VUILLEMIN (promotion 1898), lieutenant commandant la 30e batterie du 1er d'artillerie à pied : commande remarquablement une batterie lourde territoriale, dont il obtient un excellent rendement. Grâce à son ascendant et à son sang-froid, la batterie, prise sous un violent bombardement le 21 février, a continué son tir avec une discipline parfaite (Ordre de la brigade d'artillerie).

BASSETTI (élève à l'École), sous-lieutenant au 55e d'artillerie : observateur à la 51e compagnie d'aérostiers ; observateur volontaire en ballon. A montré de belles qualités d'initiative et de sang-froid au cours d'ascensions exécutées dans des conditions atmosphériques souvent défavorables. Mort glorieusement à son poste en ballon, au cours d'une tempête (Ordre de l'armée.)

BERGEROT (promotion 1907), lieutenant commandant la 10e section d'auto-canons de 75 : officier de la plus grande valeur. Technicien remarquable. S'est spécialisé dans le tir contre avions et a obtenu, depuis quatre mois, avec la section qu'il commande dans un secteur très exposé, les résultats les plus satisfaisants. A abattu plusieurs avions ennemis dans nos lignes, s'est maintenu à son poste d'observation sous un bombardement d'une violence inouïe, donnant à tous le plus bel exemple de la bravoure et du sang-froid, et a eu les deux jambes et le bras droit emportés par un projectile ennemi (Ordre de l'armée).

BOUILLY (promotion 1901), capitaine à la 7e batterie du 85e d'artillerie lourde : s'est fait remarquer pendant toute la campagne par sa bravoure et son énergie. Est tombé glorieusement à son poste de combat alors que, malgré un bombardement intense qui durait depuis plusieurs jours, il dirigeait un tir remarquable de précision sur les batteries ennemies (Ordre de l'armée).

LAUER (promotion 1894), lieutenant-pilote à l'escadrille 94 : bien qu'appartenant à la réserve de l'armée territoriale, a demandé à entrer dans l'aviation et a passé son brevet de pilote. A rendu les plus grands services grâce à son dévouement, son activité, ses connaissances techniques, dans la mise au point des correcteurs de tir et l'aménagement des avions torpilleurs (Ordre du Service Aéronautique).

ROCHARD (promotion 1904), lieutenant observateur à l'escadrille M.F.52 : a fait preuve des plus grandes qualités de courage et de sang-froid. Esprit net et réfléchi, exécute presque journellement, depuis le mois de mai 1915 et souvent sous un feu extrêmement intense des batteries ennemies contre avions, des réglages d'artillerie lourde. A attaqué à plusieurs reprises des avions ennemis qu'il a réussi à mettre en fuite (Ordre de la Division).

Deuxième citation. — Chef des observateurs du groupe sud, a rendu les plus grands services en organisant l'observation aérienne en liaison avec l'artillerie. A réussi les réglages les plus dangereux et les plus difficiles sur les pièces de gros calibre dont la destruction s'imposait. Comme passager volontaire à une escadrille voisine et plus tard avec sa section, quand celle-ci a pris part aux bombardements, a effectué des expéditions de jour et de nuit sous le feu des batteries contre avions, avec un courage et un sang-froid remarquables (Ordre de l'armée).

TEILHARD Gabriel (promotion 1909), lieutenant d'artillerie, observateur à la 23e compagnie d'aérostiers : observateur en ballon depuis plus de neuf mois ; a rendu d'importants services à l'artillerie grâce à la sûreté de ses appréciations et à son sang-froid dans des situations difficiles. En mai 1916, au cours d'une violente tempête, voyant son ballon rompre son câble, a donné un bel exemple de décision et de courage en se précipitant de 1.000 mètres dans le vide en parachute avec tous les papiers du bord, pour éviter de tomber aux mains de l'ennemi (Ordre de l'armée).

MARCHÉ (promotion 1912), lieutenant au 20e d'artillerie : est resté pendant plus d'une heure à son poste de combat sous un bombardement d'une rare violence, aidant son chef de groupe à maintenir l'ordre et le calme. A coopéré pendant toute la nuit au déblaiement d'une maison sous les décombres de laquelle étaient ensevelis trois officiers et six hommes (Ordre du Corps d'armée, 24 décembre 1914).

PENICAUD (promotion 1913), officier d'artillerie, passé sur sa demande dans l'infanterie, sous-lieutenant de réserve au 1er bataillon de chasseurs ; a toujours fait preuve des plus brillantes qualités militaires. Le 17 septembre 1916, à la tête d'un groupe de grenadiers d'élite et de chasseurs, s'est précipité dans le retranchement ennemi, y a lutté avec la plus grande bravoure et a résisté à quatre contre-attaques ; bien que blessé, est resté plusieurs heures à son poste de combat. Déjà plusieurs fois cité à l'ordre.

CHARLET (promotion 1914), sous-lieutenant à la 8e batterie du 32e d'artillerie : officier d'un dévouement à toute épreuve, qui était devenu rap dement, par un travail incessant, un excellent officier de batterie et qui, par son intelligence et son extrême conscience, donnait les plus belles espérances. A été mortellement frappé le 18 juin 1916, à son poste de combat pendant un violent bombardement (Ordre de l'armée).

COLOMB (promotion 1911), sous-lieutenant au 6e d'Artillerie : jeune officier qui a su se faire adorer de ses hommes par sa modestie, autant que par son sang-froid remarquable et sa bravoure tranquille. Le 2 novembre 1914, sa batterie étant prise sous un violent bombardement d'obus de gros calibre, a été mortellement frappé d'un éclat à la tête alors qu'il s'assurait que ses hommes s'abritaient conformément aux ordres donnés (Ordre du Corps d'armée).

DE LASSUS SAINT-GENIÈS (promotion 1911), lieutenant d'active au 29e d'artillerie : officier d'une très grande valeur, d'une froide bravoure, d'une forte énergie, toujours calme. Animé au plus haut degré du sentiment du devoir. A donné en toutes circonstances depuis le début de la campagne, les preuves de ses remarquables qualités militaires. Est tombé glorieusement à son poste de combat le 14 octobre 1916 (Ordre de l'armée).

MENET (promotion 1903), capitaine au 118e d'artillerie lourde : offiicier remarquable par ses connaissances professionnelles et son ascendant sur ses hommes. A été tué en dirigeant une mise en batterie à courte distance des lignes ennemies (Ordre de l'armée, 21 décembre 1916).

PETIT (promotion 1914), sous-lieutenant au 24e d'artillerie : désigné comme liaison entre sa batterie et le chef de bataillon commandant les troupes d'attaque de première ligne, tout jeune officier a montré sous un feu violent, un calme et un sang-froid dignes des plus grands éloges. Blessé, est revenu à sa batterie incomplètement guéri, ne voulant pas être renvoyé à l'arrière (Ordre de la division, 10 juin 1915).

Deuxième citation. — Jeune observateur dévoué et consciencieux. Récemment arrivé en escadrille, s'est consacré depuis le début des attaques de juillet 1916 sur la Somme aux missions de réglage de tir de destruction qu'il a menées à bien, malgré le feu de l'artillerie ennemie et les mauvaises conditions atmosphériques. Le 30 juillet, au retour d'une reconnaissance de longue durée, est tombé glorieusement après avoir accompli sa mission (Ordre de l'armée).

VILLENAVE (promotion 1883), lieutenant de réserve à l'état-major de la 8e brigade de dragons avait tenu, malgré son âge (cinquante-quatre ans), à être maintenu dans les cadres de la réserve, en vue d'une campagne éventuelle : ses désirs se sont réalisés. N'a cessé depuis le commencement de la campagne de rendre les meilleurs services à l'état-major de la brigade ; toujours prêt à marcher ; belle attitude au feu ; y a ramené à plusieurs reprises des combattants privés de leurs chefs et qu'il a regroupés (Ordre de l'armée, 16 novembre 1914).

COUDER (promotion 1910). *Troisième citation.* — Capitaine, chef de la section de photographie aérienne d'armée : officier de la plus haute intelligence, d'un dévouement hors ligne, d'un courage allant jusqu'à la témérité. Déjà trois fois cité à l'Ordre de l'armée. A fait, à des altitudes variant de 1.200 à 3.000 mètres, toute une série de photos obliques à revers des lignes ennemies. Mort glorieusement au combat aérien le 25 février 1917.

DAMIEN (promotion 1913), lieutenant-observateur en avion, depuis près d'un an, a fait preuve quotidiennement de beaucoup d'habileté dans les missions qui lui sont confiées et d'un grand sang-froid dans les circonstances difficiles. A rendu les plus grands services lors de la préparation des attaques du 24 octobre et du 15 décembre, en réunissant, par un temps très défavorable, des réglages importants, volant à moins de 300 mètres au-dessus des lignes pendant plusieurs heures consécutives. Tué à l'ennemi dans un combat d'avions, au cours d'une reconnaissance, le 14 février 1917 (Ordre du Corps de l'armée).

GOUBEAU (élève à l'École), sous-lieutenant observateur à l'escadrille F. 52 : bravoure au feu poussée jusqu'à la témérité. Le 11 octobre, au cours d'un tir, la tranchée étant momentanément encombrée et le transport des projectiles ne pouvant plus continuer, a franchi le parapet, portant lui-même les bombes en terrain découvert, donnant ainsi l'exemple du plus complet dévouement (Ordre de la division).

Deuxième citation. — Observateur ayant de grandes qualités de sang-froid et d'audace, plein d'allant et s'offrant spontanément pour exécuter les missions les plus périlleuses. Le 3 juillet 1916, pendant une reconnaissance tactique, a engagé un combat avec un avion de chasse ennemi au cours duquel son appareil fut gravement atteint et a rapporté les renseignements qui lui étaient demandés ; a participé à dix bombardements de nuit (Ordre du Corps d'armée, 19 août 1916).

Troisième citation. — Observateur d'un courage, d'une audace au-dessus de tout éloge. A accompli pendant les attaques de nombreuses reconnaissances photographiques sur les batteries ennemies. Le 24 décembre 1916, attaqué par cinq avions ennemis, a réussi à les mettre en fuite, et, bien que son appareil fût gravement endommagé par quatre balles, n'a pas hésité à poursuivre sa mission qu'il a menée à bonne fin (Ordre de l'armée, 30 décembre 1916).

Quatrième citation. officier de la plus grande bravoure, animé du sentiment le plus élevé de son devoir. Pendant trois ans de guerre, comme observateur et comme pilote, a forcé, par son entrain et son extraordinaire allant, l'admiration de tous. Récemment a abattu, sur un de nos terrains d'aviation, un monoplan ennemi. Est tombé glorieusement dans nos lignes au cours d'un combat contre plusieurs avions ennemis. Chevalier de la Légion d'honneur, quatre fois cité à l'ordre (Ordre de l'armée 14 juillet 1918).

DEJEAN (promotion 1913), lieutenant au 106e d'artillerie lourde : officier d'une bravoure exemplaire, très pénétré de ses devoirs. A été tué en se portant au secours d'un peloton de pièce de sa batterie, enseveli, sous un abri par l'explosion d'un obus de gros calibre (Ordre de l'armée).

PUGH (promotion 1899), capitaine au 15e d'artillerie : capitaine commandant d'une grande bravoure et d'une haute valeur. Déjà fait chevalier de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite à X..., vient de se distinguer de nouveau en poussant sa batterie à huit cent mètres des premières, dans des conditions délicates et périlleuses, pour appuyer un coup de main, grâce à lui pleinement réussi. A été tué au milieu de sa batterie, au moment où il donnait à son personnel des instructions pour de nouveaux tirs (Ordre de l'armée).

FASSY (promotion 1907), lieutenant d'artillerie à pied : très bon officier, chargé de rechercher des emplacements d'observatoires au voisinage de l'ennemi, a exécuté de nombreuses reconnaissances pendant lesquelles il a fait preuve d'une grande bravoure. Tombé glorieusement au cours d'une de ces reconnaissances le 17 février 1917 (Ordre de l'armée).

HUGUENIN (promotion 1912), sous-lieutenant à l'escadrille C.227 : officier observateur de très grosse valeur à tous les points de vue. Déjà cité une première fois dans l'infanterie, pour grave blessure reçue au cours d'une attaque où il s'était distingué par son courage et son sang-froid, une deuxième fois dans l'aviation pour sa conduite particulièrement audacieuse en toutes circonstances. Le 30 mai 1917, a été mortellement blessé dans un combat aérien, alors qu'il accomplissait sa mission avec l'entrain, le calme, la modestie et la maîtrise qui faisaient journellement l'admiration de tous ses camarades (Ordre de l'armée).

MONIER (promotion 1904), capitaine au 116e d'artillerie lourde : officier très énergique et remarquablement entraîné au tir des pièces d'artillerie lourde. Au front depuis la mobilisation, a pris part comme commandant de batterie à tous les combats livrés sous Verdun depuis juillet 1916. S'est distingué en dernier lieu les 14, 15 et 16 décembre par des tirs menés vigoureusement avec une précision qui a beaucoup contribué au succès de nos armes.

TASSART (promotion 1900), lieutenant au 30e d'artillerie, 22e batterie : malgré le feu violent de l'artillerie ennemie sur sa batterie repérée, a refusé de s'abriter avant que tous les servants le soient, donnant pendant toute cette journée, le plus bel exemple de courage et de mépris du danger. A été tué à son poste (Ordre de la division).

VIENNOT (promotion 1909), lieutenant observateur à l'escadrille F.8 : très bon officier et observateur remarquable. Chargé, le 23 avril 1917, d'un réglage particulièrement difficile, est parti, malgré le mauvais temps. Attaqué par un avion ennemi, l'a mis en fuite et a continué sa mission. Projeté, à la suite d'un remous très violent, hors de la nacelle, à 1.500 mètres de hauteur, a pu, grâce à son sang-froid, se maintenir sur l'appareil. Blessé à la main, a néanmoins continué son réglage et n'est rentré à l'escadrille que sa mission terminée, donnant à tous un bel exemple d'énergie et de courage (Ordre de l'armée).

ENCOIGNARD (élève à l'École), sous-lieutenant à la 14e batterie du 81e d'artillerie lourde : le 21 juin 1916 au cours d'un bombardement des plus violents par obus asphyxiants et lacrymogènes a amené sa section à l'emplacement de batterie, a mis son matériel à la position de tir et une demi-heure après a ouvert le feu (Ordre de la brigade, 24 juillet 1917).

Deuxième citation. — Modèle de bravoure et de dévouement, s'est distingué fréquemment au cours de la campagne en remplissant des missions périlleuses en première ligne, particulièrement à Verdun, les 10 et 11 juillet 1916, sur la Somme, les 10 et 14 octobre 1916, reconnaissance et observation des tirs, et au cours des opérations actuelles comme officier de liaison avec l'infanterie les 15 et 25 mai 1917. Tué à son poste le 1er juin 1917 (Ordre de l'armée).

JANET (promotion 1913), lieutenant escadrille F.206, 37e d'artillerie, pilote et chef d'escadrille remarquable à tous les points de vue. Par son exemple de tous les instants a su communiquer son énergie, son calme et son audace à tout le personnel sous ses ordres, faisant de son escadrille une unité de premier ordre qui a rendu les plus grands services à l'artillerie au cours des opérations du 31 août 1916 au 4 juin 1917. A livré de nombreux combats aériens notamment le 19 mai 1915 où, seul, il a attaqué trois avions de chasse ennemis qu'îl a réussi à mettre en fuite (Ordre de l'armée).

SARTORI (élève à l'École), sous-lieutenant à l'escadrille C.28 : officier qui s'est signalé en toutes circonstances par son dévouement et son courage et qui a rendu les services les plus signalés comme observateur en avion. Le 29 septembre 1915, ayant eu son avion très gravement endommagé par 60 éclats d'obus au cours d'un vol de surveillance des batteries ennemies, n'a cependant atterri qu'après accomplissement complet de sa mission (Ordre de l'armée, 19 octobre 1915).

Deuxième citation, sous-lieutenant observateur à l'escadrille M.F.7 : officier remarquablement doué qui joignait à des connaissances professionnelles étendues des qualités d'entrain, de courage et de décision qui en faisaient un excellent observateur. Le 28 avril 1916, chargé d'une reconnaissance à l'intérieur des lignes ennemies, a trouvé une mort glorieuse, en la poursuivant en dépit d'un tir d'artillerie très précis qui a fini par mettre le feu à son appareil et l'abattre au sol (Ordre de l'armée).

PIRCKHER (promotion 1878), ingénieur en chef des travaux du jour à la Compagnie des Mines de Béthune : titres exceptionnels. Depuis le début de la guerre a assuré, dans les conditions les plus difficiles, la marche des services du jour. S'est toujours immédiatement porté, malgré les bombardements, aux points les plus dangereux, pour y assurer la sécurité du personnel et la protection du matériel. N'a consenti que contraint, par la Direction, à prendre un repos que nécessitait son état de santé et, à plusieurs reprises, a fait tous ses efforts pour reprendre ses fonctions. Croix de guerre.

VERNES (promotion 1909), observateur d'un courage et d'une énergie au-dessus de tout éloge. Evacué en mai et dispensé de tout service, est revenu pour prendre part aux récentes opérations au cours desquelles il a exécuté les missions les plus périlleuses avec autant d'intelligence que d'audace. Déjà trois fois cité à l'ordre. La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

DEQUEKER (promotion 1900), officier d'artillerie : a été tué le 15 octobre 1917, en se portant, sous un bombardement violent, au secours de plusieurs hommes de son unité qui venaient d'être blessés. Déjà deux fois cité au cours de la campagne (Ordre de l'armée).

LEHODEY (promotion 1913), lieutenant à l'escadrille 8 : officier observateur remarquable qui, par son exemple et sa méthode de travail, a rendu les plus grands services à l'escadrille. S'est particulièrement distingué au cours des dernières attaques où, grâce à ses qualités de calme, d'audace et de sang-froid, il a pu mener à bien toutes les missions qui lui ont été confiées, malgré les conditions atmosphériques difficiles et de durs combats. Le 24 octobre, a effectué à cinquante mètres au-dessus de l'ennemi, une reconnaissance très fructueuse (Ordre de l'armée, 12 décembre 1917).

MORO (élève à l'École). *Cinquième citation.* — Observateur de premier ordre. Pendant la préparation des attaques, s'est dépensé sans compter pour assurer les réglages des tirs de destruction sur des ouvrages ennemis très importants, volant plus de trente heures par tous les temps, pendant la période du 11 au 25 août 1917 ; a ainsi largement contribué au succès de notre offensive (Ordre de l'artillerie de l'armée, 1er septembre 1917).

SCHOELLER (élève à l'École), observateur à la 38e compagnie d'aérostiers : a fait preuve de brillantes qualités d'observateur en même temps que de hautes qualités morales au cours des ascensions rendues pénibles par les circonstances atmosphériques et les attaques des avions. Le 30 juin 1916, son ballon était soumis au tir fusant de l'artillerie, puis, attaqué par des avions ennemis les 20 août 1916, 9 février et 6 mars 1917, à chaque fois poursuivit sa mission d'observation avec un sang-froid digne d'éloges (Ordre de l'Aéronautique).

Deuxième citation. — Observateur doué de belles qualités d'entrain et de sang-froid ; le 19 août 1917, a eu son ballon attaqué de très près et déchiré par des projectiles d'un avion ennemi. A sauté en parachute. Est remonté le jour même après la réparation du ballon pour poursuivre sa mission. Déjà cité à l'ordre de l'Aéronautique (Ordre de l'armée, 10 septembre 1917).

VERNES (promotion 1909), officier au 4e d'artillerie : depuis le début de la campagne, a assuré avec beaucoup d'à-propos et dans des conditions délicates le ravitaillement de son groupe (Ordre du régiment 8 mars 1915).

Deuxième citation. — A pris l'initiative d'exécuter une mission particulièrement importante qui semblait impossible à remplir en raison de la pluie et de la brume ; a dû passer à 300 mètres au-dessus des fils de fer ennemis et a eu son appareil atteint. A entièrement rempli sa mission (Ordre du Corps d'armée, 9 octobre 1915). Troisième citation parue.

Quatrième citation. — Officier observateur admirable et d'une grande valeur. Tué glorieusement le 24 mars 1917, dans un combat aérien livré au cours d'une mission photographique particulièrement périlleuse (Ordre de l'armée, 10 avril 1917).

BECQUART (promotion 1903), capitaine commandant le 2e groupe du 265e d'artillerie : officier de la plus grande valeur technique et morale : a été en toutes circonstances l'âme de son groupe. Tué glorieusement à son poste de commandant (Ordre de l'armée, 4 mai 1918).

WALRAND (promotion 1910), lieutenant au 2e d'artillerie : a organisé, dans des conditions particulièrement difficiles, le tir contre les ouvrages ennemis installés sous bois, et n'a pas hésité à se rapprocher à 150 mètres de l'objectif pour observer les points de chute (Ordre de la division).

Deuxième citation. — Officier plein d'audace et de courage, payant de sa personne en toutes circonstances : joint à une belle intelligence une énergie peu commune et possède un véritable ascendant sur la troupe. Sérieusement blessé sur la position de batterie au cours d'un violent bombardement le 24 septembre 1916. Revenant à lui après une heure passée sans connaissance, oubliant ses blessures pour ne s'inquiéter que du camarade mortellement frappé à ses côtés. A rejoint son poste à peine guéri (Ordre de la division).

BOISSIÈRE (promotion 1906), capitaine au 51e d'artillerie, tué le 27 mai 1918 au Chemin-des-Dames, lors d'une attaque récente, en se découvrant pour surveiller l'avance de l'ennemi sur sa batterie. A assuré jusqu'à la dernière minute le commandement du tir, suppléant à la rupture des communications téléphoniques par une observation constante et une appréciation nette de la situation.

Officier d'une haute valeur morale, qui était adoré de ses hommes ; a laissé dans sa batterie et dans le groupe des regrets unanimes.

POSTH (élève à l'école), lieutenant d'artillerie observateur d'escadrille : officier d'un courage froid et résolu, sa batterie étant soumise à un violent bombardement de gros calibre, pendant l'exécution d'un tir, s'est placé derrière ses pièces pour encourager et soutenir son personnel, a été grièvement blessé (Ordre du régiment).

Promu lieutenant le 4 août 1916.

Passé le 28 mars 1917 d'abord au 6e groupe d'artillerie d'Afrique, puis au 3e groupe, a demandé à passer dans l'aviation pour revenir sur le front bien que reconnu inapte à faire campagne, détaché de l'École d'osbervation en avion à Sommesous et sorti le premier de l'École de tir aérien de Cazaux.

Deuxième citation. — Observateur d'un courage et d'une audace dignes de tous les éloges. A exécuté au cours des journées des 27, 28 et 30 mars plusieurs reconnaissances à basse altitude, rapportant chaque fois des renseignements précis et de la plus haute importance. Est descendu à 150 mètres le 30 mars pour mitrailler les convois X... Le 11 juin, au cours d'une reconnaissance au-dessus des lignes allemandes, fut entouré par douze avions ennemis de la fameuse escadrille « Tango ». Bien que touché au bras gauche, s'est battu jusqu'au bout comme un démon et a continué à tirer jusqu'à ce qu'il ait été frappé mortellement d'une balle en plein front et d'une autre au cœur. Les renseignements qu'il a rapportés de ses dernières reconnaissances étaient, d'après ses chefs, de la plus haute importance et ont puissamment contribué à l'arrêt de l'ennemi (Ordre de la division).

Troisième citation. — Au cours des opérations du 9 au 12 juin 1918, a exécuté des missions de liaison d'infanterie, suscitant l'admiration de ses camarades pour son absolu mépris du danger. Glorieusement tombé le 12 juin 1918 au cours d'une mission (Ordre de l'armée).

GUEUGNON (élève à l'École) : officier très énergique, s'est proposé plusieurs fois pour des missions périlleuses. A ramené à l'abri un fantassin blessé sous un feu intense d'obus de gros calibre, le 24 septembre 1915 (Ordre du régiment).

Deuxième citation. — Officier brave jusqu'à la témérité, d'un sang-froid remarquable et s'offrant pour toutes les missions difficiles. A été enseveli, sérieusement contusionné, et atteint de multiples blessures par suite de la chute d'un obus sur le poste d'observation où il se trouvait pour exécuter le réglage des tirs de sa batterie (Ordre de la division).

Troisième citation. — Officier remarquable à tous les points de vue ; s'est dépensé sans compter à maintes reprises et particulièrement pendant la préparation de l'attaque du 23 octobre 1917 pour la construction d'observatoires et l'établissement de liaisons dans des terrains fortement bombardés. Est parvenu à d'excellents résultats qui lui ont permis, comme chef de la liaison auprès du colonel d'infanterie, de fournir des renseignements pendant toute la marche en avant du régiment (Ordre de l'armée).

Quatrième citation. — Officier d'élite, d'une énergie, d'une volonté et d'un dévouement incomparables, ayant une telle notion du devoir qu'il estimait toujours ne pas en avoir assez fait ; toujours prêt à se dépenser dans les circonstances les plus difficiles : a été tué au milieu de sa batterie au moment où il s'assurait que tout son personnel était abrité (Ordre de l'armée).

PICOT (promotion 1907), capitaine au 10e d'artillerie : officier d'une grande valeur qui a fait preuve en toutes circonstances des plus belles qualités militaires. A brillamment conduit au combat, au cours des récentes opérations, le groupe qu'il commandait, jusqu'au moment où il a été grièvement blessé. La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme (Nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur).

Première citation. — Capitaine au 10e d'artillerie : capitaine De la Biche, lieutenant Picot, lieutenant Ducroux. Au combat du 22 août 1914, ont fait preuve de décision, de courage et de sang-froid en poussant en avant, dans un moment critique et sans soutien d'infanterie, deux pièces d'artillerie qu'ils servirent eux-mêmes. Ont exécuté un tir très efficace qui a puissamment contribué à établir le combat (Ordre du Corps d'armée).

Deuxième citation. — Le 4 juin 1916, au moment où sa batterie venait d'être soumise à un violent bombardement d'artillerie, tuant et blessant plusieurs de ses hommes et de ses gradés et bouleversant son matériel, est intervenu avec le plus grand sang-froid, a rétabli l'ordre en quelques minutes, a fait reprendre le tir pour exécuter la mission qu'il avait reçue, restant à découvert sous un feu intense et donnant à tous la mesure de sa vaillance et l'exemple du sacrifice (Ordre de l'armée).

PAILLAC (promotion 1904), lieutenant au 53e d'artillerie, 14e batterie : toujours prêt à occuper les observatoires dangereux, s'est distingué maintes fois depuis le début de la campagne et en particulier à la bataille de mars 1916 ; a assuré une liaison nécessitant le parcours d'un terrain violemment bombardé (Ordre de l'état-major du Corps d'armée).

Deuxième citation. — Capitaine commandant la 9e batterie du 55e d'artillerie : officier d'une énergie et d'un allant remarquables. S'est signalé devant Saint-Quentin en avril 1917. Dans les récents combats de juillet et août 1917, commandant une batterie isolée dans une situation dangereusement exposée, a parfaitement rempli toutes ses missions (Ordre de la division, septembre 1917).

Troisième citation. — A préparé l'action d'un groupe d'artillerie pour l'exécution d'un coup de main et par les dispositions prises et la précision de son tir a largement contribué au succès de l'opération (Ordre de la division, 21 février).

Quatrième citation. — Commandant de batterie plein d'allant et d'initiative : s'est distingué à plusieurs reprises dans l'exécution de coups de main heureux au succès desquels il a fortement contribué par la minutie de sa préparation et son entente étroite avec l'infanterie. Commandant un groupe en l'absence du chef d'escadron pendant la marche d'approche qui a précédé les dernières opérations, l'a mené au combat dans les meilleures conditions d'entraînement et a fait preuve, pendant la bataille, de ses qualités coutumières (Ordre de la division, 15 juin 1918).

DE LA SABLONIÈRE (promotion 1911), capitaine commandant d'escadrille : chef d'escadrille ayant fait preuve, dans l'exercice de son commandement, des plus belles qualités militaires. Aussi bon pilote qu'observateur accompli, avait su, par ses qualités de commandement et son exemple journalier, faire d'une escadrille de nouvelle formation une unité de premier ordre. Sur la brèche depuis quatre ans, se dépensant sans compter, s'adjugeant les missions les plus délicates ou les plus périlleuses, a trouvé, le 20 août 1918, au cours d'une liaison d'infanterie, une mort glorieuse, digne de tout son passé de chef d'escadrille et d'observateur (Ordre de l'armée).

BARBIER (promotion 1899), officier de réserve qui a rendu, depuis le début de la campagne, les plus précieux services dans les postes qui lui ont été confiés. A constamment donné l'exemple du zèle le plus éclairé et du plus intelligent dévouement. Atteint par une cruelle maladie, a tenu à continuer son service jusqu'à l'extrême limite de ses forces. A été évacué par ordre et est mort peu de jours après.

CARRÉ (promotion 1901), lieutenant aviateur, état-major 10e groupe de bombardement : officier d'une haute valeur intellectuelle et morale, joignant à de sérieuses qualités techniques un allant exceptionnel et une entraînante bonne humeur a exécuté plus de vingt bombardements, donnant ainsi la mesure de sa haute conception du devoir, de son courage et de son sang-froid. Dans la nuit du 8 au 9 août 1918, a provoqué par la précision de son tir un incendie suivi d'explosion dans une gare ennemie importante (Ordre du 10e groupe de bombardement).

DELAAGE (promotion 1909), capitaine d'artillerie : adjoint au commandant d'un groupement, a rempli sur des zones violemment battues des missions de liaison et de reconnaissance, tant dans l'intérieur du groupement qu'auprès de l'infanterie avec une inlassable activité et une intelligence militaire parfaite (Ordre de la division, 1er mai 1916).

Deuxième citation. — A, depuis un an, rendu comme adjoint au commandant de l'artillerie divisionnaire de remarquables services et s'est distingué dans les diverses opérations par son intelligence, par l'étendue de ses connaissances, son entrain et son activité (Ordre de l'artillerie divisionnaire, 14 mai 1917).

Troisième citation. — Officier très brillant et commandant de batterie de premier ordre. S'est particulièrement distingué dans la préparation et l'exécution d'un coup de main où il a obtenu de sa batterie de remarquables résultats sur un terrain particulièrement difficile et délicat (Ordre du Corps d'armée, 11 décembre 1917).

Quatrième citation. — A commandé sa batterie avec distinction aux combats de la Malmaison, et a su maintenir dans son unité, malgré les pertes sérieuses, un moral élevé et un entrain remarquable (Ordre de l'artillerie divisionnaire, 8 mars 1918).

Cinquième citation. — Commandant de batterie remarquable, plein d'allant, de bravoure et de décision. Le 31 mai 1918, dans des circonstances difficiles, a reporté sa batterie sur une position plus favorable et a ainsi enrayé la progression de l'ennemi, en lui infligeant de lourdes pertes (Ordre du Corps d'armée, 5 juin 1918).

Sixième citation. — Admirable officier, d'une bravoure incomparable. Commandant de batterie, adoré de son personnel qui a su reconnaître en lui l'homme de cœur en même temps qu'un véritable chef. Le 15 juillet 1918, sentant l'attaque de l'ennemi imminente, s'est, sous le plus violent bombardement, porté au poste d'observation pour surveiller lui-même le développement de la bataille. Est tombé glorieusement au moment où, sous l'effet de ses tirs, les vagues ennemies venaient se briser sur nos positions (Ordre de l'armée, 10 septembre 1918).

KERAVAL (élève à l'École), lieutenant au 28e d'artillerie de campagne, observateur à l'escadrille 261 : observateur en avion d'une grande valeur morale. A rendu de précieux services au commandement, au cours de nombreux vols de liaison d'infanterie à faible altitude, notamment le 9 juin, les 10, 16, 17 et 19 août. (Ordre de la division).

Deuxième citation. — Excellent observateur qui a donné maintes fois des preuves de belles qualités professionnelles et morales. A effectué plus de cent heures de vol au cours de reconnaissances et de réglages de tirs d'artillerie. Pendant les attaques de l'Aisne (octobre 1917) a accompli plusieurs missions de destruction qui ont contribué à l'avance de nos troupes (Ordre de l'aéronautique).

Troisième citation. — Observateur en avion d'une audace et d'une bravoure remarquables servies par une intelligence supérieure. Le 27 août 1918, a trouvé une mort glorieuse au-dessus des lignes ennemies au cours d'un de ces vols à basse altitude dont il était coutumier.

RICHARD DE VESVROTTE (promotion 1914), état-major du 6e groupe du 110e d'artillerie lourde : officier orienteur d'une compétence et d'un zèle au-dessus de tout éloge. A largement contribué, grâce à de nombreuses reconnaissances faites en tous les points avancés du secteur, au succès des missions particulièrement délicates confiées aux batteries du groupe les 3 et 4 mai 1917 (Ordre du commandant de l'artillerie, 19 mai 1917).

Deuxième citation. — Lieutenant commandant la 3e batterie du 310e d'artillerie lourde : officier de tout premier ordre, dont le mérite, la bravoure, la compétence, lui ont valu l'estime de tous ses chefs et les éloges les plus mérités. Sang-froid remarquable et dévouement absolu. A rendu au groupe les plus grands services. Tué à son poste, lors d'une récente attaque ennemie (Ordre de l'armée, 12 juin 1918).

DENIS Henri (promotion 1912), capitaine à l'escadrille S.A.L.40 : a rempli au cours de plusieurs combats, avec courage et intelligence, les fonctions d'observateur et d'agent de liaison aux tranchées sous le feu violent de l'ennemi, se portant à cet effet jusque dans les postes d'écoute les plus avancés et circulant dans les endroits les plus pénibles (Ordre de l'artillerie du Corps d'armée).

Deuxième citation. — Observateur en avion des plus remarquables par l'habileté, le sang-froid et la hardiesse avec lesquels, depuis plus de trois mois, il poursuit chaque jour les réglages d'artillerie, aussi indifférent aux éclatements incessants des projectiles tirés sur lui par des canons spéciaux, qu'à la poursuite des avions ennemis. Surpris le 7 mai à courte distance par un Fokker, n'a pas hésité à l'attaquer, bien que monté sur un appareil moins rapide, et après l'avoir forcé à la retraite, a continué et terminé son réglage (Ordre de la division d'infanterie de l'armée d'Orient).

Troisième citation. — Bravoure, sang-froid, qualités professionnelles remarquables Le 9 mars 1916, au cours d'un réglage, rencontre un avion ennemi, n'hésite pas à prendre l'initiative de l'attaque bien qu'il soit dans des conditions inférieures, et soutient un dur combat au cours duquel son avion est sérieusement endommagé (Ordre de l'aéronautique de l'armée d'Orient).

Quatrième citation. — Excellent observateur faisant l'admiration de tous par son entrain et sa bravoure, volant par tous les temps et souvent à très faible altitude sur les lignes ennemies pour permettre d'assurer toutes les missions qui lui sont confiées. Blessé grièvement le 12 avril 1917 dans une chute d'avion provoquée par la tempête (Ordre de l'armée).

Cinquième citation. — Pléiade d'observateurs et de pilotes, pleins d'entrain, de cran et d'ardeur, toujours prêts à prendre l'air quels que soient la fatigue et les périls, n'a cessé pendant les mois de juin et juillet 1917, sous l'habile et énergique commandement du lieutenant Denis, de rendre à l'artillerie non endivisionnée du corps d'armée les plus importants services et de lui apporter le plus précieux concours (Ordre du régiment).

Sixième citation. — Commandant d'escadrille qui a fait preuve à l'armée d'Orient, comme sur le front français, de magnifiques qualités professionnelles donnant à tous l'exemple du courage et d'une haute conscience de ses devoirs. Tué en combat aérien le 19 juillet 1918 (Ordre de l'armée).

BONIN Henri (élève à l'École), aspirant à la 5e batterie : a assuré la liaison avec l'infanterie aux tranchées de première ligne dans des positions fortement contrebattues et dont l'accès était des plus dangereux (Ordre du régiment).

Deuxième citation. — Le 21 août 1916, ayant reçu l'ordre de procéder à l'étude de détail des organisations ennemies dans un saillant très prononcé d'un secteur nouveau, a, malgré le tir de plusieurs mitrailleuses, survolé les tranchées à faible altitude en raison des nuages et a été atteint d'une balle qui lui a fracturé l'humérus (Ordre de l'armée).

Troisième citation. — Sous-lieutenant observateur courageux et actif, déjà blessé sur le front français où il a été l'objet de deux citations. Le 8 juillet 1917, malgré un feu nourri a attaqué à la carabine à faible hauteur un groupe de rebelles, contribuant ainsi à sa capture (Ordre du détachement du Sud-Tunisien).

Quatrième citation. — Parfait observateur qui s'est particulièrement distingué au cours des opérations d'El-Hammam (mai 1918), en exécutant chaque jour, au-dessus de la zone ennemie, des bombardements très réussis et des reconnaissances du plus haut intérêt pour le commandement. Le 19 mai a pris part au bombardement très efficace des douars dissidents de la région du Haut-Aim-er-Rébis. A eu le 23 mai son avion endommagé par le tir ennemi, alors qu'il survolait à faible altitude des groupes adversaires (Ordre de l'armée).

Cinquième citation. — Officier observateur de grand mérite, toujours prêt à accomplir les missions les plus périlleuses. Vient de prendre une part des plus brillantes aux opérations du Tarfitalet (octobre 1918). Volant chaque jour dans des conditions atmosphériques parfois très pénibles, a effectué des bombardements et des réglages d'artillerie très efficaces. A contribué au succès des opérations en fournissant minute par minute au commandement les renseignements les plus exacts et les plus complets sur un adversaire nombreux et mordant. Une blessure, quatre citations (Ordre de la subdivision).

Et voici quelques nominations ou promotions dans la Légion d'honneur :

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur :

HERSENT (élève à l'École), sous-lieutenant d'artillerie : jeune officier qui, en maintes cironstances, a donné les plus belles preuves de sa froide bravoure et de son dévouement. Commandant une section avancée, souvent prise à partie par les tirs ennemis, s'est toujours parfaitement acquitté des missions dont il a été chargé. Le 26 juillet 1917, au cours d'un violent bombardement, un projectile ennemi étant tombé sur un abri, n'a pas hésité à sortir du P.C. pour s'assurer que personne n'avait été atteint. Blessé très grièvement à ce moment par un deuxième projectile, a fait preuve, pendant son évacuation, d'une abnégation au-dessus de tout éloge.

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur :

DUSSUMIER DE FONBRUNE (élève à l'École), officier d'une valeur exceptionnelle, admiré de tous pour son courage et son mépris du péril. A su obtenir de la batterie de tranchée qu'il commandait des efforts considérables et de longue haleine, malgré des pertes sensibles, payant de sa personne et s'exposant toujours le premier au danger. Le 21 mai 1917, s'est porté sur un point soumis à un bombardement intense d'obus de gros calibre, pour protéger de ses feux l'infanterie en danger. A été tué dans l'accomplissement de ce devoir. Déjà deux fois cité.

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur :

CASEVITZ (Henri) (promotion 1890), lieutenant (territorial) à la 28e batterie du 107e régiment d'artillerie lourde : commandant de batterie ayant un grand ascendant sur sa troupe par son énergie, son calme et sa bravoure. Le 8 juin 1916 a été atteint mortellement au cours d'une reconnaissance violemment bombardée (A été cité).

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume :

TASSART Jules (promotion 1900), lieutenant (territorial), à la 22e batterie du 30e R.A.C. : malgré un feu violent de l'artillerie ennemie sur sa batterie repérée, a refusé de s'abriter avant que tous les servants ne le soient : donnant pendant cette journée le plus bel exemple de courage et de mépris du danger. A été tué à son poste. A été cité.

A été promu au grade d'officier :

WERTH Jean-Thomas (promotion 1879), directeur des Usines de la Société des hauts-fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin, chevalier du 1er juin 1896. Organisateur de premier ordre, qui, en temps de paix, avait apporté des améliorations considérables dans le fonctionnement des usines de Denain et d'Anzin ; a fait preuve, pendant l'occupation allemande, du plus grand dévouement et d'une énergie remarquable, refusant de faire fonctionner des usines qui furent détruites par l'ennemi ; a ranimé le courage de la population par sa confiance constante dans la victoire finale.

Jean Werth est l'éminent ingénieur, le grand savant dont nous avons décrit la brillante carrière.

Il ne faut pas oublier le rôle joué par ceux de nos camarades demeurés dans les lignes ennemies : la magnifique conduite de M. le Sénateur NOEL, maire de Noyon, directeur de l'École, les éminents services rendus par notre camarade Werth, dont nous venons de donner la citation, en sont les meilleurs exemples.

Ajoutons que les Centraux, demeurés de par leur âge, leur fonction ou leur compétence, dans les arsenaux et les usines de guerre ont bien été aussi les bons ouvriers de la victoire.

S'il ne nous est pas possible d'énumérer ici tous nos camarades qui ont ainsi coopéré aux succès de nos armes, du moins nous apparaît-il nécessaire de rappeler quelques noms :

Le lieutenant-colonel Adrien BOCHET (promotion 1886), qui fut directeur de l'École après la guerre, et qui, dans les services de la D.C.A., perfectionna les procédés de repérage des avions par le son, et créa une remarquable méthode de direction du faisceau éclairant des projecteurs sur un point donné, en évitant de démasquer auparavant le faisceau.

BROCQ (promotion 1881), qui construisit un correcteur électromagnétique des éléments de tir des pièces contre avion, appareil adopté par les armées alliées, et qui perfectionna le télémètre Barr et Stroud.

LAZARE-LÉVI (promotion 1897), qui créa avec M. Loucheur les usines de Lyon et dirigea un vaste groupement pour la production intensive des obus, des canons et des mortiers.

BOYOUD (promotion 1898), qui coopéra d'une façon toute particulière à l'extension des usines de la Compagnie d'Alais, Froges et Camargue, ce qui permit la fabrication de produits chimiques et d'explosifs indispensables à la défense nationale.

D'autre part, quelques ingénieurs des Arts et Manufactures furent détachés, à partir de 1916, dans les arsenaux ou polygônes de la Marine, afin de procéder à des études ou à des expériences de balistique.

Citons l'ingénieur de première classe d'artillerie navale, MOUCHELET (promotion 1901) et M. GOULLIN (promotion 1899), tous deux membres de la Commission d'expériences de Gavre. M. Mouchelet a fait alors des travaux très importants qui ont paru dans les archives de l'Artillerie Navale. Il a été le premier à appliquer la méthode cinématographique à la mesure précise des durées de trajet des projectiles.

Enfin, les Commissions officielles et les services des Ministères de l'Armement, du Commerce, etc., réclamèrent nombre des nôtres, beaucoup rappelés du front après de graves blessures. Quelques-uns furent même conseillers techniques au traité de paix.

Aux glorieux morts de l'école Lentsale,

F. Foch

aux élèves et anciens élèves de
l'Ecole Centrale.
Le maréchal Joffre

Ce hommage à cette grande Ecole
dont on a tant
Pétain 1929

aux Élèves de l'École Centrale
un hommage à leurs morts
à tous, les Anciens officiers morts
de leurs rangs.

Dans les cadres de l'armée française, l'Entente
n'aurait pas gagné la guerre.
Honneur donc à cette magnifique pépinière
de Chefs héroïques que fut et reste l'École centrale !
Sentiments d'admiration et de
gratitude.

En hommage respectueux à la mémoire
de tous les anciens Centraux morts
pour la France.

à l'École Centrale — mon artilleur
qui sait le service que les élèves de l'École
ont rendu au Pays par leur activité,
tout industrielle que militaire.

DEUX ASPECTS DE L'ENTRÉE DES ÉLÈVES AU MOMENT DE LA REPRISE DES COURS APRÈS LA GRANDE GUERRE

Il n'est donc pas étonnant qu'en maintes occasions officielles fussent glorifiés les services rendus par l'École Centrale au Pays en danger :

A la réception organisée pour fêter le retour de captivité de M. NOEL, directeur de l'École (28 janvier 1916), M. RICHOU (promotion 1873), Président de la Société des Amis de l'École Centrale, notait :

« Sur le livre d'or de l'École Centrale, au frontispice duquel votre nom devra être inscrit en bonne place, vous allez pouvoir lire les pages glorieuses qu'ils (nos camarades) ont déjà remplies de leurs exploits. Chaque jour, les nouvelles pages viennent s'ajouter aux précédentes, et il en sera ainsi jusqu'à l'heure, aujourd'hui certaine, où, grâce à tous les efforts et à tous les sacrifices, une paix victorieuse permettra d'y inscrire le mot « *fin* ».

L'Académie française décerna à M. Noël le prix Davilliers, comme hommage de son héroïque conduite. Les arrérages de ce prix sont décernés annuellement, suivant le désir du lauréat, à un blessé de la guerre ou à un soldat ayant accompli une action d'éclat, originaire de Noyon.

A la Sorbonne, dans une séance solennelle, en présence de M. Poincaré, président de la République et de Mme Poincaré, séance présidée par M. Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie, furent reçus les « Centraux » retour du front et les camarades Alsaciens-Lorrains délivrés (20 mars 1919).

Le commandant HARISPE (promotion 1893) y rappela les appréciations de nos grands chefs, particulièrement de M. le Maréchal Joffre, et l'influence des Ingénieurs des Arts et Manufactures sur tous les fronts, en France, comme en Orient et en Italie.

M. LAMEY (promotion 1885), président du groupe d'Alsace, tenait à souligner ce rôle :

« Et c'est vous, chers camarades, qui avez une très grande et juste part à ces immenses succès. Nous savons en Alsace ce que vous avez fait pour nous, tant par un effort industriel gigantesque que par votre bravoure ; nous savons combien d'entre vous sont tombés au champ d'honneur, nous savons quelle a été l'efficacité de l'artillerie placée sous vos ordres, et avec quel dévouement vous avez dirigé de nombreux autres services de défense, nous savons enfin quelle résistance et quelle abnégation vous avez montrées au moment des plus grands dangers quand ils s'agissait de sauver la Patrie. Merci. »

Enfin, M. Clémentel insista :

« Dans le génie, dans l'artillerie, dans l'infanterie, dans l'aviation, dans toutes les « les armes, dans tous les services, ils apportèrent à la fois leur connaissance des « hommes, leur pratique de la vie industrielle et aussi ce grand sentiment de solidarité « puisé dans les traditions de votre École qui en fit de véritables chefs : ceux qui « savent imposer la discipline consentie, ceux qui commandent de façon à ce que celui « qui commande reste et demeure le confident et l'ami de celui qui obéit.

« Toutes les vertus militaires, ils les pratiquèrent, et, en premier lieu, l'esprit « d'abnégation et de sacrifice et le courage : ces deux vertus qui semblent l'apanage de « la race française et du soldat français, ils les prodiguèrent, et ce sont ces vertus qui « poussèrent vos jeunes camarades à se jeter vers les armes les plus périlleuses et à « aller conquérir dans les chars d'assaut, dans l'aviation, les étoiles et les palmes qui « couvrent aujourd'hui leurs poitrines, et qui leur permirent de participer aux actions « décisives qui fixèrent la victoire. »

Le 3 novembre 1923, en présence de M. Millerand, président de la République, le directeur de l'École, prenant possession du magnifique monument élevé à la gloire de nos morts, s'écriait :

« O glorieux Camarades, Grands Morts de la Guerre, formez autour de cette Maison que tous vous avez tant aimée, formez une garde souveraine.

Que vos exemples inspirent ceux qui ont la lourde tâche de diriger cette Institution !

Puisse votre École, mieux encore qu'à toute autre époque, rendre à notre chère France tous les services qu'Elle est en droit d'attendre d'elle.

O Glorieux Morts, vivez au milieu de nous, gardez-nous.

Et lorsque chaque jour nous passerons sous cette voûte triomphale, avec le grand poète nous redirons :

Trois fois, tout bas, comme on prie :
Morts pour nous, pour nous, pour nous. »

Chaque année, le 3 novembre, date anniversaire de la fondation de l'École, les élèves et les anciens élèves se groupent au Monument des Morts, y déposent des gerbes, et s'y recueillent quelques minutes.

Le 22 octobre 1925, fut remise à l'École la Croix de Guerre. Rappelons ici le texte même de la citation parue au *Journal Officiel* du 21 juillet 1925 :

« L'École Centrale des Arts et Manufactures, par son organisation militaire spéciale, a constitué une véritable pépinière d'officiers d'artillerie de complément, dont la science et l'héroïsme au cours de la grande guerre ont grandement et glorieusement contribué à assurer la victoire. »

Ce texte a été reproduit au-dessus du portique d'entrée rue Conté, et dans la galerie de l'administration, face à la porte d'entrée.

Ainsi plane constamment sur notre grande Maison le souvenir de nos glorieux camarades.

Et d'ailleurs, à travers les années, se perpétuent, parmi les jeunes, ces belles qualités de patriotisme et d'honneur qui font les chefs.

Nous en voulons pour témoin la splendide lettre que nous ont adressée tout récemment 640 élèves-ingénieurs, à la veille de l'application de la nouvelle loi militaire. Nous ne résistons pas à la joie de la publier dans ce livre du Centenaire :

Paris, le 3 décembre 1928.

Monsieur le Directeur,

« A l'heure où les problèmes militaires prennent une importance qui retient l'attention de tous, les Élèves de l'École Centrale tiennent à vous exposer leurs sentiments.

Ils considèrent que la préparation militaire est un devoir, un devoir civique qu'ils sont heureux de remplir. Ils estiment que, pour assurer éventuellement sa défense, le pays est en droit de faire appel à tous, dans les conditions qui lui paraissent les plus opportunes, l'intérêt général devant primer des préférences ou intérêts particuliers.

Ils pensent donc que devenir officiers de réserve est, en même temps qu'une lourde responsabilité, un honneur qui doit être recherché.

Et si, grâce aux facilités qui leur sont données, grâce au labeur d'officiers instructeurs dévoués et qualifiés, les Centraux y accèdent, très fiers seront-ils si leurs connaissances techniques peuvent être de quelque utilité au pays.

Ce sera pour eux, honorer le souvenir de leurs cinq cent vingt-huit anciens, morts pour la Patrie, prouver à la France leur entier dévouement, dont ils vous demandent, Monsieur le Directeur, de bien vouloir, quand et comme vous le jugerez utile, vous porter garant.

LES VICTIMES DU DEVOIR

Rapprochons des noms de nos Glorieux Morts au Champ d'honneur, ceux de nos Camarades, Victimes du Devoir.

Ils sont nombreux.

Ce sont, tout d'abord, ceux qui sont morts dans leur fonction d'ingénieur, les uns tués par une machine en essai, les autres tombés en service commandé, quelques-uns victimes d'expériences.

Voici : René AÉLION (promotion 1918), ingénieur à la Société de dragage Caisca, à Rio Grande do Sul,noyé en mer au cours de la surveillance des travaux, en juillet 1920;

Georges BOIDOT (promotion 1894), tué à Anzin, par la chute d'une poutrelle que des ouvriers manœuvraient, le 22 juin 1922. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, au titre de la reconstitution industrielle ;

Georges CAFFET (promotion 1921), écrasé par un énorme bloc de rocher qui se détacha, au moment même de son inspection, dans les mines d'Alouze (Orne), le 23 janvier 1924.

COCHOT (promotion 1874), tué à Paris, le 3 juin 1911, dans sa propre usine, au cours d'une manœuvre d'un lourd volant ;

Raphaël COTTEREAU (promotion 1886), sous-directeur de la Sucrerie centrale de Cambrai, à Escaudœuvres, où il était entré en 1890 ; il a été l'une des victimes d'une terrible explosion d'appareil qui causa de nombreux morts (14 octobre 1897) ;

Eugène DELAMARRE (promotion 1883), directeur des blanchisseries de Courcelles, qui fut happé par une transmission à l'usine de Colombes ; sa mort fut instantanée (3 janvier 1912) ;

Charles DUBOIS (promotion 1899), ingénieur à la Compagnie des Mines de Bruay, tué le 28 juillet 1914. L'accident s'est produit au front d'une bowette. Dubois montrait à un autre ingénieur l'installation de trois perforatrices en train de percer des trous de mines, lorsqu'un bloc de rocher de grande dimension, se détachant subitement du toit, renversa le boisage, l'écrasant sous son poids. Dégagé immédiatement, Dubois décéda le même jour ;

Charles FOUAN (promotion 1922), victime de l'éclatement d'une machine électrique en essais, aux usines de Champagne-sur-Seine, dont il était ingénieur (7 mars 1924) ;

Jean GAJEWSKI (promotion 1852), tué en Angleterre au cours d'essais d'une locomotive (1858) ;

Clément JURBERT (promotion 1898), ingénieur des Établissements Kuhlmann, à l'usine de la Madeleine où il était entré dès sa sortie de l'École ; au cours d'une vérification de transmission, il fut entraîné par une poulie et jeté contre un engrenage. Horriblement mutilé, il mourut aussitôt (19 mars 1912).

ROZIER (promotion 1902), qui a trouvé la mort au cours des travaux qu'exécutait l'entreprise Hardy frères et Rozier dans le but de prolonger assez loin en mer l'estacade permettant aux vapeurs d'aborder à la Noveillard, en venant de l'île de Noirmoutier. Vers six heures du soir, le 4 octobre 1909, Rozier s'était rendu avec son contremaître jusqu'à l'entrée des travaux déjà fort avancés en pleine mer, pour examiner de près la construction, lorsqu'une lame furieuse, poussée par le vent et la marée, s'abattit sur l'estacade, balayant les deux observateurs. Le contremaître réussit à se cramponner aux rails des wagonnets, mais Rozier fut emporté et disparut sous les flots. Le corps fut retrouvé le lendemain.

G. DE VADICOURT (promotion 1894), tué le 20 avril 1898, par une drague, au cours des travaux du port de Zeebruge auxquels il était attaché.

VIGOUREUX (promotion 1901) qui, à sa sortie de l'École, entra à la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, et fut affecté aux ateliers de Valladolid. Le 24 juin 1903, il fut autorisé comme chauffeur à commencer sa pratique de traction et, peu de temps après, le 30 juin, il fut victime, en gare de Medina, du terrible accident qui lui coûta la vie. A l'arrivée du train, pendant que le mécanicien graissait la machine, Vigoureux était passé sous la locomotive pour piquer la grille. Une machine tamponna le train juste au moment où Vigoureux se relevait. Il eut les deux jambes sectionnées. Transporté à l'hôpital, il mourut dans la soirée.

Louis TAVIEL DE MASTAING est né en 1830. Il sortit de l'École en 1851. Les trois premières années de sa carrière furent consacrées à des études dans le bureau de Thomas et Laurens. Puis il s'associa avec son camarade, Ch. Thirion, pour la création d'un cabinet d'ingénieur où pendant huit années il s'occupa de diverses questions : installations de chauffage, ventilation et séchage ; moulins ; mégisseries ; raffineries de sucre ; forges ; etc. Répétiteur à l'École, il fut appelé en 1863 à succéder à Faure comme professeur du cours de résistance des matériaux et il remplit avec succès ces fonctions jusqu'en 1872, époque à laquelle il donna sa démission pour se consacrer entièrement à ses fonctions d'ingénieur-conseil de la Société Cail et Cie et de la Compagnie de Fives-Lille ; c'est en service qu'il fut tué, le 8 novembre 1874, en faisant les essais d'une essoreuse.

C'est un douloureux accident qui a provoqué la mort de Charles DODELIER qui est tombé victime du devoir. Un violent incendie s'étant déclaré dans les bureaux de la préfecture à Vesoul, Dodelier, ancien architecte départemental et ex-capitaine des pompiers de la ville, se rendit parmi les premiers sur les lieux du sinistre : il fut tué par un subit effondrement d'une partie du bâtiment. Dodelier était sorti de l'École en 1838 et établi comme architecte à Vesoul où il exécuta d'importants travaux tels que l'hôpital, la halle aux blés, le lycée, le temple protestant, le temple israélite, l'école libre des filles, la Maison du fourneau économique, etc.

André BRINDEAU est sorti de l'École en 1884. D'une nature laborieuse, modeste et douce, il était revenu aussitôt dans sa ville natale, au Havre. Entré jeune ingénieur aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, devenu plus tard sous-ingénieur et ingénieur, il a passé sa courte carrière en donnant l'exemple du travail et du devoir. On lui avait confié la direction des essais de tir, et il fut frappé à mort au cours d'une expérience de tir au canon, le 26 octobre 1896.

Brindeau est donc mort tout jeune, victime du devoir.

RAMONATXO (promotion 1896) était entré en 1898 à la Compagnie du Midi dans le service de la traction, et venait d'être nommé mécanicien lorsque la mort le surprit dans de douloureuses circonstances : le 25 février 1900, vers 21 heures, il sortit sa locomotive du dépôt de Toulouse. Gêné par le brouillard il se pencha si malheureusement en dehors de sa machine qu'il eut le corps pris et écrasé entre un pilier de la rotonde à locomotives et le tender. Il était âgé de 27 ans.

Paul DANDURAND (promotion 1921) a été tué par un express en gare de Villeneuve-le-Roi, le 27 octobre 1922, alors qu'il prenait sur place les données nécessaires à l'établissement du plan de pose de rails de prise de courant électrique.

RANCIER (promotion 1909) était entré en 1911 à la Compagnie fermière des chemins de fer tunisiens en qualité d'attaché au service de la voie, et en 1912 était chargé des travaux de renforcement entre Djebel-Djelloud et Pont-du-Fahs. Il rentrait à Tunis, le 15 octobre, lorsque le convoi dans lequel il se trouvait dérailla près de la gare de Cheylus, par suite de l'éboulement d'une partie du remblai provoqué par une crue subite de l'Oued Douejel. La locomotive sur laquelle Rancier avait pris place pour se rendre plus facilement compte de l'état de la voie, tomba dans le vide, l'écrasant dans sa chute.

D'autres Centraux tombèrent durant des grèves ouvrières.

C'est au cours d'une mission temporaire, accomplie en Russie, pour le compte de la Société des Forges du Donetz, que le 28 février 1907, Georges REYMOND (promotion 1893), fils de l'ancien directeur de l'École, fut l'objet d'un attentat criminel au moment où il rentrait dans l'usine de Droujkowka. Il reçut une grave blessure à la tête dont il mourut peu de temps après. Il venait de terminer de sa propre main une affiche qui allait être portée à la connaissance des ouvriers alors en grève, en vue de la reprise du travail. REYMOND avait été désigné par le Conseil de la Société et investi de pleins pouvoirs pour mettre fin à la crise qui ruinait la Société. Il avait seul paru capable de remplir cette tâche. Il connaissait bien en effet la région ; car, à sa sortie de l'École, en 1893, il avait débuté en plein bassin houiller du Donetz, à la mine de Gorlovka qu'il avait quittée pour aller plus loin en Oural. De là il fut envoyé en pleine steppe créer et organiser la houillère de Nikitofka, et rentra en France. Il ne devait retourner en Russie que pour y trouver la mort.

Cyrille LEMASSON (promotion 1863) est décédé à Ismaïlia (Égypte) le 1er octobre 1894. Il était ingénieur en chef des travaux et ateliers de la Compagnie de Suez et venait de mettre fin à une grève, lorsqu'il fut frappé de deux coups de feu par un misérable assassin resté inconnu.

LEMASSON, à sa sortie de l'École en 1863, était entré comme ingénieur à l'entreprise Borel-Lavalley où il occupa bientôt un poste important. Après l'inauguration

du canal de Suez, il devint ingénieur de l'entretien du canal et chef d'une division. Il avait su s'imposer par son savoir et aussi par son amabilité. Il était ingénieur en chef depuis 1887. Ce fut une grande perte pour la Compagnie et pour la colonie française.

Citons ici nos deux jeunes camarades, COLSON et GUÉRIN, qui ont été tués durant leur seconde année d'études, alors que, contribuant à maintenir le bon ordre dans le pays, au moment d'une menace de grève générale, ils avaient tous deux pris du service à la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée ; le premier est mort, le 3 mai 1920, dans l'accident de Laumes ; le second, le 18 mai, à la gare de la Compagnie, à Paris même. Tous deux avaient fait leur devoir pendant la guerre et avaient été brillamment cités.

Rapprochons des noms de Colson et Guérin, ceux de deux Centraux tombés au cours de leur année de service militaire : A. BLANC (promotion 1897), tué à Nîmes, le 2 juillet 1898, par un accident de cheval, et le jeune Pierre CHEVALIER (promotion 1927), victime d'un accident d'avion au camp d'Avor.

Saluons les noms des victimes d'insurrections et de guerres étrangères :

Casimir KRAKOW (promotion 1861) tomba, en 1863, lors du soulèvement de la Pologne contre la Russie ;

TESSIER (promotion 1881), assassiné le 29 mai 1895, à San José, alors qu'il était au service du Gouvernement de Costa-Rica ;

Jules PELLEGRIN (promotion 1846), aide de camp du roi Charles-Albert, a trouvé une mort glorieuse à la bataille de Novare (Italie) en 1849 ;

BORDA (promotion 1854), tué le 2 mai 1866 à l'attaque de Callao (Pérou), alors qu'il était au service du Gouvernement péruvien.

Le grand incendie du Bazar de la Charité, au cours duquel tant d'actes de dévouement et d'héroïsme furent constatés, entraîna la mort d'Albert MASURE (promotion 1855) qui était un fabricant de papier très réputé dans les Vosges et qui jouissait, dans ce département, d'une importante situation ; c'est en voulant porter secours à diverses personnes menacées que périt Albert Mazure.

Ce sont trois grandes figures que nous allons évoquer maintenant : tous trois morts en expéditions lointaines :

SANTIN (promotion 1879) faisait partie de la mission du colonel Flatters chargée d'explorer la partie méridionale du Sahara ; elle partit de Ouargla au mois de décembre 1880.

Les Touaregs du Hoggar avaient décidé de détruire cette mission dès qu'elle serait engagée dans l'intérieur du désert. A cet effet six cents Touaregs s'étaient embusqués près de Bir-el-Sharama. Les guides de la mission étaient de connivence avec eux.

Flatters avec ses principaux compagnons, dont Santin, attiré sous un prétexte quelconque dans un ravin, y fut massacré en février 1881.

Maurice LAUZIÈRE (promotion 1887), naquit, en 1866, à Saint-Maur-les-Fossés ; il suivit jusqu'à l'âge de neuf ans les cours d'une petite institution de Saint-Maur.

Puis il fit lui-même son instruction, sans aucun maître, ne quittant pas la maison paternelle, où le retenaient les soins à donner à un aïeul atteint de paralysie. Il avait un goût très marqué pour la géographie et suivait pas à pas les principaux explorateurs, faisant lui-même des projets de voyages. Reçu à l'École, à 18 ans, il entre, en décembre 1888, à l'Association Normande des propriétaires d'appareils à vapeur. Lorsqu'il apprit que Crampel devait emmener un ingénieur pour diriger la partie scientifique de sa mission, il obtint d'en faire partie. Il abandonna pour cela une situation où il avait l'estime de ses chefs et l'assurance de se créer une vie tranquille.

Dès son arrivée au Congo, il montra les services qu'il était capable de rendre en corrigeant des erreurs faites sur le tracé de l'Oubanghi : c'est là d'ailleurs tout ce qui reste de son œuvre.

De santé délicate, il fut fortement éprouvé par le dur climat du Tchad et du Chari. Vers le milieu de 1891, il mourait des suites de fièvre et de dysenterie, au village de M'Poko (Haut-Oubanghi), pendant que Crampel et les siens étaient massacrés par les Musulmans. L'année suivante, Dybowski, chargé de retrouver la mission Crampel, put rejoindre les assassins de la mission, rétablir notre influence, recueillir la dépouille mortelle de Lauzière qui fut rapatriée, par la *Ville-de-Maceîs*, le paquebot par lequel il avait quitté la France. Au cimetière de Saint-Maur-les-Fossés, son camarade de promotion JANNETTAZ, dit notamment : « Si jeune que t'ait saisi la mort, tu as su faire ton nom à tout jamais respecté et particulièrement honoré par les anciens élèves de l'École Centrale. »

Baptiste GRAND (promotion 1888) faisait partie de la mission Duret de Brie, Grand et Michaud, chargée de prospecter des gisements miniers à Madagascar, près de Tsinjoarivo, en 1896. Au cours de leurs travaux, les membres de cette mission furent cernés, le 29 avril, à Manarintsoa par une bande de quinze cents fahavalos contre lesquels ils luttèrent désespérément pendant deux heures avec six fusils seulement. Mais, écrasés par le nombre, ils furent massacrés avec une dizaine d'indigènes qui leur avaient prêté main forte. Grand fut tué à coups de bâtons par les fahavalos. Ces héros furent vite vengés : dès le 10 avril, le colonel Oudry faisait sentir l'action de la justice aux révoltés et aux bandits instigateurs et auteurs du guet-apens.

N'omettons point de signaler le rôle qu'eurent Samuel LÉON et M. GRUNBERG, tous deux de la promotion 1892, dans la guerre du Transvaal.

Ce sont eux qui, attachés aux Établissements du Creusot, organisèrent l'artillerie des Boërs et la fabrication des projectiles. Le fameux "Long Tom", qui n'était autre que le 155 long du Creusot, fut mis par eux à la disposition des Transvaaliens.

Léon fut très gravement blessé à Kimberley et tomba dans les bras du Colonel Villebois-Mareuil ; il perdit un œil. M. GRUNBERG fut atteint lorsque sauta, minée par les Anglais, l'usine de Beghie de Joannesburg où étaient fabriqués les projectiles.

Samuel LÉON mourut à Paris, le 19 octobre 1923.

Et enfin, voici la magnifique figure de Joseph CROCÉ-SPINELLI (promotion 1866), dont le terrible accident fit vibrer le cœur de tous les Français.

Crocé-Spinelli est né en Dordogne, à Monbazillac. Dès sa sortie de l'École il se livre au travail de l'inventeur, et son imagination est vivement excitée par la navigation aérienne.

Le 15 avril il est victime de son audace au cours de la célèbre ascension du ballon le *Zénith*, où il se trouve avec Gaston Tissandier et Sivel. Cette ascension est restée célèbre dans les annales scientifiques, et Gaston Tissandier, qui fut le seul survivant, en a donné une poignante narration dont les lignes suivantes sont extraites (1) :

« Crocé-Spinelli me disait : Allons, Tissandier, du courage, à l'aspirateur à acide carbonique. Mais ces tubes, que je n'ai pas eu la force au dernier moment de serrer dans leur boîte ouatée, devaient être brisés en mille fragments à la descente.

« A l'altitude de 3.500 mètres le gaz s'échappait avec force de l'appendice béant au-dessus de nos têtes. L'odeur était prononcée, et je dois signaler les lignes suivantes que je trouve sur le carnet de Crocé-Spinelli : 11 *h.* 57' *H.* 500 — *Température* + 1° — *légère douleur dans les oreilles. Un peu oppressé. C'est le gaz...*

« A 4.300 mètres nous commençons à respirer de l'oxygène... Mon cher Tissandier, me disait Crocé-Spinelli, il faut que vous respiriez l'oxygène pour affirmer comme nous que cela est efficace dans les hautes régions, que cela est nécessaire.

« C'est à l'altitude de 7.000 mètres que j'ai respiré le mélange d'air et d'oxygène et que j'ai senti tout mon être déjà oppressé se ranimer sous l'action de ce cordial. A cette hauteur, Sivel qui était d'une force peu commune et d'un tempérament sanguin commençait à fermer les yeux par moments, à s'assoupir même et à devenir pâle. Crocé-Spinelli avait depuis longtemps l'œil fixé au spectroscope. Il paraissait rayonnant de joie et s'était écrié : *il y a absence complète des raies de la vapeur d'eau.* Puis il se mit à continuer ses observations avec une telle ardeur qu'il m'avait prié d'inscrire le résultat des lectures du thermomètre et du baromètre sur mon carnet... J'arrive à l'heure fatale où nous allions être saisis par la terrible influence de la dépression barométrique. A 7.000 mètres nous sommes tous debout dans la nacelle. Crocé-Spinelli est immobile en face de moi. L'engourdissement m'avait saisi. A cette hauteur de 7.000 mètres j'écrivais cependant presque machinalement sur mon carnet : *j'ai les mains gelées. Je vais bien. Nous allons bien. Crocé-Spinelli souffle. Sivel ferme les yeux. Sivel jette lest.*

« A 7.450 mètres Sivel se tourne vers moi : *nous avons beaucoup de lest, faut-il-en jeter?* Je lui réponds : *faites ce que vous voudrez.* Il se tourne vers Crocé et lui fait la même question. Crocé baisse la tête avec un signe d'affirmation très énergique. Sivel saisit son couteau et coupe trois cordes ; trois sacs se vident et nous montons rapidement. Voici le dernier souvenir qui m'est resté. Crocé-Spinelli était assis, tenant à la main le flacon laveur du gaz oxygène ; il avait la tête inclinée et semblait oppressé. Lorsque Sivel eut jeté le lest, je crois me rappeler qu'il s'assit au fond de la nacelle et prit à peu près la même position qu'avait Crocé-Spinelli. Je ne tardai pas à me sentir si faible que je ne pus même pas tourner la tête pour regarder mes compagnons... Tout à coup je ferme les yeux et je tombe inerte. Puis je me réveille un moment : le ballon redescendait rapidement. Quelques instants après je me sens secoué par le bras et je reconnais Crocé qui s'est ranimé. *Jetez du lest*, dit-il, *nous descendons*. Je me rappelle que Crocé a détaché l'aspirateur qu'il a lancé par-dessus bord, et

(1) Journal *La Nature*, du 1er Mai 1875, N° 100.

qu'il a jeté du lest, des couvertures, etc... Tout cela est un souvenir extrêmement confus. Que s'est-il passé? Le ballon est remonté dans les hautes régions. A 3 h. 30' je me réveille, je me traîne sur les genoux, je tire Sivel par le bras ainsi que Crocé : « Sivel, Crocé, réveillez-vous. » Je rassemble mes forces et j'essaie de les soulever. Sivel avait la figure noire, les yeux ternes, la bouche béante et remplie de sang. Crocé avait les yeux à demi fermés et la bouche ensanglantée. »

Tel est le dramatique récit de G. Tissandier.

Crocé-Spinelli et Sivel étaient morts.

Après un atterrissage mouvementé, à Ciron (Indre), les corps des deux martyrs de la science furent ramenés à Paris où des funérailles imposantes eurent lieu. Vingt mille personnes environ accompagnèrent les restes de Crocé-Spinelli et de Sivel au cimetière du Père Lachaise.

Cette mémorable ascension eut un retentissement considérable dans le monde entier. Crocé-Spinelli jeta un rayon de gloire sur l'École qui le forma.

CLÉ DE VOUTE
DU MONUMENT
AUX MORTS

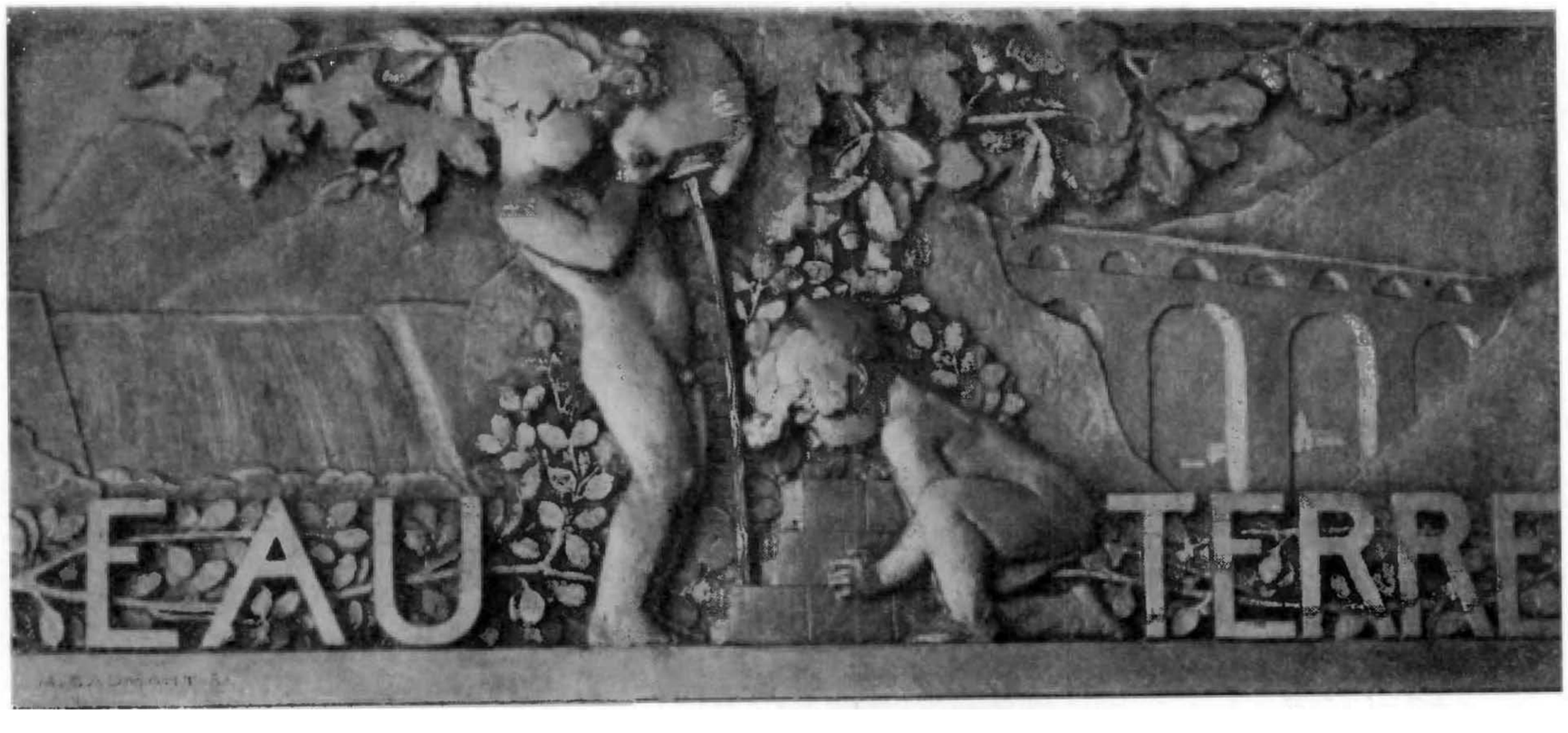

CHAPITRE X

L'Aide donnée à l'École par l'Industrie

A maintes reprises nous avons insisté sur l'autonomie du budget de l'École et sur ce fait qu'elle vit entièrement des frais de scolarité payés par ses élèves-ingénieurs et de ses rentes. Dans ces conditions, avons-nous ajouté, le budget ne laisse ni pertes, ni excédent de recettes sensibles.

Lorsque l'École envisage des perfectionnements importants, elle ne peut mettre de tels projets à exécution par ses moyens ordinaires.

Déjà, nous l'avons vu, nos prédécesseurs ont fait appel, à différentes reprises ; aux anciens Élèves :

En 1868, PÉTIET lançait un appel au banquet du 3 novembre.

En 1901, BUQUET ouvrait aussi une souscription et lorsque cet éminent directeur créa, en 1909, la Société des Amis, c'était, évidemment, afin d'obtenir par son intermédiaire des sommes importantes.

En 1923, envisageant l'avenir de l'École, nous nous trouvâmes en présence de deux graves problèmes à résoudre : la vie matérielle de nos élèves-ingénieurs dont une amélioration capitale s'imposait si l'on ne voulait pas voir se tarir les sources de recrutement ; le développement des ateliers et laboratoires qui était indispensable de par l'orientation et les nécessités des industries modernes.

LES PREMIERS PROJETS

Comme nous l'avons déjà indiqué, les premiers projets envisagèrent la reconstruction complète de l'École hors de Paris ; une étude très poussée fut faite par M. le professeur ARNAUD. Une ville importante des environs de Paris nous présenta même indirectement et de façon un peu vague l'offre d'un important terrain ; d'autre part, les débuts de la Cité Universitaire nous firent songer à une situation moins éloignée, le fort de Montrouge.

C'est alors, nous l'avons dit, que, déjà inquiets par l'envergure du projet et les dépenses qu'il entraînait, nous apprîmes le legs important de Mlle LE ROY comprenant les deux terrains du boulevard Diderot.

LA SOUSCRIPTION

Cependant, nous n'avions pas attendu jusqu'à ce moment pour commencer notre campagne : la salle souterraine était en cours d'exécution ; il fallait la meubler et le budget de l'École ne pouvait y suffire. Il était nécessaire de demander le concours de l'Industrie.

Dès le début les résultats furent extrêmement encourageants ; quelques Chambres syndicales notamment, et surtout de très nombreux ingénieurs des Arts et Manufactures occupant des situations importantes s'inscrivirent sur nos listes de souscription.

Bientôt ce fut toute l'Industrie qui voulut bien nous suivre, comprenant toute l'importance morale et technique de l'œuvre que nous poursuivions, et les grandes Sociétés comme les firmes de moindre importance tinrent, quelle que soit l'origine de leurs dirigeants, à témoigner leur reconnaissance et leur estime à l'École.

Très rapidement, nous fûmes, d'ailleurs, conduits à organiser la souscription d'une façon plus systématique et la réussite est due, en grande partie, au principe suivant :

Frapper successivement à la porte de chaque catégorie d'industrie ; lorsque ainsi, est ouvert un tiroir, y trouver deux ou trois noms importants qui doivent entraîner tous les autres.

Veut-on des exemples qui méritent d'être cités?

Les généreuses souscriptions des usines Citroën, de la Lorraine-Dietrich et de la Maison de Dion-Bouton, que des relations personnelles nous permettaient de solliciter avec certitude de réussite, entraînèrent toute l'industrie automobile.

Les industries électriques et mécaniques suivirent avec une amabilité extrême les exemples donnés par les secteurs de la région parisienne, grâce à MM. PESTCHE et Ernest MERCIER, par la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, et par la Compagnie Française Thomson-Houston ; ici, qu'il nous soit permis de rendre hommage à notre pauvre ami LAZARE-LÉVI, directeur général de la Compagnie Thomson-Houston ; pendant de longs mois, alors que déjà la maladie le minait, il m'accompagna dans mes sollicitations. Il fut un de ceux qui m'ont le mieux aidé, prouvant, une fois encore, le grand cœur qu'il possédait.

Les excellents amis que nous comptons dans l'industrie du gaz, les ROULLAND, les LAURAIN, les LEBON, les ROLLAND d'ESTAPE, les ELLISSEN, nous facilitèrent toutes nos démarches.

Nous pourrions et devrions même multiplier ces exemples.

D'ailleurs, ces résultats obtenus, année par année, ne sont-ils pas assez symboliques ?

1re année de souscription (octobre 1923 à novembre 1924)....		5.320.555 »
2e année —		2.512.180 »
3e année —		2.335.543 »
4e année —		5.710.456 »
5e année —		4.611.528 »
6e année — (au 15 mars 1929)		719.828 »
Liste spéciale pour la première Maison des Élèves.		1.477.626 »
Au total (au 1er mars 1929).....		22.687.716 »

Ajoutons qu'actuellement nous avons fait environ 5.500 visites, que nous n'avons pas eu cinquante refus, et que la plupart de ceux-ci provenaient simplement de situations mauvaises des Sociétés sollicitées.

Qu'il nous soit permis de conter ici quelques-unes de ces visites qui nous ont particulièrement émus et sont restées profondément gravées dans notre mémoire.

Tout d'abord — et nous le disons avec sa bienveillante autorisation — lorsque nous rendîmes visite au Président du Sénat qui devait devenir, peu de mois après, le Chef suprême de l'État, et que nous lui exposâmes notre projet, M. Gaston DOUMERGUE voulut bien nous citer un proverbe provençal qui se peut traduire de façon un peu vulgaire comme suit :

« Si tu en veux, vas-y ; si tu n'y tiens pas, envoies-y un autre ».

Bien souvent, M. le Président de la République, qui a témoigné tant d'aimable intérêt à l'œuvre entreprise, nous a rappelé son conseil. Nous l'avons suivi, nous avons eu cause gagnée.

Il y a quatre ans, un de nos professeurs les plus aimés, architecte de l'Ecole, vint nous trouver, au moment même où il venait de toucher les honoraires qui lui étaient dus pour les travaux surveillés par lui et nous déclara : « Je vous apporte la somme qui m'a été versée ; entre vos mains, elle sera certainement bien mieux employée que par moi-même. »

Un de nos plus éminents camarades, président de très importants conseils d'administration, nous écrivit : « Mon cher Directeur, vous ne me connaissez pas, vous ne m'avez probablement jamais vu ; tout ce que je suis, je le dois, moi, fils d'un modeste forgeron, à l'École Centrale et à sa Caisse de Secours. Laissez-moi aujourd'hui vous aider ». Un chèque de 30.000 francs accompagnait la lettre. Nous n'avons plus besoin d'ajouter avec quelle joie nous fîmes la connaissance de ce délicieux camarade, qui occupe une situation industrielle considérable et qui est devenu Membre du Conseil de l'École.

Un certain jour — il s'agissait d'une élection à l'Académie des Sciences — nous reçumes d'un de nos anciens élèves un télégramme de félicitations, avec « lettre suit » ;

la lettre nous apportait un chèque important nous disant : « Je sais que rien ne pourra vous être plus agréable qu'une participation à l'œuvre poursuivie ».

Tout à fait au début de nos démarches, nous recevons un télégramme d'une personne demandant à nous parler et évoquant le souvenir de son fils, ingénieur des Arts et Manufactures, mort au Champ d'Honneur. Nous lui rendons visite, et, au milieu des souvenirs de son cher disparu, cette mère, profondément émue, nous dit qu'elle a appris par les camarades de son fils le but que nous cherchions à atteindre et qu'elle tient à voir le nom du glorieux mort attaché à la Maison des Élèves. Elle nous remet ainsi un don important.

Un ingénieur des Arts et Manufactures, dont le père est aussi sorti de l'École, nous écrit en nous envoyant le montant de deux lits, l'un qui portera le nom de son père, décédé, l'autre qui restera anonyme jusqu'à sa mort.

Nous pourrions remplir un volume en décrivant nos visites si profondément émotionnantes et réconfortantes ; mais nous devons limiter ces récits. Nous désirons cependant, résumer ici le résultat d'une sollicitation remontant à quelques mois :

A ce moment, nos projets nous conduisaient à trouver des souscripteurs nouveaux, cela non seulement pour parfaire les sommes dont le besoin se faisait plus urgent, mais aussi pour que le palmarès de nos fondateurs contienne tous les noms importants de l'Industrie française. Nous osions aussi nous retourner en même temps vers les souscripteurs de la première heure en leur disant :

« Venez voir comment les sommes, que vous avez bien voulu nous remettre, ont été employées, certes elles ne sont point tombées dans le tombeau des Danaïdes ; nous pouvons même vous certifier qu'elles produisent déjà des effets des plus marqués du point de vue scientifique, et technique, et aussi et surtout du point de vue moral. Ne pouvez-vous donc nous aider encore, afin que nous puissions rapidement parachever l'œuvre entreprise ? Il n'est point question de vous demander un concours aussi important que celui que vous avez bien voulu nous accorder. Mais, ne vous paraît-il pas possible d'obtenir de vos Conseils une somme représentant la moitié ou le tiers des premiers dons, cette moitié ou ce tiers étant lui-même réparti sur trois années. Ceci constituera la meilleure assurance contre une nouvelle sollicitation, du moins durant trois ans. »

Tel était le langage que nous tenions à un des plus grands industriels du Nord dont les concours nous ont été, de tous points de vue, extrêmement précieux. Et, comme, malicieux et taquin, il nous faisait un geste de négation et que nous nous apprêtions à nous dépenser pour le convaincre, il nous arrêta d'un geste : « Vous n'êtes pas le seul qui avez des histoires intéressantes à raconter, nous déclara-t-il. Ma Compagnie ayant fondé un lit, nous avons un filleul dans la Maison du boulevard Diderot. Je l'ai choisi de famille modeste appartenant au département du Nord. J'ai tenu à faire sa connaissance ; puis, aux vacances de Pâques, il se rendit à nos usines ; l'impression de tous ceux qui le virent fut excellente ; nous le sentîmes d'une brillante santé physique, intellectuelle et morale ; je continue à le recevoir ; il viendra à nouveau dans nos usines qui lui seront largement ouvertes et où j'espère bien le recevoir comme ingénieur à la sortie de l'École. » Et il ajouta très affectueusement : « Voilà, mon cher Ami, les résultats obtenus. Dans ces conditions je ne veux pas vous donner le tiers de ce que je vous ai déjà remis... mais je m'engage de suite à

vous verser, pendant trois ans au moins... » et il prononça ici un chiffre très important.

Nous avons dû, à maintes reprises, aller exposer dans les grands centres industriels les buts que nous voulions atteindre et nous devons rendre hommage à l'aide si fructueuse que nous ont donnée les groupes de province de l'Association amicale des anciens élèves, préparant nos visites, assurant le contact avec les plus hautes personnalités, les groupements les plus importants. Le directeur de l'École leur doit beaucoup.

Que de fois avons-nous déclaré que nous ne pourrions jamais assez dire et les joies que nous avons éprouvées au cours de ces visites et la reconnaissance que nous ressentons pour tous ceux qui nous ont accueilli avec tant de bienveillance et de cœur !

Enfin, nous avons vu un véritable mouvement de profonde sympathie se dessiner vers l'École et se traduire de façon très matérielle :

Ainsi l'École est-elle désignée par une personne qui porte l'un des plus grands noms de l'Industrie française, pour prendre la garde du mausolée où repose son père ; cette personne tient d'ailleurs à associer le cher disparu à la nouvelle maison des Élèves ; un ingénieur des Arts et Manufactures laisse par testament une somme très importante dont les rentes permettront au Conseil de l'École d'aider des veuves ou des parents de Centraux.

Enfin plusieurs de nos anciens Élèves nous ont déjà mis au courant de leurs projets de dons, de legs ou de fondations, dont certains d'une importance considérable, qui nous aideront à parfaire nos projets et à aider les jeunes gens qui se dirigent vers notre Établissement.

Oui, vraiment, il est profondément touchant de constater combien nombreux sont les gens de cœur qui n'oublient point ce que eux-mêmes ou les leurs doivent à la Maison qui a contribué à les former.

LE ROLE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS

Dans cette souscription, la Société des Amis, fondée par BUQUET, a été d'un puissant secours. En effet, ses actifs présidents, notamment nos amis DUTREUX (promotion 1896) et GARNIER (promotion 1897), lui ont permis de jouer, vis-à-vis de la Direction de l'École un double rôle : d'abord, celui de banquier ; toute la souscription, sauf quelques sommes versées par des Consortiums et des Services publics qui ont dû être encaissées par notre agent-comptable, lui sont transmises — généralement par le Directeur qui les reçoit des souscripteurs ; la Société des Amis gère donc ces fonds. Jusqu'au 30 janvier 1928, la Société des Amis a ainsi reçu 16.905.601 francs et payé 14.419.478 francs. Elle joue aussi le rôle de contrôleur, ce qui est capital du moins pour nous-même ; ceci, parce qu'elle paie directement les sommes, sur ordre du Directeur, aux entrepreneurs, aux fournisseurs et qu'ainsi le Conseil de l'École et même les souscripteurs peuvent juger de l'emploi de l'argent mis à la disposition de l'École.

D'ailleurs, chaque année, dans les premiers mois, nous présentons au Conseil un important rapport indiquant, d'une part, toutes les dépenses faites durant l'exercice, dépenses qui correspondent à des travaux votés par le Conseil lui-même, et, d'autre part, les propositions de construction à exécuter dans l'année.

LA SOUSCRIPTION SPÉCIALE DE LA MAISON DES ÉLÈVES

En 1925, lorsque nous sentîmes que notre effort devait se porter vers la construction rapide de la Maison des Élèves, que le terrain du boulevard Diderot nous offrait la possibilité d'une prompte solution, nous songeâmes à ouvrir une souscription particulière pour atteindre ce but. L'idée dominante était la suivante : l'œuvre de la Maison des Élèves pouvait et devait intéresser particulièrement certaines personnes, Associations et Compagnies, que la question « ateliers et laboratoires » ne frappait pas spécialement.

D'ailleurs, l'idée du parrainage prit rapidement corps ; on en connaît le principe ; le fondateur d'un lit ou d'une chambre en reste quasiment propriétaire ; il peut choisir un filleul sur la liste des Élèves admis à la Maison ; la plaque indiquant la fondation est placée à la porte de la chambre occupée par le filleul ; le parrain reçoit tous les trois mois les notes du filleul. Ce principe intéressa beaucoup les industriels et les Sociétés ; les anciens élèves voulurent bien le trouver des plus heureux et alors s'ouvrirent, dans les promotions, des souscriptions pour que chacune ait au moins un lit dans la Maison.

Ainsi — et de la façon la plus efficace — les anciens tendaient la main à leurs jeunes camarades.

Bien mieux, certains ingénieurs des Arts et Manufactures tinrent à nous envoyer leur souscription personnelle, qui souvent atteignit la somme fixée pour le lit.

D'autre part, les Compagnies d'assurances voulurent bien, pour la plupart, réserver bon accueil à nos demandes.

De telle sorte qu'en peu de temps, la somme nécessaire à la construction de la Maison des Élèves était atteinte et, en seize mois environ, s'élevait la superbe construction du boulevard Diderot, qui, dès octobre 1927, abritait 260 élèves et compte aujourd'hui comme pensionnaires 293 élèves-ingénieurs.

LES TRAVAUX FUTURS

Notre grosse préoccupation actuelle est assurément la nouvelle Maison des Élèves, que nous devons construire dans les conditions déjà indiquées et qui renfermera environ 120 chambres.

Pour obtenir rapidement les sommes visées et avoir des parrainages de haute importance dans la création de ces nouvelles chambres, nous nous adressons tout spécialement aux grands groupements, Conseils Généraux, Villes, Chambres de Commerce, Syndicats industriels, etc. Déjà, nous avons obtenu à ce sujet, plus de deux millions de francs.

D'autre part, les plans du Hall de Métallurgie qui doit s'édifier sur la rue Beccaria sont prêts.

Le Conseil, entrevoyant le développement possible des annexes de l'École, qui forment déjà boulevard Diderot une agglomération très importante, vient de prendre option sur un terrain de 1.500 mètres, situé entre la rue Beccaria et la rue de Charenton,

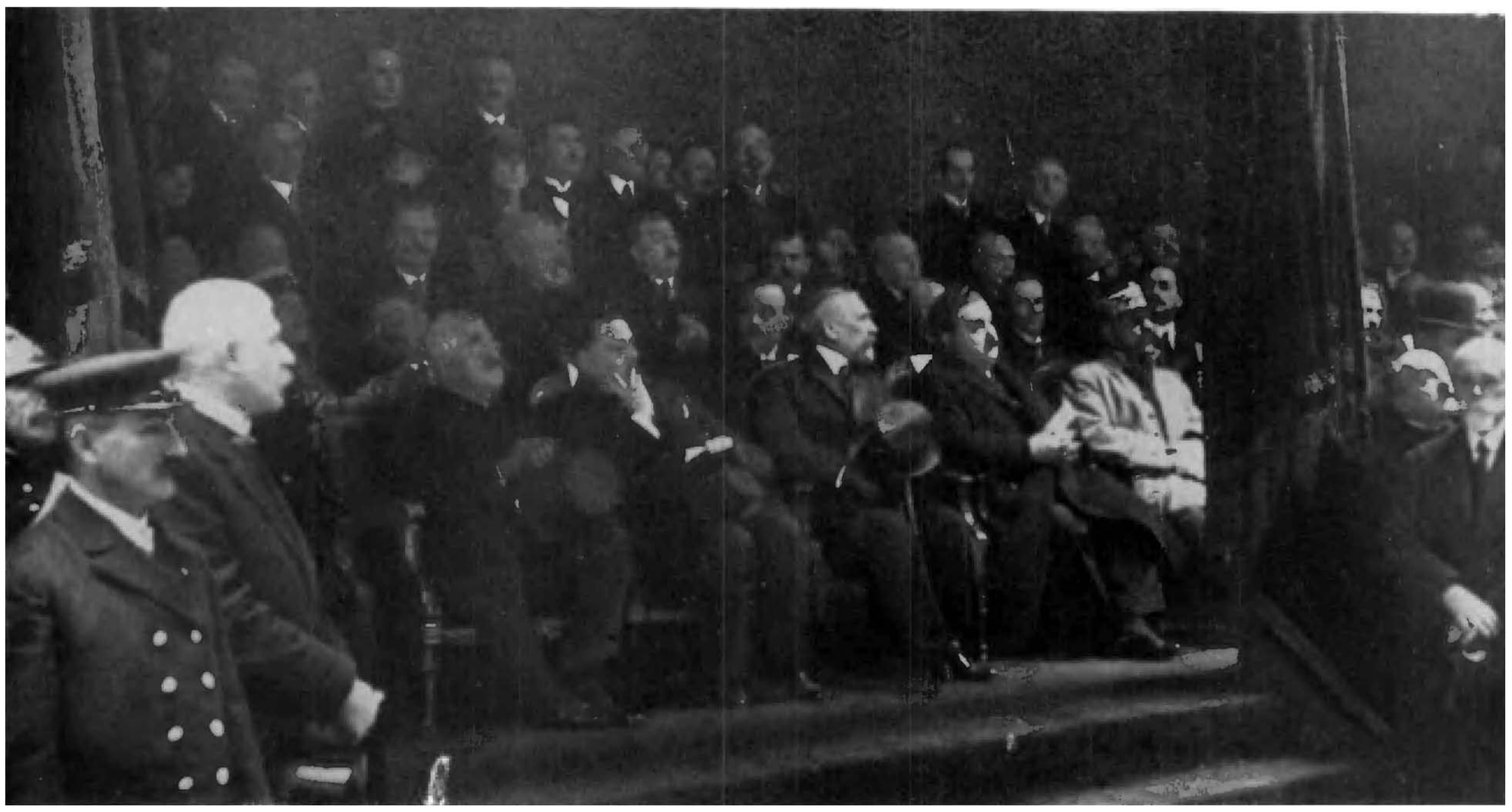

INAUGURATION DU MONUMENT AUX ELÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES
TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR (1914-1918)
(3 Novembre 1923)

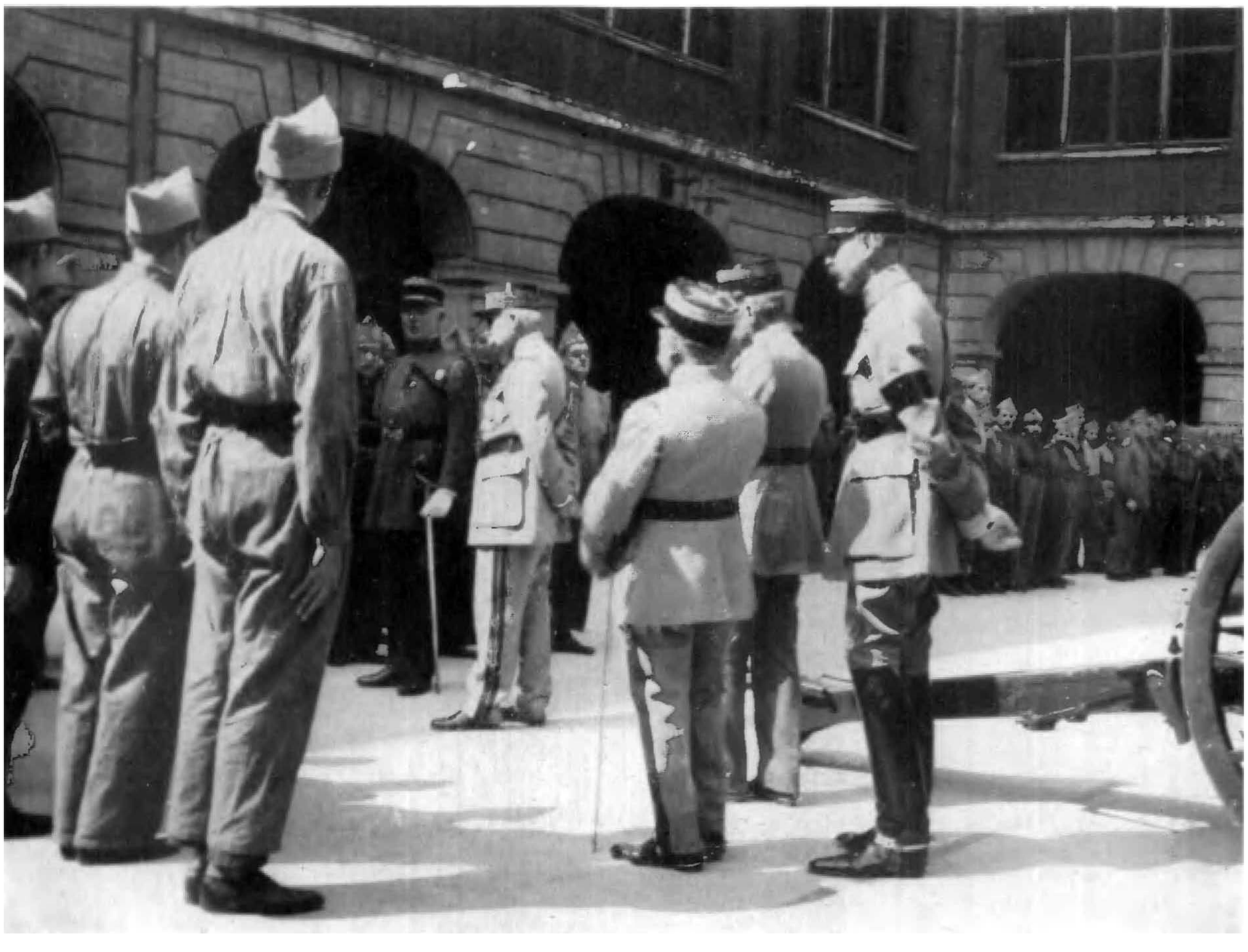

REVUE DU MARÉCHAL PÉTAIN
(14 Mai 1925)

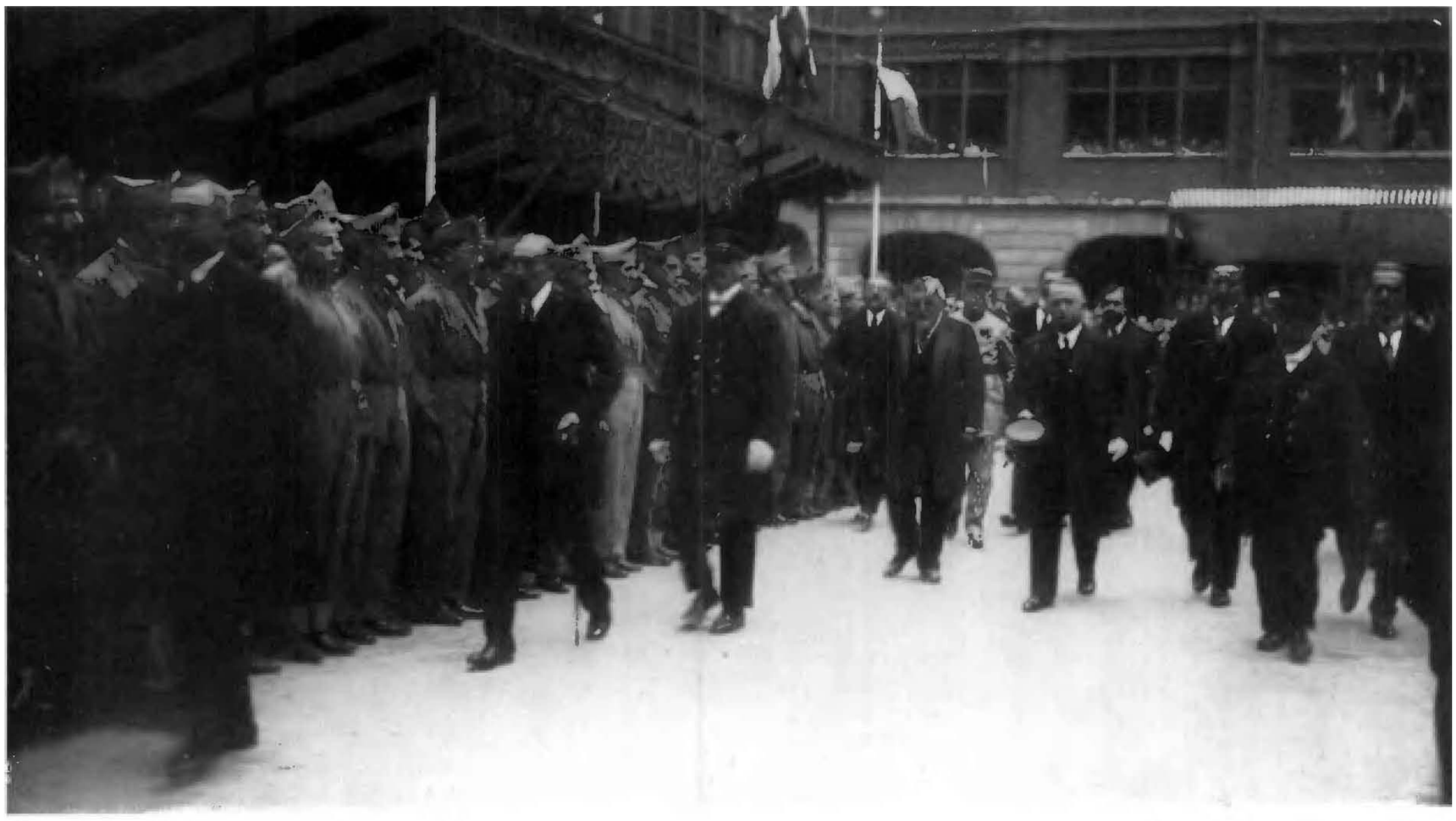

REMISE DE LA CROIX DE GUERRE EN PRÉSENCE DE M. DOUMERGUE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
(22 Octobre 1925)

GUERRE DU TRANSVAAL : MISE EN BATTERIE ET TRANSPORT DU « LONG TOM »
Sur la première photographie, SAM LÉON (Promotion 1892)

avec une façade donnant sur la première rue, située exactement devant nos ateliers actuels.

L'École aura donc ainsi en sa possession quatre terrains en dehors de celui situé entre les rues Montgolfier, Conté, Vaucanson et Ferdinand-Berthoud :

1° Le terrain de la Maison actuelle des Élèves provenant du legs de Mlle Le Roy et correspondant à 670 mètres carrés. Il est situé, 45, boulevard Diderot, au coin de la rue de Cîteaux ;

2° Celui où doit être construite la nouvelle Maison des Élèves, entourant la première et présentant 20 mètres de façade, boulevard Diderot et 17 mètres, rue de Cîteaux ; surface totale : 987 mètres carrés ;

3° Le terrain des ateliers et laboratoires provenant aussi du legs Le Roy et présentant une façade de 18 mètres sur la rue de Cîteaux, et de 39 mètres sur la rue Beccaria ; surface totale : 2.530 mètres carrés ;

4° Le terrain sur lequel nous avons pris une option et qui présente une surface de 1.500 mètres carrés, avec une façade de 40 mètres sur la rue Beccaria ; soit donc, en tout, 5.687 mètres carrés de terrain.

En terminant cet exposé — beaucoup trop rapide à différents points de vue — et avant de donner en annexe la liste des souscripteurs, nous voulons exprimer encore toute notre reconnaissance aux généreux donateurs, qui nous ont permis de mener à bien une œuvre scientifique et morale, à laquelle on veut bien reconnaître une haute portée. Leur aide prouve, de la façon la plus patente, les services que l'École Centrale des Arts et Manufactures a rendus au Pays et même à l'Industrie mondiale.

En fêtant son centenaire, l'École, fondée par Lavallée, J.-B. Dumas, Olivier et Peclet, peut fièrement regarder les cent ans de sa vie glorieuse et avoir confiance dans son avenir.

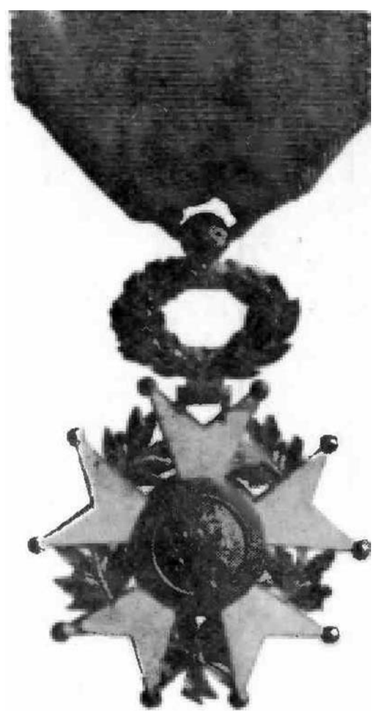

ÉTAT

DE LA SOUSCRIPTION

pour les

Laboratoires et la Maison des Élèves

DE L'ÉCOLE CENTRALE

DES ARTS ET MANUFACTURES

1er Janvier 1929

État de la Souscription au 1er Janvier 1929

PRODUCTEURS D'ÉNERGIE

Groupement des Secteurs d'Electricité de la Région Parisienne :

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité	182.500 »	
Union d'Electricité	75.000 »	
Nord-Lumière	59.875 »	
Est-Lumière	51.875 »	485.000 »
Ouest-Lumière	51.875 »	
Nord-Est-Lumière	25.937 50	
Sud-Lumière	25.937 50	
Société d'Eclairage et Force par l'Electricité	12.000 »	
Compagnie Générale d'Electricité		85.000 »
Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité (Groupe Vautier)		60.000 »
Société de Distribution d'Electricité de l'Ouest		60.000 »
Energie Electrique du Littoral Méditerranéen		49.500 »
Société des Forces Motrices de la Vienne		37.500 »
Compagnie Générale des Eaux		35.000 »
Société des Forces Motrices du Haut-Rhin		35.000 »
Société Havraise d'Energie Electrique		30.000 »
Société Nantaise d'Eclairage et de Force par l'Electricité		28.000 »
Compagnie Electrique de la Loire et du Centre		27.500 »
Société d'Electricité de Paris		27.000 »
Energie Electrique du Nord de la France		25.500 »
Energie Electrique du Sud-Ouest		23.000 »
Société des Accumulateurs électriques (Anciens Etablissements Dinin)		21.830 »
Compagnie Générale Industrielle		20.000 »
Electricité et Gaz du Nord		20.000 »
Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône		20.000 »
Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé		15.000 »
L'Hydro-Electrique d'Auvergne		15.000 »
Force et Lumière Electriques		15.000 »
Groupe de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique		15.000 »
Société Roubaisienne d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité		15.000 »
Electricité de Strasbourg		15.000 »
Société des Forces Motrices de la Vallée d'Aspe		10.500 »
Société Générale de Force et de Lumière		10.000 »
Société Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille		10.000 »
Société Hydro-Electrique de Lyon		10.000 »
Sud Electrique		9.500 »
Société Dijonnaise d'Electricité		8.000 »
Compagnie Electrique du Nord		8.000 »
L'Energie Industrielle		6.000 »
Compagnie Générale de Lumière et de Traction		5.200 »
Compagnie Centrale d'Energie Electrique		5.000 »
Société des Accumulateurs fixes et de Traction de Romainville		5.000 »
Compagnie d'Electricité du Sud-Est		5.000 »
A reporter		1.272.030 »

Report	1.272.030	»
Société Algérienne d'Eclairage et de Force	4.000	»
Hydro-Electrique « Drac-Romanche »	2.500	»
Société Avignonnaise d'Electricité	2.000	»
Etablissements Cance	2.000	»
Compagnie Electro-Industrielle	2.000	»
Compagnie d'Electricité Loire et Nièvre	2.000	»
Compagnie Générale des Travaux d'Eclairage et de Force (Clémençon)	2.000	»
Entreprises Electriques du Centre	1.600	»
Société des Forces Motrices de la Garonne	1.000	»
Société pour le Travail électrique des Métaux	1.000	»
Société Charentaise de Distribution Electrique	500	»
Forces Motrices de la Sélune	500	»
Compagnie Electrique de Bourgogne	300	»
Lumière et Energie	250	»
	1.293.680	»

CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES

Société Française de Constructions Babcock et Wilcox	230.000	»
Société Alsacienne de Constructions Mécaniques	175.800	»
Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz	98.435	»
Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston	90.000	»
Société Anonyme Solex	85.000	»
Forges et Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont	66.500	»
Compagnie Générale de Constructions de Fours	64.000	»
Société Générale de Constructions Mécaniques (Anciens Etablissements Garnier, Faure, Beaulieu)	62.500	»
Société Anonyme Grouvelle-Arquembourg	61.000	»
Société Française de Constructions Mécaniques (Anciens Etablissements Cail)	60.000	»
Société Rateau	60.000	»
Ateliers J. Carpentier	50.510	»
Nouvelle Société de Construction (M. Schlumberger et Cie)	50.000	»
Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil	50.000	»
Etablissements Prat	44.000	»
Société Industrielle des Téléphones	40.000	»
Compagnie d'Electromécanique	38.601	50
Compagnie des Lampes	35.000	»
Ateliers Electriques de Pierrefitte	35.000	»
Compagnie de Fives-Lille	30.000	»
Société Oerlikon	30.000	»
Société des Lignes Télégraphiques et Téléphoniques	27.000	»
Société « Aux Forges de Vulcain. »	26.500	»
Société Nouvelle des Etablissements Decauville Ainé	25.000	»
Société d'Outillage Mécanique et d'Usinage d'Artillerie (S.O.M.U.A.)	24.000	»
Aux Constructions Electriques de France	21.000	»
Société Anonyme des Etablissements Geneste, Herscher et Cie	21.000	»
Société Gramme	21.000	»
Société l'Aster	20.000	»
Etablissements Edoux Samain	20.000	»
Société Electro-Câble	20.000	»
Société Anonyme pour l'Equipement Electrique des Véhicules	20.000	»
M. Ernault	20.000	»
M. Florian Mettetal	20.000	»
Les Ateliers de Construction du Nord de la France	20.000	»
Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de Fer et des Tramways Electriques	20.000	»
Etablissements Soulfort, Fockedey, Vautier et Cie	20.000	»
Etablissements Fleury	18.000	»
Société de Construction des Batignolles	17.400	»
Compagnie des Freins Westinghouse	17.000	»
Société Française des Pompes Wortington	16.000	»
A reporter	1.870.246	50

Report	1.870.246.50	
Compagnie d'Applications Mécaniques	15.000	»
Brandt et Fouilleret (Matériel Electrique)	15.000	»
Société des Anciens Etablissements Chavanne Brun Frères	15.000	»
Ateliers et Fonderies Crozet, Fourneyron et Cie	15.000	»
M. Hillairet	15.000	»
Etablissements Lemoine	15.000	»
Société des Constructions de Levallois-Perret	15.000	»
Marinoni	15.000	»
Ateliers Otis Pifre	15.000	»
Société Générale d'Evaporation (Procédés Prache-Bouillon)	15.000	»
Compagnie Sturtevant	15.000	»
Poinçonneuses Cisailles Vernet	15.000	»
Etablissements Grosdemouge	14.500	»
Société d'Applications Industrielles	14.000	»
Société des Etablissements Dalbouze et Brachet	14.000	»
Anciens Etablissements Sautter-Harlé	14.000	»
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre d'Herstal	13.000	»
P. Huré et Cie	12.500	»
Etablissements Carel, Fouché et Cie	12.000	»
Engrenages Citroën	12.000	»
Société Nouvelle des Usines de la Chaléassière (Anciens Etablissements Leflaive)	12.000	»
Société de Construction et de Location d'Appareils de Levage	11.000	»
Société Continentale Edison	11.000	»
Legendre Frères	11.000	»
Ch. Mildé Fils et Cie	11.000	»
Nessi Frères et Cie	10.500	»
Etablissements Chappée	10.000	»
Société Continentale pour la Fabrication des Compteurs et autres Appareils	10.000	»
Dujardin et Cie	10.000	»
Société Anonyme des Etablissements Fenwick Frères et Cie	10.000	»
Société des Filtres Philippe Heibig et Cie	10.000	»
Omnium Technique Industriel du Contrôle	10.000	»
Société Vernes, Sigres et Cie	10.000	»
Société Anonyme des Freins Jourdain et Monneret	9.500	»
Société de Construction d'Embranchements Industriels	8.500	»
Union Thermique	8.500	»
Maison Breguet	8.000	»
Constructions Electriques de Nancy	8.000	»
Le Soufaché et Félix	8.000	»
Usines A. Pétolat	8.000	»
M. Pingeot	7.500	»
Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques	7.500	»
Jost et Cie	7.150	»
Etablissements Philipps et Pain	7.025	»
Société Fichet	7.000	»
Maison Frédéric Fouché	7.000	»
Manufacture Française d'Armes et de Cycles de Saint-Etienne	7.000	»
Etablissements E. Vuillaume	7.000	»
Compagnie Française de Matériel de Chemins de Fer	6.500	»
Société Française des Régulateurs Universels « Arca »	6.400	»
Etablissements Merlin et Guérin	6.400	»
Edouard Bourdon	6.000	»
Etablissements Caillard et Cie	6.000	»
Société Technique des Appareils Centrifuges Industriels	6.000	»
Société de Constructions et d'Installations Industrielles	6.000	»
Usines de Roulements à Billes (J. Schmid Roost)	6.000	»
Etablissements Paz et Silva	5.772	»
Société des Condenseurs Delas	5.500	»
Société Emidecau	5.300	»
Air et Feu	5.000	»
Anciens Etablissements Barbier, Bénard et Turenne	5.000	»
A reporter	2.484.293.50	

Report	2.484.293	50
Chaudronnerie Bernard	5.000	»
Etablissements Bouchayer et Vialet	5.000	»
H. Bouvier, E. Paul et Cie	5.000	»
A. Caseneuve	5.000	»
Etablissements L. Cauchy et H. Lefebvre	5.000	»
Etablissements Desouches, David et Cie	5.000	»
Maison Egrot	5.000	»
Compagnie Franco-Américaine de Jantes en Bois	5.000	»
Société Franco-Belge de Matériel de Chemin de Fer	5.000	»
Société Française Gardy	5.000	»
Compagnie Ingersoll-Rand	5.000	»
Etablissements Lejeune et H. Michel Lévy	5.000	»
Usines de Ressorts du Nord	5.000	»
Etablissements Rosengart	5.000	»
Société de Roulements à Billes S K F	5.000	»
Société Teisset-Rose-Brault	5.000	»
Compagnie des Transporteurs Simplex	5.000	»
L'Accumulateur Tudor	5.000	»
Etablissements Morane Jeune	4.800	»
L. Establie	4.500	»
Compagnie Provençale d'Entreprises	4.500	»
Etablissements Béliard, Crighton et Cie	4.000	»
Clerget et Blin	4.000	»
R. Jouassin	4.000	»
Société Meusienne de Constructions Mécaniques	4.000	»
Société Anonyme d'Ornans	4.000	»
Société des Etablissements Daubron	3.835	»
Société Nouvelle des Etablissements Adt	3.550	75
Compagnie Générale d'Entreprises Electriques	3.333	35
Etablissements Mœrch et Roumet	3.300	»
Anciens Etablissements Caffort Frères	3.000	»
Société d'Exploitation des Procédés Industriels Candlot	3.000	»
Etablissements Henry Mariolle	3.000	»
Société d'Electricité Mors	3.000	»
Anciens Etablissements Parvillée Frères et Cie	3.000	»
Fours Picard	3.000	»
Société Mécanique de Gennevilliers	2.500	»
Etablissements Gaillard	2.306	25
Edmond Denis (Noyon)	2.250	»
A. Petit (Pompes Mouvex)	2.164	»
Société de Construction de Matériel d'Alimentation	2.000	»
Anciens Etablissements Brissonneau et Lotz	2.000	»
Fontaine et Cie	2.000	»
Edmond Garin (Cambrai)	2.000	»
Albert Lego et Fils	2.000	»
Etablissements Leroy	2.000	»
Pompes Centrifuges Industrielles, Agricoles et Domestiques	2.000	»
A. Popineau	2.000	»
Compagnie Générale de Signalisation	2.000	»
Zivy et Compagnie	1.860	»
Ateliers Brillié Frères	1.800	»
Ateliers de Construction Electrique de Delle	1.666	65
MM. A. Paoli et Compagnie	1.500	»
Manufacture Générale de Tubes (R. Clermonté)	1.500	»
Etablissements A. Haubtmann	1.200	»
Société d'Applications et de Fabrications Industrielles	1.000	»
Emile Degrémont (Le Cateau)	1.000	»
Les Fils Spéciaux N.S.	1.000	»
Société de Construction de Fours, Matériel à Gaz et Hydraulique	1.000	»
Ateliers Gillon (Gillon, Bayet et Chasles)	1.000	»
Etablissements Hamon	1.000	»
A reporter	2.682.859	50

Report	2.682.859	50
Société des Accumulateurs Heinz	1.000	»
Compagnie Indochinoise d'Equipement Industriel	1.000	»
Raoul Lequeux (Construction d'Appareils de Laboratoires)	1.000	»
Société Anonyme des Ateliers de Construction de Paimbœuf	1.000	»
Etablissements Robert Messian (Cambrai)	1.000	»
G. Rolet (Tôlerie, Chaudronnerie)	1.000	»
Ateliers de Constructions et Fonderies (Etablissements Alexandre et Antoine)	668	55
Etablissements Paul Duclos	600	»
Etablissements Jaquemet et Mesnet	550	»
Anciens Etablissements Jacquet Frères	500	»
Forges et Ateliers de Construction Malissart-Taza	500	»
Société pour la Fabrication des Projecteurs Electriques Marchal	442	45
Anciens Etablissements Lalo-Mignonac	420	»
R. Biron (Fermoirs pour sacs de Dames)	400	»
Société Générale des Compteurs de Voitures (Taximètres)	400	»
La Cuivrerie Centrale (Charles Berger)	400	»
Etablissements Ch. Jovignot	400	»
Etablissements J. Fruchard	300	»
Ateliers de Constructions Mécaniques du Mail d'Onges	300	»
Marcquol (Ateliers de Construction de Machines à travailler le Bois)	300	»
Ateliers d'Estampage de la Vence	300	»
La Précision Mécanique	250	»
Louis Daveau et Compagnie	225	»
Compagnie J.-G. Brill	224	22
Camus Frères	200	»
Maison Dubos	200	»
Etablissements A. Duret	200	»
Etablissements Flaba-Thomas	200	»
André Lavezzari	200	»
E. Racine	200	»
Société des Pompes Thirion	200	»
Thiercelin Frères (Installations Electriques)	200	»
Société Française de Tubes Pneumatiques	200	»
Société de Moteurs J. Quentin et Compagnie	180	»
Compagnie des Chaudières Françaises Phébus	130	»
E. Beaupré	100	»
Louis Chevalet (Troyes)	100	»
Etablissements Durey-Sohy	100	»
M. Fleischel Gaston	100	»
Pilliard Frères	100	»
Etablissements F. Guitel et Etienne Frères Réunis	94	50
Ateliers de Constructions de Montchapet (Société Industrielle de la Côte-d'Or)	90	»
Henry et Vidal	56	30
M. Delarbre (Quincaillerie en gros)	50	»
Etablissements Le Clézio, Erhard et Compagnie	50	»
Maison Vast et Mayet	50	»
P. Perot (Outils à découper)	45	»
P. Rigaux	39	35
Charles Plouin	26	40
	2.699.151	27

INDUSTRIES AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE, CYCLES

MM. André et Edouard Michelin	170.000	»
Société La Lorraine, Diétrich et Compagnie de Lunéville	85.000	»
Société Anonyme des Usines Renault	70.000	»
Société André Citroën	65.000	»
Société Française Hispano-Suiza	65.000	»
A reporter	455.000	»

Report	455.000	»
Société Anonyme des Anciens Etablissements Hotchkiss et Compagnie	62.000	»
Les Fils de Peugeot Frères	45.000	»
Société Française des Automobiles Donnet-Zédel	30.000	»
Automobiles Saint-Didier	30.000	»
Société Anonyme des Anciens Etablissements Panhard et Levassor	27.000	»
Société l'Ariès	25.000	»
Automobiles M. Berliet	20.000	»
Société des Anciens Etablissements Chenard et Walcker	20.000	»
Etablissements de Dion-Bouton	20.000	»
Carrosserie Manessius	15.000	»
Automobiles Industriels Latil (Charles Blum et Compagnie)	13.500	»
Société Anonyme Automoto	10.000	»
Société des Automobiles Delahaye	10.000	»
Carrosserie de Grand Luxe « Grummer »	10.000	»
Lignes Aériennes Latécoère	10.000	»
Monet et Goyon	10.000	»
Société Anonyme des Ateliers d'Aviation Louis Breguet	7.000	»
Automobiles Industriels Saurer	7.000	»
Société des Usines Chausson	6.000	»
Etablissements Lioré et Olivier	6.000	»
Etablissements Terrot	6.000	»
Société Anonyme des Automobiles Unic	6.000	»
Compagnie Française des Automobiles de Place	5.000	»
Gentil et Compagnie (Alcyon)	5.000	»
Etablissements Mathis	5.000	»
Etablissements Rolland-Pilain	2.500	»
Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles	2.000	»
Compagnie Générale des Voitures à Paris	2.000	»
Etablissements Ducellier	1.000	»
Société Provençale de Constructions Aéronautiques	1.000	»
Jantes Rigida	1.000	»
Société de Cycles, La Française	300	»
Etablissements Darnaud	200	»
Maurice Michel	15	»
	875.515	»

INDUSTRIES CHIMIQUES

Blanchisserie et Teinturerie de Thaon	190.000	»
Etablissements Solvay et Compagnie	130.000	»
Etablissements Kuhlmann	124.000	»
Société l'Air Liquide	105.928	»
Compagnie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques Alais, Froges et Camargue	80.000	»
Société d'Electrochimie, d'Electrométallurgie et Aciéries Electriques d'Ugine	61.000	»
Société Centrale de Dynamite Société Générale pour la fabrication de la Dynamite Société Générale d'Explosifs « Cheddites » Société Française des Glycérines Société Industrielle des Matières Plastiques	40.000	»
Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa	40.000	»
Société Chimique des Usines du Rhône	40.000	»
Groupement des Salines de l'Est	40.000	»
Etablissements Poulenc Frères	36.000	»
Etablissements Gillet et Fils	30.000	»
Société Industrielle des Produits Electrochimiques Bozel-Lamotte	28.000	»
Société Générale des Cirages Français	20.000	»
Société des « Produits du Lion Noir »	20.000	»
Compagnie Bordelaise des Produits Chimiques	15.000	»
Société des Poudres de Sûreté	15.000	»
A reporter	1.014.928	»

Report	1.014.928	»
Blanchisserie et Teinturerie de Cambrai	14.000	»
Compagnie Française des Extraits Tinctoriaux et Tannants	14.000	»
Compagnie Générale d'Acétylène	10.000	»
Comptoir Français de l'Azote	10.000	»
Etablissements Duffour et Igon	10.000	»
Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques	10.000	»
Société Chimique de Grande Paroisse	10.000	»
Compagnie Française des Phosphates de l'Océanie	10.000	»
La Compagnie Générale de l'Ozone	10.000	»
Compagnie du Phospho-Guano	10.000	»
Compagnie Française de Produits Chimiques et Matières Colorantes de Saint-Clair-du-Rhône	10.000	»
Fabrique de Produits Chimiques Billault	7.000	»
Société Française des Explosifs	7.000	»
Société des Appareils et Evaporateurs Kestner	7.000	»
Comptoir de l'Industrie du Sel et des Produits Chimiques de l'Est, Marcheville-Daguin et Compagnie	7.000	»
Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi	7.000	»
Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis	7.000	»
Société des Produits Chimiques Coignet	6.000	»
Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electrométallurgie	5.000	»
Société « Le Carbone »	5.000	»
Société Anonyme de Carbonisation et de Distillation de Combustibles	5.000	»
Laboratoire Clin, Comar et Compagnie	5.000	»
Eug. Expert-Bezançon et Compagnie	5.000	»
Société des Anciens Etablissements Vve Paul Gondolo	5.000	»
Les Fils Lévy-Finger	5.000	»
Air liquide, Oxygène, Azote (M. Bardot)	3.000	»
Société des Talcs de Luzenac	3.000	»
Société Anonyme des Produits Chimiques de Saint-Denis	3.000	»
Produits Chimiques et Engrais Chimiques du Sud-Est (Emile Duclos et Compagnie)	3.000	»
La Nationale	2.800	»
Etablissements Malétra	2.500	»
Produits Agricola	2.000	»
Camus, Duchemin et Compagnie	2.000	»
Etablissements Lefranc	2.000	»
Etablissements Lucien Rambaud	2.000	»
Compagnie des Salins du Midi	1.500	»
Usines de Prades et de Maillole	1.291	55
Etablissements Lagèze et Caze	1.200	»
Etablissements Blondeau (Alcools et Ethers)	1.096	»
Etablissements Fauchon-Villeplée	1.000	»
Etablissements Joudrain	1.000	»
Perrotte, Poullard et Compagnie	750	»
Société Industrielle d'Alcool et d'Ether	740	»
G. Levasseur et Compagnie	600	»
Louis Maréchal et Compagnie	500	»
Pellaumail, Montel et Compagnie	500	»
Société Anonyme du « Blanc Omya »	302	35
Société de Produits Chimiques de l'Aber Wrac'h	300	»
Société des Matières Colorantes de Croix-Wasquehal	300	»
Société des Produits Chimiques du Moulin-Rouge	250	»
Thévenot (Société de Produits Pharmaceutiques)	233	»
Société de Manipulation de Liquides	200	»
C. Burel (Blanchiment, Mercerisage et Teinture sur Fil)	150	»
Société Pyrénéenne d'Engrais	131	50
	1.253.272	40

GAZ

Compagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz (Lebon et Compagnie)	185.000	»
Compagnie du Gaz de Lyon	70.000	»
Société du Gaz de Paris	65.000	»
Société d'Eclairage, Chauffage et Force Motrice	60.000	»
Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger	55.000	»
Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage	40.000	»
Compagnie du Bourbonnais	34.000	»
Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille	33.000	»
Compagnie Continentale du Gaz	25.000	»
Compagnie Française d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz	25.000	»
Société Gaz et Eaux	20.000	»
Société Anonyme Sainte-Quentinoise d'Eclairage	20.000	»
Compagnie Générale Française et Continentale d'Eclairage	19.000	»
Société Française d'Incandescence par le Gaz	16.000	»
Société du Gaz et de l'Electricité de Nice	15.000	»
Compagnie Européenne du Gaz	14.000	»
Société du Gaz et d'Electricité du Sud-Est	14.000	»
Compagnie du Gaz Français d'Amiens	12.000	»
Compagnie l'Union des Gaz	10.000	»
Société du Gaz de Saint-Nazaire	8.000	»
Société Industrielle de Gaz et d'Electricité	3.000	»
Société Anonyme des Usines à Gaz du Nord et de l'Est	5.000	»
Société du Gaz de Beauvais	3.000	»
Société d'Eclairage, Chauffage et Force Motrice Montbéliard et Extensions	3.000	»
Compagnie Générale pour l'Eclairage et le Chauffage par le Gaz (Cambrai)	2.000	»
Société du Gaz de Firminy et du Chambon	2.000	»
Société Anonyme du Gaz de Maubeuge et Extensions	1.960	»
Société Départementale d'Usines à Gaz	500	»
Société Anonyme d'Eclairage d'Aix-les-Bains	250	»
Société des Lampes Hélios	200	»
Société de Purification Industrielle des Gaz	200	»
	761.110	»

VERRERIES

Compagnies Réunies des Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France	150.000	»
Consortium de Guerre de la Verrerie	135.124	68
Manufacture des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey	110.000	»
Société Anonyme des Verreries réunies de Vallerysthal et Portieux	15.000	»
Appert Frères	13.000	»
Société Anonyme des Verreries de Carmaux	13.000	»
Société Anonyme des Verreries et Manufactures de Glaces d'Aniche	11.332	35
Société Le Pyrex	10.000	»
Société Anonyme des Verreries du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire	8.500	»
Société Anonyme des Verreries à bouteilles du Nord de la France	7.000	»
Verreries de Reims	7.000	»
Antonin Daum (1887), Verrerie de Nancy	6.000	»
Verreries de Folembray	6.000	»
Compagnie des Cristalleries de Baccarat	5.000	»
Société des Verreries de Vertou et Verreries de Bretagne	5.000	»
Société Nouvelle Industrielle de Verrerie	5.000	»
Verrerie Richarme	5.000	»
Verrerie Souchon-Neuvesel	5.000	»
Verreries de Vannes-le-Châtel	5.000	»
Planque et Compagnie	3.000	»
Verrerie Vve G. Marquot et Fils	2.000	»
Verreries de Courcy et Loivre réunies (Givelet et Compagnie)	1.000	»
Verrerie de Fourmies	1.000	»
Société des Verreries de Dijon	365	»
Verreries de Clairey	310	»
Verreries de Vierzon	100	»
	529.732	03

SUCRERIES

Société Nouvelle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis	30.000	»
Société Anonyme de la Raffinerie Sommier	26.000	»
Société Anonyme des Raffineries et Sucreries Say	25.000	»
Fabrique Centrale de Sucre de Meaux	24.000	»
Sucreries Coloniales	15.000	»
Société Vermandoise de Sucreries	15.000	»
Sucrerie Centrale de Cambrai	13.000	»
Société Anonyme de la Raffinerie Lebaudy Frères	12.000	»
Sucrerie, Raffinerie et Etablissement Agricole de Vauciennes	11.500	»
Société des Sucrerie et Raffinerie F. Beghin	7.000	»
Société Agricole et Industrielle de la Somme	7.000	»
Société des Sucrerie et Distillerie de Francières	6.000	»
Société Sucrière de Saint-Germainmont	6.000	»
Sucrerie de Saint-Leu-d'Esserent	5.400	»
Société des Alcools dénaturés (M. Corbrion)	5.000	»
Sucrerie, Raffinerie « Les Fils d'Albert Bouchon »	5.000	»
Société Anonyme Sucrière de Fontaine-le-Dun	5.000	»
Société Nouvelle des Raffineries de la Méditerranée	5.000	»
Sucrerie de Montcornet	5.000	»
Sucrerie et Distillerie de Solesmes	4.000	»
Société de Bourdon. Sucrerie, Raffinerie, Distillerie	3.000	»
Ch. Delloye. Sucrerie d'Iwuy	2.500	»
Lemoine, Listre et Compagnie	2.000	»
Sucrerie de Souppes	1.182	45
Société Sucrière de Bonneuil-sur-Aisne	1.000	»
Compagnie Nouvelle de Sucreries Réunies Eppeville-Ham	1.000	»
Anciens Etablissements G. de Guillebon (Société de la Sucrerie de Boistrancourt)	1.000	»
Raffinerie du Midi et Société Immobilière Industrielle du Midi réunies	1.000	»
Sucrerie Bourguignonne et Chocolaterie A. Lanvin réunies	460	»
Sucreries d'Attigny-Vouziers	200	»
	245.242	45

HUILES DE GRAISSAGE ET PÉTROLES

Vacuum Oil et Compagnie	37.000	»
Société Anonyme A. André Fils	34.000	»
Société des Anciens Etablissements Stern	34.000	»
Société Générale des Huiles de Pétrole	27.500	»
Etablissements Quervel Frères	20.000	»
Etablissements Hamelle	15.000	»
Etablissements Robbe Frères	11.500	»
Société Anonyme pour l'Importation des Huiles de Graissage	10.000	»
Stéarinerie L. Félix Fournier	6.000	»
Omnium International de Pétroles	5.500	»
Société Anonyme de Lille, Bonnières et Colombes	5.000	»
Société de la Mailleraye	5.000	»
Desmarais Frères	4.500	»
Stéanaî des Pétroles Jupiter	4.500	»
Aquila Franco-Romana	2.000	»
Steaua Française	500	»
Carburants et Huiles Excelsior	400	»
	222.400	»

PARFUMERIE

Parfumerie Houbigant	29.000	»
Parfumerie L.-T. Piver	27.000	»
Parfumerie Roger et Gallet	27.000	»
A reporter	83.000	»

Report	83.000	»
Hugues Ainé (Charabot et Compagnie Successeurs)	14.000	»
Etablissements Antoine Chiris	10.000	»
Parfumerie de Luxe Coty	10.000	»
Guerlain Parfumeur	7.000	»
Ed. Pinaud	5.000	»
Etablissements Rigaud	4.500	»
Parfumerie Lubin	2.000	»
Talvande Frères, Douault et Compagnie	2.000	»
Parfumerie et Savonnerie Gillot	500	»
Etablissements Biette	300	»
	138.300	»

MINES

Compagnie Royale Asturienne des Mines	190.000	»
Compagnie des Minerais de Fer de Mokta-El-Hadid, Bor et Ouasta	100.000	»
Société des Mines de Carmaux	90.000	»
Mines Domaniales de Potasse d'Alsace	81.000	»
Société Houillère de Sarre et Moselle	68.000	»
Compagnie de Béthune	65.000	»
Société des Mines de Lens	60.000	»
Société des Mines Domaniales Françaises de la Sarre	60.000	»
Société Anonyme des Mines de Houille de Blanzy	59.000	»
Compagnie des Mines d'Aniche	52.000	»
Compagnie des Mines d'Anzin	51.000	»
Compagnie des Mines de Houille de Courrières	47.000	»
Compagnie des Mines d'Ostricourt	44.000	»
Société Houillère de Liévin	37.000	»
Société Anonyme d'Exploitation des Houillères de Péchelbronn	35.000	»
Société W.-H. Muller et Compagnie	30.000	»
Société Anonyme des Mines et d'Electricité « La Houve »	27.000	»
Société des Mines de la Loire	27.000	»
Compagnie des Mines de Bruay	25.000	»
Mines de Kali-Sainte-Thérèse	25.000	»
Compagnie des Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt	25.000	»
Société des Mines d'Anderny-Chevillon	21.000	»
Société des Mines et Usines de Redange-Dilling	21.000	»
Compagnie des Phosphates de Constantine	20.000	»
Société Anonyme des Mines de Dourges	20.000	»
Compagnie des Mines de Houille de Marles	15.000	»
Société de l'Ouenza	15.000	»
Compagnie des Mines de Roche-la-Molière et de Firminy	15.000	»
Compagnie Française des Mines de Bor	10.500	»
Société des Mines de Jarny	10.000	»
Société Lorraine Minière et Métallurgique	10.000	»
Société des Mines de Murville	10.000	»
Société Minière et Industrielle de Plakalnitza	10.000	»
Compagnie Houillère de Bessèges	7.500	»
Compagnie des Mines de Ouasta et de Mesloula	7.500	»
Société Ardoisière de l'Anjou	7.000	»
Société des Houillères de Ronchamp	7.000	»
Société des Phosphates Tunisiens et Société des Forces Electriques de la Vallée de Gavarnie	6.000	»
Association Minière	5.000	»
Société Nouvelle de Charbonnages des Bouches-du-Rhône	5.000	»
Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine	5.000	»
Compagnie Française des Mines du Laurium	5.000	»
Compagnie des Mines d'Anthracite de la Mure	5.000	»
Société Anonyme des Mines du Zaccar	5.000	»
Compagnie des Mines de la Grande-Combe	4.500	»
Société des Mines d'Albi	4.000	»
A reporter	1.449.000	»

Report	1.449.000	»
Société des Mines de Bitume et d'Asphalte du Centre	4.000	»
Société Nouvelle des Mines de la Lucette	3.750	»
Société des Mines de Sidi-Bou-Aouane	3.000	»
Compagnie des Quatre Mines réunies de Graissessac	2.500	»
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest	2.000	»
Société des Mines de la Bouble	2.000	»
Société des Mines de Valleroy	1.800	»
Société des Ardoisières de l'Espérance à Haybes, de la Renaissance à Fumay et de Baccara à Fumay	1.500	»
Compagnie des Mines de Ferfay-Cauchy	1.500	»
Société Française du Bazina (Mines du Djébel-Bazina)	1.000	»
Mines et Sondages Eug. Lippmann	1.000	»
Société des Mines de cuivre de Naltagua	1.000	»
Société Générale des Carrières des Charentes et du Poitou (A. Dubourdieu)	150	»
Carrières de Saint-Leu-d'Esserent et Saint-Maximin	130	»
Ardoisières de Coustarot	25	»
	1.474.355	»

CIMENTS

Société Anonyme des Ciments Français	31.000	»
Société Anonyme des Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil	20.000	»
Société des Ciments Portland Artificiels de l'Indochine	12.500	»
Société Anonyme de Ciments Portland « La Boulonnaise »	10.000	»
Ciments Portland de Pernes	8.000	»
Ciments Allard et Nicolet et Compagnie	7.000	»
Etablissements Poliet et Chausson	7.000	»
Société des Chaux et Ciments du Languedoc	5.000	»
Société des Chaux et Ciments du Maroc	4.000	»
Compagnie Nouvelle des Ciments Portland du Boulonnais	3.220	25
Société Générale et Unique des Ciments de la Porte de France	3.000	»
Société Anonyme des Ciments de Dannes	2.000	»
Ciments Portland Lavocat et Compagnie	2.000	»
Société des Ciments de Portland Artificiels de l'Ouest	1.800	»
Compagnie Est et Sud Paul Piketty-Ciment armé	1.500	»
Société Anonyme des Anciens Etablissements Jeanrot Fils	1.000	»
Société des Ciments armés (Delachanal et Compagnie)	450	»
Constructions Civiles, Travaux Industriels, Ouvrages d'Art (E. Morisset et R. Maître d'Hotel)	200	»
G. Macquart	150	»
	119.820	25

MÉTALLURGIE

Compagnie Française des Métaux	110.000	»
Société d'Electrométallurgie de Dives	100.000	»
Etablissements Schneider et Compagnie	89.500	»
Tréfileries et Laminoirs du Havre	75.000	»
Société Anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges et Fonderies et Usines de la Providence	60.000	»
Société Anonyme des Mines et Fonderies de la Vieille-Montagne	60.000	»
Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est	53.000	»
Aciéries Réunies du Burbach Eich Dudelange	50.000	»
International Nickel Cº	50.000	»
Comptoir Lyon-Alemand	50.000	»
Société Anonyme des Mines et Fonderies de Pontgibaud	50.000	»
Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge	50.000	»
A reporter	797.500	»

Report	797.500	»
Société Anonyme des Minerais et Métaux et Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine	44.000	»
Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt et Groupe « Micheville »	42.000	»
Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons	40.000	»
Etablissements Jacob Holtzer (Forges et Aciéries d'Unieux)	40.000	»
Ljusne Woxna Aktiebolag	40.000	»
Société Métallurgique de La Bonneville	39.000	»
Société Anonyme de Commentry-Fourchambault, Décazeville	35.000	»
Société des Aciéries de Longwy	35.000	»
Société « Le Nickel »	35.000	»
Etablissements F. Mouton (Aciéries, Laminoirs et Tréfileries de la Plaine-Saint-Denis)	33.000	»
Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin	30.000	»
Société Métallurgique de Normandie	30.000	»
Société Minière et Métallurgique de Penarroya	30.000	»
Compagnie Métallurgique Franco-Belge de Mortagne	29.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux de la Chiers	26.000	»
Les Petits-Fils de F. de Wendel et Compagnie	25.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux, Fonderies de Pont-à-Mousson	24.600	»
Hauts Fourneaux de Saulnes (Jean Raty et Compagnie)	23.000	»
L'Aluminium Français	22.000	»
Société Lorraine des Aciéries de Rombas	20.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Aciéries du Saut-du-Tarn	20.000	»
Société Métallurgique des Terres Rouges	20.000	»
Etablissements Ziegler	20.000	»
Société Anonyme des Forges et Aciéries de Commercy (Etablissements Grosdidier)	19.500	»
Société Anonyme des Forges et Aciéries de Firminy	18.000	»
Aciéries de Paris et d'Outreau	16.000	»
The Armco International Corporation	15.000	»
Les Fils de Victor Bidault	15.000	»
Caplain-Berger	15.000	»
Etablissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre	15.000	»
Aciéries de Gennevilliers Delachaux et Compagnie	15.000	»
Forges et Aciéries de Huta-Bankowa	15.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey	15.000	»
Société Anonyme Métallurgique d'Aubrives et Villerupt	14.386	»
Compagnie Française du Bi-Métal	14.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du Chili	14.000	»
Japy Frères et Compagnie	13.000	»
Anciens Etablissements Lemoine-Biès-Harang	13.000	»
Etablissements E. Louyot	13.000	»
Société Anonyme d'Escaut et Meuse	12.500	»
Société des Aciéries de Micheville	12.500	»
Forges et Aciéries de la Bérardière	12.000	»
Société des Hauts Fourneaux de Rouen	12.000	»
Société Anonyme des Fonderies, Laminoirs et Ateliers de Biache-Saint-Waast	11.000	»
Aubert et Duval Frères	10.000	»
Marcel Bassot et Compagnie	10.000	»
Etablissements B. Bohin Fils	10.000	»
Société des Aciéries de Champagnole et Fabrique Parisienne de Mèches Américaines	10.000	»
Société Anonyme John Cockerill	10.000	»
Société « Le Fer »	10.000	»
Forges de Foucherans (Audemar Guyon et Compagnie)	10.000	»
Etablissements Industriels de E.-C. Grammont et Alex. Grammont	10.000	»
Etablissements Krieg et Zivy	10.000	»
Société Anonyme des Forges de Strasbourg	10.000	»
Société Minière des Terres Rouges Françaises	10.000	»
Etablissements Arbel	9.000	»
Société des Mines, Fonderies et Forges d'Alais	8.000	»
Lemaréchal Frères	8.000	»
Société pour la Fabrication des Tubes et Emboutis de Louvroil et Recquignies	8.000	»
A reporter	1.942.986	»

Report	1.942.986	»
Aciéries et Usines à Tubes de la Sarre	7.500	»
Hauts Fourneaux et Forges d'Allevard	7.000	»
Usines et Aciéries de Feignies	7.000	»
Gouvy et Compagnie	7.000	»
Forges de Leval-Aulnoye	7.000	»
Forges de la Loire et du Midi (Etablissements Marrel Frères)	7.000	»
Société Anonyme de la Fabrique de Fer de Maubeuge	7.000	»
Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye	7.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Laminoirs de la Sambre	7.000	»
Compagnie des Forges d'Audincourt et Dépendances	6.000	»
Société des Boulonneries et Ferronneries du Vieux-Condé	6.000	»
Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, Saint-Ingbert et Rumelange	5.000	»
Société Métallurgique de l'Escaut	5.000	»
Griset	5.000	»
Forges de Gueugnon	5.000	»
Etablissements A. Johnson et Compagnie	5.000	»
Société Anonyme des Forges de Persan	5.000	»
Société des Usines de Sainte-Marie et Gravigny	4.800	»
Duralumin	4.500	»
Société d'Etudes et de Constructions Métallurgiques	4.500	»
Fabrique de Tubes de Solesmes	4.500	»
Usines de Bussy et de Rongeant (E. Capitain-Génie et Compagnie)	4.000	»
Le Ferro Nickel	3.750	»
Caplain Saint-André	3.000	»
Marret, Bonin, Lebel et Guieu	3.000	»
Forges de Morvillars (Viellard, Migeon et Compagnie)	3.000	»
Etablissements Nozal	3.000	»
Forges de Rimaucourt et Doulaincourt (Ulmo Fils et Compagnie)	3.000	»
Aciers Sandwick	3.000	»
Hauts Fourneaux de Chasse	2.500	»
Société des Etains de Kinta	2.500	»
Société Anonyme des Fonderies, Forges et Aciéries de Paris et de la Seine	2.500	»
Société Française des Aciéries de Blanc-Misseron	2.400	»
Société Glaenzer	2.200	»
Usines Métallurgiques de la Basse-Loire	2.000	»
Maison Louis Dreyfus et Compagnie	2.000	»
Société des Etablissements Gindre-Duchavany	2.000	»
Cabaud	1.000	»
Usines du Closmortier, de Saint-Dizier, des Esturbées et du Gué	1.000	»
Fédération Métallurgique Française, Tours	1.000	»
Etablissements A. Paul Japy	800	»
Etablissements Blay-Collard	750	»
Laminoirs Saint-Victor (Paul Bloch et Compagnie)	659	10
Chaudronnerie des Pyrénées	650	»
Société des Anciens Etablissements Hachette et Driout	600	»
Fonderies, Forges et Aciéries de Saint-Etienne	500	»
Société de Traitements Métallurgiques	500	»
Etablissements Métallurgiques Brun Frères	200	»
Fabrique de Brides forgées hydrauliquement	121	15
	2.118.416	25

FONDERIES

De Diétrich et Compagnie	25.000	»
Compagnie Française des Bronzes Phosphoreux de Montéfiore	20.000	»
Usines de Navarre	15.000	»
Fonderies Montupet	12.000	»
Anciens Etablissements Muller et Roger	10.000	»
Les Fils de A. Piat et Compagnie	10.000	»
Société Anonyme des Usines de Rosières	10.000	»
A reporter	102.000	»

Report	102.000	»
Société du Familistère de Guise (Colin et Compagnie)	7.000	»
Usines et Boulonneries H. Hicquet	6.000	»
Fonderies et Emailleries de Noyon (Oise)	6.000	»
Société Anonyme des Etablissements Bonvillain et Ronceray	5.000	»
Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Brousseval	5.000	»
Fonderies et Forges de Crans	5.000	»
Société Anonyme des Forges et Fonderies de Montataire	5.000	»
Barrage de Suresnes (Fonderies du)	3.995	»
Société Anonyme des Usines de Pied-Selle	3.500	»
Anciens Etablissements Mathelin et Garnier	3.450	»
Société des Fonderies de Bayard et Saint-Dizier	3.000	»
A. Collignon et Compagnie	3.000	»
Etablissements Gailly Frères	3.000	»
Société Anonyme des Usines de Mazières	3.000	»
Société Anonyme des Appareils de Manutention et Fours Stein	2.500	»
Société des Fonderies Thomé Fils et Cromback	2.000	»
Fonderies Deberny et Peignot	2.000	»
Société des Fonderies et Emailleries Dupont	2.000	»
Fonderies et Ateliers de Construction de Haraucourt	2.000	»
Etablissements Lory Frères	2.000	»
Société Minière et Métallurgique des Fondeurs de France	1.400	»
Société Anonyme Le Ravitaillement Sidérurgique	1.400	»
Fonderies Gustin Fils	1.300	»
Jean Derdinger	1.000	»
Val d'Osne	1.000	»
Les Fils de A. Wertz	1.000	»
Etablissements Wiss et Compagnie, Seloncourt	1.000	»
Fonderies de Bronze de Nanterre et de Lyon	800	»
Syndicat Général des Fondeurs de France	700	»
Anciens Etablissements L. Seguin et Compagnie	700	»
Etablissements P. Colombier Fils	675	»
Société des Fonderies de Monthermé, Laval, Dieu	550	»
Fonderies de Bordeaux	525	»
Etablissements Ant. Coste-Caumartin	300	»
Fonderie de la Fosse-aux-Chênes	254	25
Fonderie de Cloches, etc., Armand Blanchet	163	40
Siot-Decauville	100	»
Etablissements Chauchet	54	75
Etablissements Chevalier, Vve Chevalier et Compagnie, Fonderie Fer et Bronze	50	»
	189.417	40

APPAREILLAGE MÉTALLURGIQUE

Etablissements Delattre et Frouard	35.000	»
La Soudure Autogène Française	25.000	»
Anciens Etablissements Heurtey et Sauvageon	13.100	»
Fours Rousseau	11.136	60
Méker et Compagnie	8.740	»
Société d'Etudes Electro-Thermiques	4.000	»
Anciens Etablissements Glaenzer et Perreaud	3.000	»
Métayer, Laminoirs de la Courneuve	2.000	»
Etablissements Métallurgiques A. Durenne	2.000	»
M. et R. Pinchart-Deny Frères	2.000	»
Chambre Syndicale du Commerce et de la Fabrication de la Quincaillerie	2.000	»
Société des Etablissements A. Foucher	1.000	»
	108.976	60

Comité des Grands Réseaux de Chemins de Fer Français	1.000.000	»
Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez	268.925	»
Société des Transports en commun de la Région Parisienne	44.000	»
Compagnie Française des Chemins de Fer de la Province de Santa-Fé	40.000	»
Régie Générale des Chemins de Fer et Travaux Publics	35.000	»
Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens	30.000	»
Compagnie des Messageries Maritimes	24.500	»
Les Exploitations Electriques	20.000	»
Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue	17.500	»
Omnium Lyonnais	10.250	»
Compagnie des Chemins de Fer à voie étroite de St-Etienne, Firminy, Rive-de-Gier et Extensions	10.199	»
Compagnie des Tramways de Clermont-Ferrand et du Puy-de-Dôme	10.000	»
Société Générale des Chemins de Fer Economiques	10.000	»
Compagnie Auxiliaire de Navigation	10.000	»
Chemins de Fer Secondaires du Nord-Est	10.000	»
Compagnie Générale Française de Tramways	10.000	»
Société Industrielle des Transports Automobiles	10.000	»
Compagnie de Chemins de Fer Départementaux	8.580	»
Société du Chemin de Fer Electrique souterrain du Nord-Sud de Paris	8.000	»
Compagnie Générale des Chemins de Fer Vicinaux et des Chemins de Fer Economiques du Nord	7.500	»
Société Anonyme des Chargeurs Réunis	7.000	»
Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris	7.000	»
Société Anonyme des Voies Ferrées Départementales du Midi, Société des Voies Ferrées des Landes, Société Anonyme des Chemins de Fer des Pyrénées Orientales	6.000	»
Société Auxiliaire de Services Municipaux	6.000	»
Compagnie du Chemin de Fer Franco-Ethopien de Djibouti à Addis-Abeba, Compagnie Française des Chemins de Fer de l'Indochine et du Yunnan	5.000	»
Compagnie Navale de l'Océanie	5.000	»
Compagnie d'Exploitation des Chemins de Fer Orientaux	5.000	»
Compagnie Générale Transatlantique	5.000	»
Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax	5.000	»
M. L. Verney, Administrateur des Voies ferrées d'Intérêt local du Finistère, Mayenne, Manche, Eure-et-Loir, Ardennes, Belfort, Vienne et Saumur	5.000	»
Compagnie Versaillaise de Tramways Electriques et de Distribution d'Energie	5.000	»
Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux	4.000	»
Société du Chemin de Fer Est de Lyon, Société Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing, Compagnie des Tramways Electriques de Limoges	4.000	»
Société du Chemin de Fer de Damas-Hamah et Prolongement	3.700	»
Chemins de Fer du Sud de la France	3.000	»
Société Générale des Transports Départementaux	3.000	»
Compagnie des Tramways de Tunis	3.000	»
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	3.000	»
Société Turque du Chemin de Fer Smyrne-Cassaba et Prolongement	2.500	»
Compagnie du Chemin de Fer de Dakar à Saint-Louis	2.000	»
Société Générale de Touage et Remorquage	2.000	»
Compagnie des Tramways à vapeur du département de l'Aude	1.160	95
Compagnie du Port des Quais et Entrepôts de Beyrouth	1.000	»
Compagnie du Chemin de Fer d'intérêt local du Département de l'Hérault	1.000	»
Compagnie des Tramways de l'Indre	606.	55
Société du Chemin de Fer Industriel de la Plaine Saint-Denis et d'Aubervilliers	600	»
Comptoir Franco-Anglais d'Exportation	500	»
Compagnie des Chemins de Fer Départementaux à voie étroite des Ardennes	459	30
Compagnie du Chemin de Fer de Blanc à Argent	450	»
Chemins de Fer Départementaux de l'Aube	327	25
Compagnie des Tramways Départementaux des Deux-Sèvres	315	»
Compagnie des Tramways de Cannes	272	»
Compagnie des Tramways du Loiret	257	85
A reporter	1.682.602	90

Report	1.682.602	90
Compagnie des Chemins de Fer du Sud de l'Aisne	115	45
Compagnie des Tramways de Troyes	103	»
Compagnie des Tramways d'Avignon	90	»
Société Béarnaise des Tramways Urbains de Pau	73	»
Compagnie des Tramways de Cette	66	»
Compagnie des Tramways de Poitiers	60	»
Compagnie des Tramways de Fontainebleau	51	»
Compagnie des Tramways de Bourges	47	»
Chemins de Fer sur routes d'Algérie	22	»
	1.683.230	35

BANQUES

Banque de France	60.000	»
Banque de Rothschild	56.000	»
Banque Lazard Frères et Cie	41.000	»
Crédit Commercial de France	40.000	»
Banque de Paris et des Pays Bas	27.000	»
Crédit Lyonnais	25.000	»
Banque de l'Union Parisienne	21.000	»
Banque Nationale de Crédit	20.000	»
Crédit National	20.000	»
Banque de l'Indochine	15.000	»
Banque de Mulhouse	14.000	»
Crédit Foncier de France	10.000	»
Banque Transatlantique	10.000	»
Banque de l'Algérie	7.000	»
Banque Lambert, Biltz	5.000	»
Comptoir National d'Escompte	5.000	»
Société du Crédit Foncier Colonial et de Banque	5.000	»
Banque Mirabaud et Compagnie	5.000	»
Société Générale	5.000	»
Crédit Anversois	4.500	»
Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôt	4.000	»
Crédit du Nord	3.000	»
Société Financière, Française et Coloniale	3.000	»
Banque Franco-Chinoise	2.000	»
Hottinger et Compagnie	2.000	»
Banque des Pays du Nord	2.000	»
Banque L. Dupont et Compagnie	1.500	»
	413.000	»

INDUSTRIES TEXTILES

Comptoir des Textiles Artificiels			130.000
Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing :			
Etablissements du Groupe Eugène et Albert Motte, Roubaix	15.000	»	
Caulliez et A. Delaoutre, Tourcoing	10.000	»	
Peignage de la Tossée, Tourcoing	10.000	»	
Union Professionnelle des Teinturiers et Apprêteurs, Roubaix	10.000	»	
Lorthiois, Leurent et Fils, Tourcoing	6.000	»	
Jules Desurmont et Compagnie, Tourcoing	5.000	»	
Etablissements Leclercq-Dupire, Roubaix	5.000	»	
S. A. Lorthiors Frères, Tourcoing	5.000	»	
Etablissements Motte, Bossut Fils, Roubaix	5.000	»	
Henry Ternynck, Roubaix	5.000	»	
Etablissements Charles Tiberghien, Tourcoing	5.000	»	
E.-P. et Ch. Toulemonde, Tourcoing	5.000	»	
A reporter			130.000 »

Report			130.000 »
F. Vanoutryve et Compagnie, Roubaix.	5.000 »		
Etablissements Vibaux-Florin, Roubaix	5.000 »		
Masurel, Leclercq et Fils, Roubaix	3.000 »		
P. et H. Leurent, Tourcoing	3.000 »		
Achille et Pierre Pollet, Tourcoing	3.000 »		
B. et P. Dewavrin, Tourcoing	2.000 »		
Etablissements Mathon et Dubrulle, Tourcoing	2.000 »		
Anciens Etablissements Amédée Prouvost, Roubaix	2.000 »		
E. Roussel et Fils, Roubaix	2.000 »		
Filature de Beaumont, Roubaix.	1.000 »		123.000 »
Etablissements Bergerot, Cisoing	1.000 »		
Bonami-Wibaux, à Flers-Breucq	1.000 »		
Toulemonde Destombes, Roubaix	1.000 »		
E. Dubois et Fils, Roubaix	1.000 »		
Compagnie Générale des Industries Textiles, Peignages de laines, Roubaix	1.000 »		
Gaydet-Brulois, Roubaix	1.000 »		
Leroux Frères, Roubaix	1.000 »		
L. et F. Mothe Frères, Tourcoing.	1.000 »		
François Roussel Père et Fils Roubaix	1.000 »		
Syndicats Normands de la Filature et du Tissage de Coton :			
Etablissements Badin	10.000 »		
E. Lavoisier (1897)	10.000 »		
Ch. Delaporte (1868).	5.000 »		
Etablissements Gresland	5.000 »		
Lemarchand Jeune.	5.000 »		
Lafosse, de Menibus et Compagnie	5.000 »		
L. Le Picard	5.000 »		
Filatures et Tissages H. Offroy.	5.000 »		
Filatures et Tissages Pouyer-Quertier	5.000 »		
Roy Frères et Berger	5.000 »		
Etablissements Wadington	5.000 »		
Etablissements Gailliard	2.500 »		83.000 »
Morel et Compagnie (1900).	2.500 »		
Monfray Frères (1873).	2.500 »		
Société Cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray.	2.000 »		
Lemarchand Frères	1.500 »		
G. Boulanger.	1.000 »		
Comptoir Général des Textiles Manufacturés	1.000 »		
Harel et Compagnie	1.000 »		
H. Le Mire	1.000 »		
Filature d'Oissel	1.000 »		
Filature de Pavilly	1.000 »		
Etablissements de Perruel-sur-Andelle	1.000 »		
Syndicat Industriel Alsacien :			
Schaeffer et Compagnie, Pfastatt	5.100 »		
Manufacture de Buhl, Buhl	5.000 »		
Fil de Laine Schwartz et Compagnie, Mulhouse	5.000 »		
Manufacture Hartmann et Fils, Munster.	4.000 »		
Charles Mieg et Compagnie, Mulhouse.	4.000 »		
Etablissements Herzog S. A., Logelbach	3.600 »		
Etablissements Valentin Bloch, Mulhouse.	3.000 »		
Filatures de Laine Peignée de Malmerspach, Malmerspach	3.000 »		
Gluck et Compagnie, Mulhouse	2.500 »		
Anciens Etablissements de Filature et Tissage Gros-Roman, Wesserling.	2.400 »		
Etablissements Schlumberger, Fils et Compagnie, Mulhouse	2.400 »		
Frères Koechlin S. A., Mulhouse.	2.350 »		
Union Textile S. A., Guebwiller	2.250 »		
A reporter			336.000 »

Report		336.000 »
Filature et Tissage de la Cité, Mulhouse	2.000 »	
Filature et Tissage F. et Th. Frey, Guebwiller	2.000 »	
Anciens Etablissements Heilmann, Koechlin et Desaulles, Mulhouse	2.000 »	
Filature et Tissage Bourcart, Guebwiller	1.500 »	
Laederich et Compagnie, Mulhouse	1.500 »	
Etablissements Marin Astruc S. A., Buhl	1.500 »	
Zeller Frères et Compagnie, Oberbruck	1.500 »	
Frey et Compagnie, Mulhouse	1.450 »	
J. Heilmann et Compagnie, Mulhouse	1.320 »	
Société Anonyme des Etablissements Gensbourger, Colmar	1.300 »	
Filature de Laine Engel et Compagnie, Mulhouse	1.200 »	
Etablissements Is. André et Compagnie, Massevaux	1.000 »	
Etablissements Bertrand S. A., Mulhouse	1.000 »	
Filatures Boutry-Droulers Fives-Lille	1.000 »	
Etablissements Dietsch et Compagnie, Liépvre	1.000 »	
Dollfus et Noack, Mulhouse	1.000 »	
Société Anonyme des Anciens Etablissements Dreyfus, Lantz et Compagnie	1.000 »	
Raphaël Dreyfus et Compagnie, Mulhouse	1.000 »	77.185 »
Koenig et Compagnie, Sainte-Marie-aux-Mines	1.000 »	
Filature et Tissage de la Thur, Cernay	1.000 »	
Peignage de Colmar, René Lauth, Colmar	750 »	
L. Borocco et Compagnie, Colmar	685 »	
Léopold Bernheim, Mulhouse	670 »	
Filature et Tissage de Mullerhoff	530 »	
Ab-der-Halden et Gysin, Colmar	500 »	
Filature de Colmar, Colmar	500 »	
Filature de Guebwiller, Guebwiller	500 »	
Ancienne Maison Gros-Roman, Gros-Petit Succ., Wesserling	450 »	
Hartmann et Compagnie, Rouffach	350 »	
Société Anonyme de Bonneterie Wasmer-Rapp, Mulhouse	260 »	
Tissage Benckhardt, S. A., Colmar	200 »	
P. Scheurer et Tempé, Colmar	200 »	
Tissage Désiré Weber, Urbès	160 »	
Edler et Lepavec, Sainte-Marie-aux-Mines	135 »	
Tissage Mécanique J. Immer, Metzeral	130 »	
Intérets	295 »	
Syndicat Cotonnier de l'Est :		
Etablissements David et Maigret	5.000 »	
V. Perrin	5.000 »	
Les Fils de V. Perrin	5.000 »	
Les Héritiers de G. Perrin	5.000 »	
Ch. Velin et Compagnie	5.000 »	
Société d'Impression des Vosges et de Normandie	5.000 »	
Filature de Demandevelle	3.000 »	
Etablissements Flageollet	2.500 »	
P. André	2.000 »	
Chagué et Compagnie	2.000 »	
Filature de Cheminénil	2.000 »	
Société des Tissus de Golbey	2.000 »	
Etablissements Juillard et Fils	2.000 »	
Etablissements Kiéner	2.000 »	
Ch. Laederich Fils et Cie, Comptoir Industriel Cotonnier	2.000 »	
Les Fils d'Emmanuel Lang	2.000 »	
Etablissements J. Marchal	2.000 »	
Etablissements Tenthorey	2.000 »	
Walter Seitz et Compagnie	2.000 »	
Germain Willig	2.000 »	
Witz et Feltz	2.000 »	
Jules Dorget	1.000 »	
A reporter		413.185 »

Report			413.185 »
Filatures de l'Est	1.000 »		
Etablissements N. Géliot et Fils.	1.000 »		
Germain Frères.	1.000 »		
Paul Perrin et Compagnie	1.000 »		
Ch. Dorget	500 »		68.949 55
M. Forel.	500 »		
P. Gérard	500 »		
Albin Germain	500 »		
D. Joubin	249 55		
Etablissements R. de Montbel.	200 »		
Syndicat des Filateurs et Retordeurs de Coton de Lille :			
Wallaert Frères	10.000 »		
L. Crépy Fils et Compagnie	5.000 »		
Delebart-Mallet Fils.	5.000 »		
Société Cotonnière d'Hellemmes	5.000 »		
Le Blan et Compagnie.	5.000 »		43.700 »
Société Cotonnière Lilloise	5.000 »		
La Cotonnière de Fives et Schwob Frères et Compagnie Réunies . .	4.000 »		
Boutry-Droulers.	3.000 »		
Eugène Crépy.	1.000 »		
Deleselle-Desmedt	500 »		
P. Leurent et Fils.	200 »		
Etablissements Georges Koechlin			35.000 »
Etablissements Balsan.			27.000 »
Société Anonyme de Filatures de Schappe.			25.000 »
Société Cosserat.			20.000 »
Comptoir de l'Industrie Linière.			20.000 »
Société des Blanchiments d'Alsace			15.000 »
Roy Frères et Berger			15.000 »
Etablissements Seydoux et Michau Réunis			15.000 »
Etablissements Agache et Fils			10.000 »
Société Dollfus Mieg et Compagnie			10.000 »
Etablissements Mauchauffée			10.000 »
Société A.-J. Thiriez, Père et Fils			10.000 »
A. Salmon			8.530 »
Société Industrielle de la Schappe			6.000 »
P. Charbin (Manufacture de Velours et de Peluches)			6.000 »
Dolfus et Noack (Manufacture de Feutres et Tissus pour usage industriel)			6.000 »
Etablissements Raguet et Vignes.			6.000 »
Société Troyenne de Filature.			6.000 »
Société Alsacienne de Blanc et d'Impression.			5.000 »
Etablissements Carmichael.			5.000 »
Etablissements Cartier-Bresson, Société Française de Coton à coudre.			5.000 »
Comptoir de l'Industrie Cotonnière			5.000 »
Etablissements Courant Sahler et Compagnie			5.000 »
Diehl et Compagnie.			5.000 »
Etablissements André Gillier.			5.000 »
Filature de Luxeuil			5.000 »
Léon Millet (Masnières, Nord)			5.000 »
Filatures des Mousses-Val d'Ajol			5.000 »
Etablissements Louis Nicolle.			5.000 »
Scheurer, Lauth et Compagnie			5.000 »
Syndicat de l'Industrie Sainte-Quentinoise des Fils et Tissus			5.000 »
Etablissements E. Touron			5.000 »
Société Française de Tubize			5.000 »
Société Dognin (Lyon).			4.000 »
Chigot et Compagnie			3.000 »
Louis Colombier et Compagnie.			3.000 »
Delostal Frères			3.000 »
A reporter			864.364 55

Report	864.364	55
Les Fils d'Edouard et Eugène Dufour	3.000	»
Les Fils de Victor Perrin	3.000	»
Etablissements Poron	3.000	»
Société Générale de Bonneterie (Troyes)	3.000	»
Bruley Frères	2.700	»
Louis Bonbon	2.500	»
Pierre Cromback	2.500	»
Filature et Tissage de Graville	2.500	»
Société Lyonnaise de Soie artificielle	2.500	»
Teinturerie Clément Marot	2.500	»
M. Guéneau	2.000	»
P. et J. Ménard	2.000	»
Schwob Frères	2.000	»
Etablissements J. Savouré	1.500	»
Société Française de la Viscose	1.500	»
Etablissements Vitoux	1.500	»
Zeller Frères et Compagnie	1.500	»
Ernest Boigeol et Compagnie	1.200	»
Société Ardéchoise pour la Fabrication de la Soie de Viscose	1.000	»
M. Henri Bertrand et Compagnie	1.000	»
MM. Boisson, Carré, Lesaché	1.000	»
Filatures et Tissages Japy	1.000	»
Anciens Etablissements Méquillet, Noblot et Compagnie	1.000	»
Tissage et Bonneterie (Troyes)	1.000	»
Dordet et Compagnie	800	»
Filatures et Tissages de Danjoutin	750	»
Société de Filature et de Tissage de Ligugé	650	»
Martin et Guillemin (Laines filées)	632	»
Société Albigeoise de la Viscose	500	»
Société des Etablissements Boissier	500	»
Filature et Tissage Chagué et Compagnie	500	»
Etablissements Doué et Lamotte	500	»
A. Dubois et Fils	500	»
Les Fils de E. Jarrosson et Compagnie, Lyon	500	»
A. Meunier et Compagnie (Matières premières pour Broderies, Passementeries, etc.)	500	»
Pierre Morel et Compagnie, Filature et Tissage de Jumelles	500	»
Société Nouvelle de Soie artificielle	500	»
Ancienne Maison Armand Petit et Compagnie (Filature de Laines peignées)	475	»
L. Binet et Compagnie	400	»
Société Cotonnière de la Côte-d'Or	400	»
Fleurot-Baudin et Compagnie	400	»
Maison G. Digonet	200	»
	919.971	55

PAPETERIE

Société Anonyme des Papeteries Darblay	15.000	»
Papeterie de la Seine (Nanterre)	13.500	»
Papeterie d'Arches, Perrigot, Masure et Compagnie	13.000	»
Union Française de Papeteries	10.000	»
Papeterie de la Robertsau	10.000	»
Papeterie de l'Ile Napoléon et de Torpes (Zuber Rieder et Compagnie)	7.000	»
Société Anonyme des Anciens Etablissements Braustein Frères	6.000	»
Société Anonyme des Papeteries de l'Ouest	6.000	»
Papeteries de France	5.000	»
Ch. Levère	5.000	»
Montgolfier Frères à Grosberty	5.000	»
Syndicat des Fabricants de Papier et de Carton de France	5.000	»
Papeteries Prioux	5.000	»
A reporter	105.500	»

Report	105.500	»
Société Anonyme des Papeteries de Rives	5.000	»
MM. Laroche, Joubert et Compagnie (P. Laroche-Joubert, 1907)	3.750	»
Evette, Germain et Compagnie	3.000	»
Société Anonyme des Papeteries Léonide Lacroix	3.000	»
MM. J. Thomas et Fils (René Thomas, 1905)	3.000	»
Papeteries de Villerest, Rabourdin	3.000	»
Papeteries J.-B. Weibel	2.300	»
Etablissements Etienne Frères	1.200	»
Papeterie de l'Aa	1.000	»
Anciennes Manufactures Canson et Montgolfier, à Vidalon-les-Annonay	1.000	»
MM. Lucien et Jean Lacroix (Lucien Lacroix, 1873)	1.000	»
Marmisolle-Daguerre	1.000	»
Montgolfier à Saint-Marcel-les-Annonay	1.000	»
Vincent Montgolfier à Charavines	1.000	»
Papeteries Mougeot	1.000	»
MM. Weiller et Compagnie	1.000	»
H. Chamant	500	»
M. Michaud	500	»
Papeteries de Gascogne	424	10
Usines Royères	200	»
Huet et Compagnie	46	»
	139.420	10

TRAVAUX PUBLICS — BÉTON ARMÉ

Maison Kula Frères	64.000	»
Société Anonyme Hersent	34.000	»
Construction Ed Coignet	27.000	»
Entreprises Générales de Travaux Publics et Particuliers, Darras et Jouanin	20.000	»
Entreprises Limousin	20.000	»
Société Nationale de Travaux Publics	20.000	»
Etablissements Saintrapt et Brice	20.000	»
Etablissements Rolland Frères	19.000	»
Société des Grands Travaux de Marseille	17.500	»
Maison Lemoué	15.000	»
Le Xylolithe	15.000	»
Ateliers de Construction Schwartz-Haumont	13.000	»
Société des Entreprises de Travaux Publics (Borie)	12.500	»
Société de Constructions Baffrey-Hennebique	10.000	»
Etablissements Fourré et Rhodes	9.000	»
Société Générale d'Entreprises	7.000	»
Société des Matériaux de Construction de la Loisne	7.000	»
Ateliers de Montreuil	7.000	»
Schneider et Compagnie, Michel Schmidt et Hersent (Entreprises du Havre)	7.000	»
M. Chagnaud	6.000	»
Société Française de l'Everite	6.000	»
Lambert Frères et Compagnie	6.000	»
Société de Constructions Civiles et Industrielles	5.000	»
Maison Fougerolle Frères	5.000	»
Gianotti Frères	5.000	»
M. Guilemoto	5.000	»
Société Générale de Constructions en béton armé et de Travaux spéciaux en ciment	3.000	»
Compagnie Française d'Entreprises	3.000	»
Michel Schmidt, Entrepreneur-Directeur des Travaux Publics du Havre	3.000	»
M. Aubrun	2.723	»
Etablissements Toisoul	2.500	»
Société Nationale de Constructions (Travaux Particuliers et Publics)	2.480	»
Loup Frères	2.000	»
Compagnie Lyonnaise d'Entreprises et Travaux d'Art	2.000	»
A reporter	402.703	»

Report	402.703	»
Compagnie Générale de Travaux Publics et Particuliers	2.000	»
Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest	1.560	»
Etablissements Jacqmart et A. Bras	1.500	»
Thomas Gerboin et Compagnie	1.400	»
Emmanuel Chambert (Entreprise de Travaux Industriels)	1.050	»
Antoine et Compagnie	600	»
Entreprises de Travaux Publics et Particuliers (Auger et Bonnet)	600	»
Société Melunaise de Béton Armé	575	»
Lancelle et Bernheim	500	»
Entreprises Générales de Travaux Publics et Particuliers (Druy Frères)	413	»
Pontac et Malherbe	344	»
Flicoteau, Boutet et Compagnie	300	»
Omnium d'Entreprises (Groupement pour Travaux Publics)	250	»
Pierre Desvignes	100	»
E. et A. Dubuisson	100	»
Constructions en Béton Armé (Georges Gomiot)	100	»
R. Martinet	20	»
	414.115	»

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Ateliers Moisant, Laurent, Savey	26.000	»
Etablissements Schmid, Bruneton et Morin	23.000	»
Etablissements Baudet, Donon et Roussel	15.000	»
Etablissements Daydé	15.000	»
Etablissements Dumez et Ramez	10.500	»
Ateliers de Constructions Métalliques L. Beau	7.200	»
Baudon et Compagnie	7.000	»
Société des Ponts et Travaux en fer	7.000	»
Société des Etablissements Viennot	5.000	»
Société Anonyme Alfred Herbert	3.000	»
Etablissements Salvanhac	3.000	»
Entreprises Générales de Constructions Industrielles (Etablissements Haour Frères)	2.000	»
Etablissements Ernest Pantz	1.000	»
Société de Constructions Métalliques « La Grande Chaudronnerie Lorraine »	800	»
Ateliers de Constructions Métalliques d'Héricourt	400	»
Etablissements Joya	400	»
Atelier de Construction de petite Charpenterie Métallique (B. Hervieu)	105	»
	126.405	»

CÉRAMIQUE ET PRODUITS RÉFRACTAIRES

Société Bapterosses et Compagnie	15.000	»
Faïenceries de Choisy-le-Roi, Creil et Montereau et Tuilerie de Vitry-sur-Seine (H. Boulenger et Compagnie)	13.000	»
Faïencerie de Gien	7.000	»
Société Générale des Tuileries de Marseille	6.750	»
Dolomie Française	5.000	»
Société Industrielle de Produits Céramiques	5.000	»
Société Française de Céramique de Landrecies	4.000	»
Brique et Tuile	2.000	»
Société Nouvelle du Comptoir de Tuyaux de grès français	2.000	»
Etablissements F. Labesse	2.000	»
Société des Faïenceries de Longwy	2.000	»
Société des Produits Réfractaires de Longwy	2.000	»
Alfred Pajot	2.000	»
Compagnie Française de Mosaïque-Céramique de Maubeuge	1.500	»
Société Anonyme des Fours à chaux d'Houdainville	1.200	»
Manufacture des Laves Emaillées d'Auvergne	200	»
Briqueterie et Tuilerie des Petits-Blés (Marcel Roy)	200	»
	70.850	»

ÉDITEURS, IMPRIMERIE, PRESSE

MM. Dunod, Bourrey et Faroux	15.000	»
Le Figaro	15.000	»
Journal *L'Auto*	10.000	»
Librairie Polytechnique Ch. Béranger	10.000	»
Cercle de la Librairie	10.000	»
Dunod	10.000	»
Librairie Larousse	10.000	»
J.-B. Baillière et Fils	8.000	»
Librairie Armand Colin	5.000	»
Etablissement Typographique et Lithographique L. Danel	5.000	»
M. Masson	5.000	»
Ouest-Eclair	5.000	»
Société de l'Imprimerie Oller	4.500	»
Société de Chimie Industrielle	3.750	»
Génie Civil	3.750	»
Revue de Métallurgie	3.750	»
Imprimerie des Arts et Manufactures	3.000	»
Société P. Lamy et Compagnie	2.650	»
Imprimerie Chaix	2.500	»
Billets Compteurs pour le Pari Mutuel	1.500	»
Etablissements Gaut-Blancan et Compagnie	1.000	»
M. Charles Lavauzelle, Limoges	1.000	»
Imprimerie Française de l'Edition	500	»
Société Française d'Edition, d'Impression et de Papeterie *Paris-Sport*	418	50
	136.318	50

INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Société La Bénédictine	15.571	75
Julien Damoy	15.000	»
Société des Eaux d'Evian Source Cachat	15.000	»
Brasserie Graff et Richter	15.000	»
Grands Moulins de Paris	15.000	»
Groupement Amical des Magasins d'Alimentation	15.000	»
Maison Amieux Frères	13.000	»
Biscuiterie Nantaise	13.000	»
Laiterie des Fermiers Réunis	13.000	»
Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy	11.000	»
Société Française des Distilleries de Indochine	10.000	»
G. Lesieur et ses Fils	10.000	»
Grands Moulins de Strasbourg	10.000	»
Lefèvre Utile	7.000	»
Chocolat Lombart	5.000	»
J.-B. Rocca et Etablissements Rocca, Tassy et De Roux	5.000	»
Etablissements Ungemach	5.000	»
Chocolat Foucher	4.000	»
Société Frigorifique et Brasseries de Tunis	4.000	»
Etablissements Rouzaud	3.000	»
Grands Moulins Vilgrain à Nancy	3.000	»
Rizeries de l'Indochine	2.500	»
Fromageries Desoutter Frères	2.400	»
Société Anonyme des Glacières de Paris	2.000	»
Usines Schleswig Frères et Compagnie, Marseille	2.000	»
Brasserie de Vézelise	2.000	»
Société Générale des Eaux Minérales de Vittel	2.000	»
Au Pierrot Gourmand (Etablissements G. Evrard et Herbert)	1.000	»
Aug. Bloch	500	»
Société Dubonnet	500	»
Get Frères « Le Pippermint »	500	»
Brasserie de Saint-Nicolas-du-Port	500	»
A reporter	222.471	75

Report	222.471	75
Société Générale des Pâtes Alimentaires de France	300	»
Brasserie Ed. Liagre-Rose	260	»
Genièvrerie de Sainte-Hélène (Saint-André-les-Lille)	200	»
M. Pardinel	200	»
Brasserie Saint-Paul	200	»
Moulins de Sailly-sur-la-Lys (Ployart-Jacquemont)	150	»
Georges Gautier et ses Fils	100	»
Maurice Toy-Riont	100	»
Cidrerie Saint-Julien	90	75
Société Générale Agricole	63	»
	224.135	50

CONSTRUCTIONS NAVALES

Société Anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire	13.500	»
Ateliers et Chantiers de Bretagne	10.000	»
Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire Penhoët	10.000	»
Société Anonyme des Chantiers et Ateliers Aug. Normand	7.000	»
Société Provençale de Constructions Navales	1.500	»
Ateliers et Chantiers de la Manche	200	»
	42.200	»

TANNERIES, CUIRS ET PEAUX

Herrenschmidt et Compagnie (Strasbourg)	20.000	»
Courroies J. Lechat	7.000	»
Chollet, Bérard et Compagnie	5.000	»
Les Fils de Ch. Herrenschmidt	5.000	»
A. Domange Fils	2.500	»
Etablissements A. Guillaumet	2.000	»
Etablissements Lutz et C. Krempp	1.500	»
Etablissements Védy	1.000	»
Jacob et Wolfers	800	»
Etablissements Félix Ruinet	375	»
Bloc Frères	150	»
	45.325	»

ORFÈVRERIE — BIJOUTERIE

Christofle et Compagnie	20.000	»
Mauboussin	6.000	»
Savard et Fils	5.000	»
Orfèvrerie d'Ercuis	2.500	»
Lévy Frères	1.000	»
Société des Couverts de Mouroux	400	»
Hénin et Compagnie	200	»
Armand Dreyfus	96	»
	35.196	»

INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC

Bergougnan	20.000	»
Société Anonyme des Pneumatiques Dunlop	20.000	»
Geoffroy-Delore	13.000	»
R. Alliot, Rol et Compagnie	12.000	»
A reporter	65.000	»

Report	65.000	»
Paul Jantet et Compagnie	10.000	»
Syndicat Professionnel du Caoutchouc et des Industries qui s'y rattachent	3.700	»
Compagnies Lincrusta Française et Loréid Réunies	8.000	»
Etablissements Hutchinson	7.000	»
Etablissements Kalker	5.000	»
Compagnie Française du Caoutchouc	5.000	»
Etablissements Bognier et Burnet	1.000	»
La Française, Manufacture d'Amiante et d'Isolants	600	»
G.-A. Lang-Verte et Compagnie	500	»
Victor Le Renard et ses Fils	500	»
Caoutchouc souple et durci (A. Lamarche)	400	»
	111.700	»

GRANDS MAGASINS — AMEUBLEMENTS

Groupement des Grands Magasins	25.000	»
Maison Martine	18.000	»
Belle Jardinière	15.000	»
Bon Marché	15.000	»
Aux Galeries Lafayette	15.000	»
Bazar de l'Hôtel-de-Ville	15.000	»
Grands Magasins du Printemps	15.000	»
Grands Magasins de la Samaritaine	15.000	»
Aux Trois-Quartiers	15.000	»
Magasins du Gagne-Petit	6.484	95
Société des Etablissements Conchon-Quinette	6.000	»
Etablissements Maxime Clair	5.300	»
Etablissements Allez Frères	5.000	»
Grands Magasins « Réaumur »	3.000	»
M. Berl	2.800	»
M. Dennery	2.500	»
M. Communeau	2.400	»
Belloir et Compagnie	500	»
M. Fischel	467	95
	182.452	90

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie	30.000	»
Compagnie Française du Phénix	30.000	»
Groupe des « Urbaine »	30.000	»
La Zurich	30.000	»
La Paix	20.000	»
Mutuelle Générale Française	15.000	»
Compagnie d'Assurances La Nationale	15.000	»
La Préservatrice	15.000	»
La Union et le Phénix Espagnol	15.000	»
La Confiance-Vie	10.000	»
Compagnie d'Assurances La Concorde	7.500	»
Assurances Générales de Trieste et Venise	7.500	»
La Prévoyance	6.000	»
L'Abeille	5.000	»
La Confiance-Incendie	5.000	»
Le Secours	5.000	»
L'Union	5.000	»
Compagnie Anonyme d'Assurances La Providence	2.000	»
	253.000	»

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Etablissements Félix Pellin	15.000	»
M. Jules Richard	10.000	»
Société des Lunetiers	5.000	»
Victor Lejard	2.000	»
Microscope Nachet	2.000	»
Manufacture de Jumelles (Petot Frères)	300	»
M. Château	50	»
	34.350	»

PEINTURE ET DÉCORATION

Maurice Diolé	36.500	»

CINÉMA ET PHOTOGRAPHIE

Pathé Cinéma (Anciens Etablissements Pathé Frères)	50.000	»

INDUSTRIE DU BOIS

Etablissements Léglise et Compagnie	15.000	»
M. Sébastien	10.000	»
Usines de Bigny	83	15
	25.083	15

PAPIERS PEINTS

M. Isidore Leroy	5.800	»

INDUSTRIES DIVERSES

Compagnie Centrale des Emeris	5.000	»
Pipes Ropp	2.500	»
Société Française des Crins artificiels	1.000	»
Etablissements Flem et Picot	300	»
Docks et Entrepôts de Cambrai	200	»
Manufacture de Boutons Corozo (J. Moinet)	150	»
Appareils d'Hydrothérapie Médicale (E. Guesnier)	103	»
Sac Union	100	»
	9.353	»

SOUSCRIPTIONS GÉNÉRALES

Promotion	1863	700	»
—	1868	3.200	»
—	1869	3.550	»
—	1870	2.800	»
—	1871	1.400	»
—	1872	3.700	»
—	1873	5.400	»
—	1874	5.570	»
—	1875	8.450	»
—	1876	6.250	»
—	1877	4.250	»
—	1878	7.950	»
	A reporter	**41.020**	»

	Report	41.020 »
Promotion	1879	5.824 »
—	1880	9.600 »
—	1881	30.510 »
—	1882	18.000 »
—	1883	15.000 »
—	1884	17.500 »
—	1885	15.000 »
—	1886	15.745 85
—	1887 et 1888.	33.035 »
—	1889	17.600 »
—	1890	15.042 25
—	1891	6.700 »
—	1892	15.000 »
—	1893	19.000 »
Promotions	1894 et 1914	34.210 »
Promotion	1895	33.500 »
—	1896	22.725 »
—	1897	20.845 »
—	1898	20.575 »
—	1899	15.002 50
—	1900	15.500 »
—	1901	15.000 »
—	1902	30.000 »
—	1903	15.000 »
—	1904	11.317 50
—	1905	15.000 »
—	1906	4.130 »
—	1907	15.000 »
—	1908	7.340 »
—	1909	3.990 »
—	1910	3.424 35
—	1911	15.332 »
—	1912	1.500 »
—	1913	15.000 »
—	1917	1.080 »
—	1919-2	10.000 »
—	1920	6.000 »
—	1921A.	13.000 »
—	1921B.	8.030 »
—	1921C.	11.316 45
—	1922A.	1.930 »
—	1922B.	5.435 »
—	1922C.	2.930 »
—	1923A et B	15.000 »
Ministère de l'Intérieur		640.000 »
Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale		63.000 »
Groupe de la République Argentine		16.300 »
Groupe de Lyon		15.000 »
Groupe de Roumanie.		15.000 »
Groupe Sud-Indochinois		15.000 »
Groupe de Suisse.		15.000 »
Groupe d'Amiens.		7.500 »
Groupe des Ardennes.		5.000 »
Groupe de Belfort		100 »
Comité des Forges de France		96.666 65
Comité des Houillères.		93.333 35
Union de Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels		65.000 »
Chambre Syndicale de l'Industrie du Pétrole.		45.000 »
Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques et Connexes du Département du Rhône et de la Région		45.000 »
Société du Louvre		35.000 »
	A reporter	1.767.789 90

Report		1.767.789 90
Chambre Syndicale des Métaux		35.000 »
Industriels de la Région de Charleville		30.000 »
Syndicat de la Parfumerie Française		30.000 »
Journée Pasteur		30.000 »
Industriels de la Région de Sedan		30.000 »
Groupement des Industriels de Limoges		27.193 50
Industriels et Camarades de la Région de Bordeaux		27.100 »
Bureau Véritas		27.000 »
Groupement des Associations Françaises de Propriétaires d'Appareils à vapeur :		
Paris	5.000 »	
Lyon	3.000 »	
Lille	3.000 »	
Mulhouse	2.500 »	
Rouen	2.500 »	
Marseille	2.000 »	21.500 »
Amiens	1.500 »	
Bordeaux	500 »	
Nantes	500 »	
Reims	500 »	
Congrès du Génie Civil		20.500 »
Chambre Syndicale des Carrossiers de Paris et des Départements et des Industries se rattachant à la Carrosserie		20.000 »
Caisse de Secours des Elèves		15.000 »
Chambre de Commerce :		
de Marseille		40.000 »
de Sedan		30.000 »
de Paris		25.000 »
d'Avesnes		15.000 »
et Port Autonome de Bordeaux		15.000 »
de Cambrai		15.000 »
de Dunkerque		15.000 »
de La Rochelle		15.000 »
de Lille		15.000 »
de Nancy et Société Industrielle de l'Est		15.000 »
de Strasbourg		15.000 »
de Valenciennes		15.000 »
de la Moselle		7.500 »
de Gray-Vesoul		3.000 »
d'Angoulême		500 »
Chambre Syndicale des Industries Aéronautiques		15.000 »
Chambre Syndicale des Fabricants d'Articles Métalliques		15.000 »
Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles		15.000 »
Chambre Syndicale des Chocolatiers de France		15.000 »
Chambre Syndicale des Négociants en Diamants, Perles et Pierres Précieuses et des Lapidaires		15.000 »
Chambre Syndicale des Importateurs d'Huiles Minérales de Graissage		15.000 »
Chambre Syndicale du Chauffage et Comité des Constructeurs d'Appareils de Chauffage		10.000 »
Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Serrureries et de Constructions en fer		8.000 »
Chambre Syndicale des Industriels de Nouzonville		4.000 »
Chambre Syndicale Métallurgique de Saint-Quentin et de la Région		1.000 »
Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Travaux du Bâtiment et de Reconstruction de la Région Saint-Quentinoise		300 »
Comité Central de la Laine		15.000 »
Département :		
des Bouches-du-Rhône		30.000 »
de l'Indre		30.000 »
de la Manche		30.000 »
du Jura		30.000 »
de la Marne		30.000 »
de Meurthe-et-Moselle		30.000 »
du Pas-de-Calais		30.000 »
A reporter		2.740.383.40

Report	2.740.383	40
Département de Seine-et-Oise	30.000	»
— de la Vendée	30.000	»
— de l'Aube	25.000	»
— de la Côte-d'Or	25.000	»
— du Finistère	25.000	»
— de la Loire-Inférieure	25.000	»
— de l'Oise	25.000	»
— de la Seine-Inférieure	25.000	»
— de la Haute-Saône	18.000	»
— de la Loire	15.000	»
— des Basses-Alpes	12.500	»
— du Vaucluse	10.000	»
— d'Indre-et-Loire	5.000	»
Résidence Générale du Maroc	60.000	»
Gouvernement de Madagascar	60.000	»
Gouvernement Général de la Martinique	60.000	»
Giuvernement Général de l'Afrique Occidentale Française	30.000	»
Résidence Générale de Tunisie	30.000	»
Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics	15.000	»
Fédération de la Métallurgie Française	15.000	»
Groupe des Chambres Syndicales du Bâtiment et des Industries qui s'y rattachent	15.000	»
Troisième Région Economique	15.000	»
Cinquième Région Economique	15.000	»
Région Economique de Toulouse et des Pyrénées	15.000	»
Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française	15.000	»
Syndicat Professionnel de l'Industrie du Gaz	15.000	»
Syndicat des Industries Mécaniques de France	15.000	»
Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Travaux Publics de France	15.000	»
Syndicat Patronal de la Métallurgie de Bordeaux et du Sud-Est	3.000	»
Syndicat Général des Installateurs Electriciens Français	500	»
Union des Industries Métallurgiques et Minières de la Construction Mécanique, Electrique et Métallique	15.000	»
Union des Industriels et Commerçants de la Charente	1.000	»
Ville de Paris	48.750	»
— d'Alger	15.000	»
— de Bordeaux	15.000	»
— du Havre	15.000	»
— de Nice	15.000	»
— de Saint-Etienne	15.000	»
Association Minière d'Alsace et de Lorraine	7.500	»
Association des Industriels du Nord de la France	5.000	»
Société du Contrôle Technique	2.500	»
Chambre des Notaires de Paris	2.000	»
Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liége	1.000	»
	3.562.133	40

SOUSCRIPTIONS PERSONNELLES

M. David Weill	80.000	»
M. Ch. Kurer	50.000	»
S. M. Fouad 1er Roi d'Egypte	45.000	»
M. Barbet (1874)	40.000	»
M. Drouin (1869)	40.000	»
Mlle Marguerite Bergès	30.000	»
M. Boyer (1884)	30.000	»
M. Edmond de Rothschild	30.000	»
M. Cardozo (1869)	25.000	»
M. Maurice Denis (1920)	25.000	»
M. Gaston Menier, Sénateur	25.000	»
Don anonyme d'une sœur d'un ancien élève de l'Ecole, décédé en 1901 en cours d'études	25.000	»
M. Douane (1877)	22.000	»
A reporter	467.000	»

Report	467.000	»
M. Yver-Bapterosses (1898)	21.000	»
Anonyme	20.000	»
M. Dietrich, de Strasbourg	20.000	»
Ingénieur des Arts et Manufactures (Anonyme)	20.000	»
Mme Lazare-Lévi, en souvenir de son mari	19.750	»
Anonyme (1897)	15.000	»
Anonyme (1921)	15.000	»
MM. Aubry (1870) et Vieussa (1877)	15.000	»
M. Casimir Bez	15.000	»
Mme Vve Canet, en souvenir de son mari (1869)	15.000	»
M. H. Cézard (1888)	15.000	»
M. Crassous (1902)	15.000	»
M. Dumand (1899)	15.000	»
M. Dutreux (1896)	15.000	»
M. Maurice Ganne (1892)	15.000	»
M. Alexis Godillot (1869)	15.000	»
M. Guillain (1897)	15.000	»
M. G. Hersent (1886)	15.000	»
M. J. Hersent (1884)	15.000	»
M. Jousset de Bellesme (1899)	15.000	»
MM. A. et M. Lambert	15.000	»
M. Liébaut (1883)	15.000	»
M. Mauban (1894)	15.000	»
MM. Albert de Marchena (1888) et Ernest de Marchena (1889)	15.000	»
M. Mayrish	15.000	»
M. Métayer (1892)	15.000	»
M. Noël (1870)	15.000	»
M. Nubar Boghos Pacha (1873)	15.000	»
M. Oslet (1875)	15.000	»
MM. Pereire (Emile et Henri, 1862 et Maurice (1890)	15.000	»
MM. Robert Peugeot (1895) et J.-P. Peugeot (1922 A)	15.000	»
M. Plisson (1894)	15.000	»
M. Pugibet (1921)	15.000	»
M. Puzenat (1893)	15.000	»
M. Olivier de Rivaud	15.000	»
M. Schmerber (1890)	15.000	»
M. Sillard (1889)	15.000	»
M. Turquais (1898)	15.000	»
M. Zierer Lemaître	15.000	»
M. Zimmer-Maroldt	15.000	»
M. A. Dumez (1888)	10.500	»
Mme Bair, en souvenir de son fils (1914)	10.000	»
M. Dreux, en souvenir de son fils (1900)	10.000	»
M. Krieg (1919)	10.000	»
Comte de Lévis-Mirepois (1902)	10.000	»
M. Canard (1889)	7.000	»
M. Lassalle (1894)	7.000	»
M. Mallet	7.000	»
M. Waeles (1888)	7.000	»
M. Smith (1872)	6.977	»
M. Ch. Michel (1892)	6.000	»
Camarade Anonyme (1878)	5.000	»
M. Gustave Ancel (1891)	5.000	»
M. Cadeau (1901)	5.000	»
MM. Cubain (1871) et Féline (1895)	5.000	»
M. Tony-Dutreux (1859)	5.000	»
M. Huilard	5.000	»
M. Joubert (1868)	5.000	»
M. David Maigret, en souvenir de M. Henri Maigret (1881)	5.000	»
M. Manaut (1891)	5.000	»
M. G. Martini	5.000	»
A reporter	1.234.227	»

Report	1.234.227	»
M. Vinson (1895)	5.000	»
M. Zivy (1886)	5.000	»
M. Levasseur (1883)	4.000	»
Office Picard (1890)	4.000	»
M. P. Royer (1902)	4.000	»
M. Navarre (1890)	3.500	»
M. Boulenger (1897)	3.000	»
M. Chalumeau (1904)	3.000	»
M. J. Desplats (1899)	3.000	»
Mme Groseillier. en souvenir de son mari (1873)	3.000	»
M. Lattès (1872)	3.000	»
M. Minne (1901)	3.000	»
M. Nessi (1895)	3.000	»
M. Phellion (1897)	3.000	»
M. Teisset-Kessler (1876)	3.000	»
M. Luc (1903)	2.600	»
M. Calmettes (1906)	2.500	»
M. Albert Canet, en souvenir de son père Gustave Canet (1869)	2.500	»
M. Paul Canet (1900)	2.500	»
M. Kestner, Industriel	2.500	»
M. Neu, Industriel	2.500	»
M. Neuhaus (1894)	2.500	»
M. Pouillon (1899)	2.500	»
M. Constant Hérody (1909)	2.050	»
M. Armand Boeringer (1890)	2.000	»
M. Brehier (1895)	2.000	»
M. Bussy (1883)	2.000	»
M. Chaboche (1880)	2.000	»
M. Danel	2.000	»
M. Doré, Industriel au Havre	2.000	»
M. Dumont	2.000	»
M. Guérard (1884)	2.000	»
M. Lambert (Belgique)	2.000	»
M. Langlois (1885)	2.000	»
M. Lepeu (1896)	2.000	»
Mme Vve Maunoury, en souvenir de son mari (1873)	2.000	»
M. Montéfiore (1894)	2.000	»
M. Pou-Dubois (1889)	2.000	»
M. Ragot (1869)	2.000	»
M. Seguin	2.000	»
Mme Wallestein, en souvenir de son mari (1869)	2.000	»
M. Biver (1882)	1.500	»
M. Chameroy (1885)	1.500	»
M. P. Dubois	1.500	»
M. Eiffel	1.500	»
M. René Goblet (1912 et Mme Goblet)	1.500	»
M. Hennique (1908)	1.500	»
M. Masson (1875)	1.500	»
M. Bocuze	1.350	»
M. Salin Edouard	1.300	»
M. Fruchard (1897)	1.200	»
M. Beaurrienne (1900)	1.100	»
Anonyme (1897)	1.000	»
M. Léon Appert	1.000	»
M. Barreau-Morel et Compagnie d'Héricourt en souvenir de Jean Bernard (1910) tué en 1914	1.000	»
M. Biaudet (1904)	1.000	»
M. Bourdon (1871)	1.000	»
M. Boyelle-Morin	1.000	»
Mme Brocq, Vve du Camarade de 1881	1.000	»
M. Brot (1908)	1.000	»
A reporter	1.366.327	»

Report	1.366.327	»
M. Cabaud	1.000	»
M. Camille Cavallier, Maître de Forges	1.000	»
M. Chardon (1875)	1.000	»
M. G. Clément (1884)	1.000	»
M. Clet (1922A)	1.000	»
M. Daubron (1891)	1.000	»
M. Delmotte (1898)	1.000	»
M. Deniaud (1891)	1.000	»
M. Deschiens (1871)	1.000	»
M. Dolfus (1897)	1.000	»
M. Marcel Dupré (1921)	1.000	»
M. Duret (1892)	1.000	»
M. Paul Faraut (1891)	1.000	»
M. Ernest de Fontaines (1896)	1.000	»
M. Henri Franc (1913)	1.000	»
M. Fernand Gille (1901)	1.000	»
M. Guillet (1897)	1.000	»
M. Hoppenot (1903)	1.000	»
M. Jovignot (1895)	1.000	»
M. A. Meunier (1921B)	1.000	»
M. et Mme des Moutis, en souvenir de leur fils, décédé pendant sa deuxième année d'études.	1.000	»
M. Olivier	1.000	»
M. Félix Perret (1891)	1.000	»
M. Pétolat	1.000	»
M. Pierret (1906)	1.000	»
M. Plénat 1922B)	1.000	»
M. H. Ponnier (1894)	1.000	»
M. Roger	1.000	»
M. Soulier (1913)	1.000	»
M. Taffoureau (1898)	1.000	»
M. Vigne (1913)	1.000	»
M. Albert Viellard (1897)	1.000	»
M. Charles-Henri Viellard (1898)	1.000	»
M. Vincent (1881)	1.000	»
M. Woog (1901)	1.000	»
M. Guéritte (1897)	800	»
M. Escande (1899)	750	»
M. Vitali Madjar (1926)	750	»
M. Caubios (1897)	700	»
M. Beauvivier (1902)	500	»
M. Charne (1901)	500	»
M. Armand Dreyfus (1908)	500	»
M. Duchesse (1890)	500	»
Mme Dutreux	500	»
M. Faudre (1901)	500	»
M. Raymond Guillaume (1906)	500	»
M. Marcel Hirsch (1891)	500	»
M. Lequeux (1904)	500	»
MM. Macquard, Meyer-Borel, Sorbé et Compagnie	500	»
M. Menoux (1880)	500	»
M. Pascalis	500	»
M. Sosnowski	500	»
M. Souillard (1883)	500	»
M. Tartarat	500	»
M. Troisgros	500	»
M. Vachette	500	»
M. Valensi (1870)	500	»
M. Ch. Weismann (1901)	500	»
M. Philip Bertin	455	»
M. Durand	450	»
M. André Cloutier (1899)	300	»
A reporter	1.415.032	»

Report	1.415.032	»
M. Lajeunesse (1908)	300	»
M. Bruno Schmidt	300	»
M. P. Bernheim (1899)	250	»
M. Chauveau (1897)	200	»
M. Delachanal (1905)	200	»
M. Dorémieux (1884)	200	»
M. J. Landré	200	»
M. Lehmann (1898)	200	»
M. Meneteau (1906)	200	»
M. Jules Fribourg (1881)	150	»
Anonyme (1898)	100	»
M. Bailliez (1899)	100	»
M. R. Clerc	100	»
M. Daubron (1888)	100	»
MM. Druart, Pellot et Compagnie	100	»
Mme Tixier, mère du Camarade de 1919	100	»
M. Binay	50	»
Mme Loneville (Charleville)	50	»
M. Kœnigswarter	30	»
	1.417.962	»

RÉSUMÉ DES LISTES DE SOUSCRIPTION AU 31 DÉCEMBRE 1928

Producteurs d'Energie	1 293 680	»
Constructions Electriques et Mécaniques	2.699.151	27
Industries Automobiles, Aéronautiques, Cycles	875.515	»
Industries Chimiques	1.253.272	40
Gaz	761.110	»
Verreries	529.732	03
Sucreries	245.242	45
Huiles de Graissage et Pétrole	222.400	»
Parfumerie	138.300	»
Mines	1.474.355	»
Ciments	119.820	25
Métallurgie	2.118.416	25
Fonderies	189.417	40
Appareillage Métallurgique	108.976	60
Voies de Communication	1.683.230	35
Banques	413.000	»
Industries Textiles	919.971	55
Papeterie	139.420	10
Travaux Publics, Béton Armé	414.115	»
Constructions Métalliques	126.405	»
Céramique et Produits Réfractaires	70.850	»
Editeurs, Imprimerie, Presse	136.318	50
Industries Alimentaires	224.135	50
Constructions Navales	42.200	»
Tanneries, Cuirs et Peaux	45.325	»
Orfèvrerie, Bijouterie	35.196	»
Industrie du Caoutchouc	111.700	»
Grands Magasins, Ameublement	182.452	90
Assurances	253.000	»
Instruments de Précision	34.350	»
Peinture et Décoration	36.500	»
Cinéma et Photographie	50.000	»
Industrie du Bois	25.083	15
Papiers Peints	5.800	»
Industries diverses	9.353	»
Souscriptions Générales	3.562.133	40
Souscriptions Personnelles	1.417.962	»
	21.967.890	10

Table des Illustrations

Planches

1. Portrait d'Alphonse Lavallée, directeur-fondateur 1829-1862.
2. Portrait de Jean-Baptiste Dumas, fondateur.
3. Portrait d'Olivier, fondateur.
4. Portrait de L. Péclet, fondateur.
5. Vue perspective de l'ancienne École.
6. Plan de l'ancienne École.
7. L'ancienne École de la rue de Thorigny (Hôtel de Juigné).
8. Escalier d'honneur de l'ancienne École.
9. Jardin de l'ancienne École.
   Intérieur de l'ancienne École (*Salon de Jupiter*).
10. Fronton de l'ancienne École.
    Escalier de l'ancienne École.
11. Plan datant de l'année de la fondation de l'École et montrant l'emplacement du Marché Saint-Martin sur lequel a été construit l'École actuelle.
12. Plan de Girard, géographe des Postes (1835).
13. Projet de la nouvelle École par Demimuid.
14. Autorisation d'ouvrir l'École.
15. Les Directeurs : Perdonnet (1862-1867), Pétiet (1867-1871), et Cauvet (1882-1892).
16. Acte d'Association des Fondateurs.
17. Les Directeurs : Reymond, Buquet, Noël, Bochet.
18. Les premiers fascicules sur les programmes et règlements de l'École.
19. Façade principale de l'École.
20. Cour de l'École.
21. Vue générale de l'École sur la rue Conté.
22. Escalier d'honneur de l'École.
23. Salle des fêtes.
    Cheminée de la salle de réceptions.
24. Salle du Conseil de l'École.
    Galerie de l'Administration de l'École.
25. Bâtiment exécuté en 1927 rue Ferdinand-Berthoud.
26. Laboratoire d'analyses chimiques.
    Laboratoire de chimie générale.
27. Laboratoire de physico-chimie des métaux.
    Laboratoire de minéralogie et de géologie.
28. Laboratoire des mesures électriques.
    Laboratoire de physique générale.
29. Laboratoire d'essais des matériaux.
    Atelier des traitements thermiques.
30. Atelier des machines outils.
31. Laboratoire du froid.
    Laboratoire d'électro-technique.
32. Laboratoires et vue générale des Laboratoires de la rue de Cîteaux.
33. Le grand Hall de l'atelier des machines thermiques rue de Cîteaux.
34. Moteur Diésel et moteur semi-Diésel de l'atelier des machines thermiques rue de Cîteaux.
35. Turbo-moteur Rateau.
    Atelier pour les essais des machines hydrauliques.
36. Banc d'essai des moteurs à explosion.
    Moteur à gaz de 25 CV.
37. Moteur Diésel et semi-Diésel.
    Machines à vapeur Desjardins de 100 CV.
38. Chaudière à vapeur Babcock et Wilcox alimentant l'atelier des machines thermiques rue de Cîteaux.

39. Laboratoire des huiles et graisses industrielles.
Cours dans un amphithéâtre.
40. Uniforme de l'école dans les premières années, 1832.
41. Uniforme de l'École en 1848.
Épée de l'École en 1848.
42. Extrait de l'album de la promotion 1876.
43. Extrait de l'album de la promotion 1876.
La casquette des Centraux.
44. Extrait de l'album de la promotion 1876.
45. Exercices physiques dans la cour de l'École.
Réfectoire de l'École.
46. Amable Le Roy, Anaïs Le Roy, bienfaiteurs de l'École.
Pose de la première pierre de la Maison des Élèves, 29 mai 1926.
47. La Maison des Élèves avec les agrandissements en cours d'exécution.
48. Maison des Élèves.
Façade à l'intersection du boulevard Diderot et de la rue de Cîteaux.
49. Entrée d'honneur de la Maison des Élèves boulevard Diderot.
Entrée de la Maison des Élèves rue de Cîteaux.
50. Salle de lecture et bibliothèque de la Maison des Élèves.
Hall d'entrée de la Maison des Élèves.
51. Terrasse fleurie de la Maison des Élèves.
Fronton de la Maison des Élèves.
52. Salle de billard.
Chambres de la Maison des Élèves.
53. Maison des Centraux.
Hôtel de la rue Jean-Goujon.
54. Hôtel des Centraux.
Salon de réception.
Salle de spectacle.
55. Hôtel des Centraux.
Grand salon de réception.
Salon de réception.
56. Château d'Ampouillac.
Vue générale du Château d'Ampouillac.
57. Portrait de Crocé-Spinelli.
Tombeau de Crocé-Spinelli et de Sivel au Père-Lachaise.
58. Monument funéraire d'Aristide Bergès et de sa femme au cimetière de Toulouse.
59. Monument d'Eiffel à Paris, sous la Tour Eiffel.
60. Monument de Levassor à la porte du Bois de Boulogne.
61. Les Centraux, membres de l'Institut.
62. Les Centraux, membres de l'Institut.
63, 64 et 65. Portraits des Centraux éminents.
66 et 67. Une revue dans la Cour de l'École peu de temps après la loi militaire de 1889.
68. Défilé des élèves de l'École Centrale à la Revue du 14 Juillet 1902.
69. Entrée du Musée des Centraux.
Musée des Centraux.
70. Vase offert à J.-B. Dumas.
71. Le monument aux morts de la Guerre constituant l'entrée des Élèves.
72. Plaque commémorative placée dans les galeries de l'Administration.
73. Portrait du Maréchal Foch.
74. Portraits et dédicaces des maréchaux Joffre, Lyautey, Pétain, Franchet d'Esperay.
75. Portraits et dédicaces des Généraux de Castelnau, Gouraud.
76. Deux aspects de la rentrée des élèves après la guerre.
77. Inauguration du Monument aux anciens élèves et élèves tombés au Champ d'Honneur.
78. Revue par le Maréchal Pétain.
79. Remise de la Croix de guerre à l'École.
80. Transport d'un canon pendant la guerre du Transvaal.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

Les chiffres placés à gauche de chaque nom correspondent aux deux derniers chiffres du millésime de la promotion.

70 Abadie (Alain).. 309, 311
32 Aboilard 340
Abria 108, 137
96 Adhémard (d')..... 282
63 Adrien 185, 309
18 Aélion (René) 457
55 Agudio (Thomas) 279
07 Ailleaume 438
20 Albert 439
42 Alby 334
34 Alcan (Michel) ..94, 135 139, 261, 264, 274 282, 290, 399
69 Alexis - Godillot (Georges)..... 319
96 Alfassa 437
37 Alfonso (Joachim) .. 283
13 Allain 306
66 Allatini..... 382
97 Allar..... 286
05 Allégret (Félix)..... 438
74 Allest (Jules d') 306
60 Alliot..... 185, 412
20 Alloend-Bessand ... 439
11 Alouis 438
04 Altmayer 352, 437
Alvarez (voir Lévi-).
98 Alziari de Malaussène 406
09 Amanthon..... 364
95 Amblard 386
99 Ambrières (d') 435
04 Amidieu du Clos (Pierre) 275
Ampère..... 9, 10
Amours..... 185
73 Anceau..... 318
55 Ancel (Joseph)..... 264 285, 378
97 Ancel (Louis) ..... 295 437.
46 Andrado 413
05 André (Jacques) 381
90 André (Paul) ... 185, 395 412.
20 Andrié 439
08 Anquetil 438
64 Ansaloni..... 314, 413
64 Ansart (Ernest) 283
70 Anthoine 252, 310
74 Anthonay (Léon D'). 318
54 Anthoni 293
93 Antoniadès (Alexandre) 279
72 Apeztéguia (Julio) .. 279
Appell 34, 76, 106, 137 239.
56 Appert (Léon)... 99, 185 256, 262, 264 266, 279, 368
89 Appert (Léopold) 368
91 Appert (Maurice) 368
Arago (François). 12, 44 321, 420
54 Arbenz (Charles) 370
67 Arbizu 413
92 Archambault de Vencay 286
Arcet (D')... 12, 13, 44
10 Argenton (D') 438
08 Arloing..... 438
65 Armengaud (Eugène) 367 404.
60 Armez (Louis) .. 252, 275
88 Arnaud ..... 32 33, 90, 125, 126, 140, 306, 466.
67 Arnoldi 314
72 Arnoux 406
77 Arozaréna (de) 284
79 Arquembourg (Henri) 318
78 Arquembourg (Louis) 318
14 Arragon..... 439
70 Arrault 310, 339
41 Arson (Alexandre) ... 377
51 Asselin (Eugène) 366
21 Ast 440
90 Astaix 319
91 Aubenton (d')..... 380
71 Aubert 412
85 Auberville 308
02 Aubry..... 437
97 Aucher..... 280
58 Audemar 185, 292
57 Audéoud 405
57 Audouin (Paul) 378
04 Audoyer 365
10 Audoyer 438
21 Aufauvre 440
Aufort 407
12 Aulanier 375
79 Auscher (Simon) ... 375
69 Avisse..... 237, 293, 380
79 Avril 380
87 Azaria 297

86 Babin-Chevaye (Jean) 275
Babinet 10
97 Babonneau 437
Baclé 314
12 Badenhuyer ... 438, 443
Baffrey-Hennebique 216
Bagès 59, 229
11 Bagnoli 438, 442
86 Baignères (Gustave). 252 288, 297, 334
11 Baille..... 407
Baillon 136
14 Bair..... 437
83 Balay (Henri)..... 398
Balard 351
60 Balsan (Charles) 252, 275 398.
11 Balvay 438
14 Baquet 439
94 Baralle (Jean de) .. 253
73 Barbet (Émile).. 192, 257 263, 264, 288, 381
02 Bartié 412
99 Barbier 437, 451
54 Barbier (Désiré) 292
85 Barbière (Charles) 313, 411
Bardin..... 44, 57
14 Bareire 439
36 Barrault 252, 320
49 Barrault (Emile) ... 402

99 BARRE 286
74 BARROIS (Maurice) ... 396
BARTHOLONI 46
BARTHOU .....
09 BASCUNANA 438
21 BASSETTI 440, 445
BAUCOURT 44
05 BAUDART 309
04 BAUDÈRE 407
90 BAUDET (André). 280, 315
58 BAUDET (Emile) . 185, 311 315, 316
93 BAUDET (Louis) 315
87 BAUDON DE MONY (Xavier) 297, 304
82 BAUDOUX-CHESNON 385
12 BAUDREZ 438
55 BAUQUEL (Auguste) .. 370
98 BAVIÈRE 381
99 BAZAILLE 437
05 BAZAILLE 438
06 BAZILE (Gaston). 275 282
75 BAZIN 286
01 BAZIRE (Louis) 275
10 BEAUCHAMP (DE) 438
05 BEAUDROIT 438
08 BEAUFORT (DE) 438
14 BEAUFORT (DE)..... 439
BEAULIEU 124
14 BEAUREPAIRE 439
00 BEAURIENNE 319
09 BECK. 438
11 BECKER 438
03 BECQUART ..... 437 449.
BÉLANGER 44, 57, 66, 94 95, 106, 113, 124, 138
12 BELLOCQ. 438
40 BELPAIRE (Alfred) 320, 324
92 BÉNABENQ 310
87 BÉNARD. 292
90 BENNER (Henri) 295
13 BENOIT 439
BENOIT (Philippe).. 8, 11 43, 44, 106
12 BENTZMANN 438
96 BÉRA. 311
71 BÉRARD 308
04 BÉRARD 382
14 BERGER 439
76 BERGERON (J.) 35, 90, 99 112, 118, 120, 137, 139 148, 150, 229, 264
11 BERGERON 438
07 BERGEROT 438, 445
52 BERGÈS Aristide) 302
BERGÈS (Georges) 403
BERGOUHNIOUX. .. 12, 420
42 BERLIOZ 368
81 BERNARD 306
98 BERNARD 364
10 BERNARD 438
12 BERNARD (Edouard)... 396
48 BERNARD (Gaston).... 422
BERNARD (Jules) 372
BERNARD (DE) 59
BERRUS 422
81 BERT (Emile) 406
99 BERTAULD 364
BERTIER 12, 44
60 BERTHON 252. 367
04 BERTHOUMEAU..... 408
BERTIN 305
12 BERTRAND 438
10 BERTRAND (André).... 413
13 BERTRAND (Georges)... 439
BERTRAND (Joseph) ... 11
BERTRAND (Léon)..... 90 112, 113, 137.
66 BERTRAND (Victor) ... 371
82 BERTRAND DE FONTVIOLANT ..... 53 66, 90, 114, 116, 138, 317.
BESSEMER..... 354
19 BESSIÈRE 439
87 BESSON (Etienne) 295
93 BESSON (P.) 295
62 BÉTHOUART . 237, 252, 292
BEUDET 78
09 BIARD 406
60 BIAREZ 412
78 BIDEL..... 334
68 BIEBER 58
01 BIEDERMANN (DE) 302
64 BIÉTRIX 293, 340
32 BIGAUT DE GRANDRUT 290
14 BIGOT 439
BIJARD..... 237
93 BILLIOTTI 411
07 BILLIEZ 438
87 BILLIOUD 400
21 BILLOT 440
32 BINEAU D'ALIGNY 281
70 BINET (Adolphe)..... 397
66 BINET (Auguste) 397
21 BINET (Henri) 440
76 BINEY (Hilaire)..... 397
BINET SAINTE-PREUVE . 8
98 BIOSSE-DUPLAN 396
BIOT 9
57 BIRLÉ 185
42 BISCHOFFSHEIM (Raphaël)..... 268 272, 275, 405
64 BIVER (Alfred) 370
88 BIVER (Charles) . 341, 363
82 BIVER (Eugène) 363
43 BIVER (Hector) ..... 185 368.
84 BIVER (Marcel) 341
99 BIZOT 341
58 BLANC 368
08 BLANC 438
97 BLANC (A.) 460
87 BLANC (Maurice)..... 371
11 BLANC DE KIRAVAN.... 438
73 BLANCHET (Augustin) . 386
83 BLECH 280
65 BLECH (Ernest) 392
95 BLÉRIOT (Louis) 299
21 BLET 440
02 BLIN 341
BLINDEL 216
11 BLOK 410
10 BOCHET (Marcel) ..... 148 229.
86 BOCHET (Adrien) ..... 32 52, 53, 57, 185, 234, 282, 296, 452.
07 BODIN (Georges) 314
71 BODIN (Paul)..... 117 118, 119, 139, 236, 256, 264, 288, 309, 311, 313, 314, 411 414.
90 BŒRINGER 319
58 BŒRINGER (Charles)... 393
60 BŒRINGER (Eugène) .. 391
94 BOIDOT (Georges) 457
85 BOIS D'AUBEVILLE (DU). 307
61 BOISCHEVALIER (Abel de) 335, 370
92 BOISSAGE 399
98 BOISSÉE 407
06 BOISSIÈRE..... 438, 449
BOISSONET..... 237
62 BOISTEL 296
50 BOIVIN (Emile) 380
11 BOLLFRAS 436, 442
93 BOMSEL 144
09 BONAMY..... 407
21 BONAN 438
BONIN (Henri)..... 452
66 BONNARD (DE) 367
02 BONNARD (DE) 412
90 BONNEL (Henri)..... 370
64 BONNET 121, 138
88 BONNET 88, 306
12 BONNET 438, 443
85 BONNET (Joseph) 402
64 BONNEVILLE..... 354
12 BONY DE LAVERGNE (DE) 438
14 BONZOM 439
03 BOOF 408
54 BORDA..... 460
BOREL..... 38
86 BORNE..... 99, 255, 259
20 BORNE..... 439, 442
71 BORNET (Joseph) 339
94 BOSQUILLON DE JENLIS. 286
10 BOSSUT 438
12 BOUCHACOURT 438
97 BOUCHAYER (Auguste). 298 305, 364.
94 BOUCHAYER (Hippolyte) ..... 298, 386 403.
05 BOUCHER (André) 386
74 BOUCHERON ..... 129 131, 140, 150, 282.
20 BOUCHETTE 439
11 BOUCHOT 438
21 BOUDEAUD 440
19 BOUDIN 439
08 BOUDON 438
69 BOUGAULT 293, 380
38 BOUGÈRE 405
12 BOUGUÉRET..... 439
51 BOUILHET (Henri) 363
84 BOUILLARD 334
01 BOUILLY 437, 445
BOUIS 101
47 BOULARD 382
97 BOULENGER (Alexandre) 216 375.
60 BOUR ..... 185 286.
13 BOUR 439
88 BOURBONNEUX (Albert) 373

46 Bourcart (Henri)..... 388
57 Bourdais 265
307, 308.
56 Bourdilliat 385
71 Bourdon (Charles) ... 99
121, 138, 318.
68 Bourdon (Edouard) .. 280
293. 319.
Bourget (Paul)..... 270
19 Bourgoignon.... 439, 445
97 Bourgues (de) 412
19 Bourguignon 59
99 Bourlet..... 437
75 Bouron 289
380.
76 Bouvry 375
36 Bouscassé 402
62 Bousquet (Gaston du) . 252
264, 320, 322, 326.
97 Boutaric 437
90 Boutan (Auguste). 285, 380
99 Bouteau 336
02 Boutefoy 409
21 Boutegourd 440
Boutilier 66
99, 126, 140.
05 Boutin 438
83 Bouton 336
57 Bouvard 345
85 Bouvier (Henri) 305
20 Bouyer 439
12 Bouytaud 439
08 Bovis (de) 438
91 Boyer (Edmond) 408
84 Boyer (Eugène) 295
368, 405.
83 Boyeux 407
98 Boyoud (Emile). 352
454.
94 Brachet..... 342
66 Brard..... 412
Brasseur 185
90 Bratiano (Ventila).... 279
410.
67 Brault..... 292, 293
Bréchoux..... 59
Brégi..... 339
Breittmayer (Eugène), 285
60 Breittmayer (L.)..... 378
97 Brémond 437, 443
Brémond (de) 185
06 Brès 295
99 Bresson 437
04 Breton..... 437
58 Breton (Albert) 385
90 Breuillé 364
86 Briant 408
Bricard 90
108, 137, 306.
69 Bricka (Camille) 373
37 Bricogne (Charles).... 320
323.
95 Bricourt (Albert) 397
14 Bricourt 439
47 Bridel 334
21 Bridot 440
81 Brillouin..... 296
84 Brindeau (André) 459
60 Brisis (de) 378
Brisse 107, 108, 137
10 Bro 438
71 Broca (Georges) 297
336.
98 Brocq 454
Brongniart (Alexan -
dre) 9
12, 44, 92, 136, 374.
19 Brosse (de la) 439
14 Brouard 439
Brouilhet 185
19 Brun..... 439
21 Brun..... 440
06 Brunet 438
03 Bruneton..... 404
87 Bruno (Adolphe) 364
83 Brunswick 437
86 Brunswick 297
56 Brustlein 185
352, 355.
21 Bruyère 440
49 Bryan (Mer) 290
Buat 38
20 Buchener..... 297
12 Buchet..... 341
21 Buit (du)..... 440
Bullier 185
57 Buman (Louis de)..... 283
61 Bunel 307
308.
53 Buquet (Paul) 24
25, 53, 56, 57, 97, 99,
135, 252, 255. 256,
264. 365 465, 469.
Burat 21
44, 128, 140.
81 Bureaux..... 318
02 Burel (Camille) 397
13 Burgun (Henry) 240
437, 441.
51 Burnat (Emile) 389
21 Busquet..... 440
09 Busson 438
83 Bussy 92
110, 130, 137, 141,
305, 336, 338.

20 Cabot 439
65 Cacheux 308
98 Caen (Julien) 288
21 Caffet (Georges) 457
03 Caffort (André) 408
Cahours 111, 137
Cail 295
94 Caillet 363
33 Callon (Charles) 44
46, 47, 117, 118, 139.
251, 261, 264, 290.
338, 382, 419.
73 Calmette..... 376
48 Calon (Octave) 405
99 Calvayrac 336
21 Camion 440
75 Cambon (Victor) 288
289.
45 Campos 413
89 Canard 363
69 Canet (Gustave) 252
254, 255, 264, 293.
68 Canonville-Deslys .. 281
71 Cantacuzène 283
Cardet 58
92 Cardozo 364
69 Cardozo (Henri) 340
83 Carlioz 404
96 Carnot (François) 275
Caron 57, 358
32 Carpentier 308
01 Carré 437
451.
14 Carrier 439
13 Carrière 439
Carrière-Montjodieu. 185
66 Carron..... 385
60 Casarès 413
97 Casaubon 409
90 Casevitz (Henri) 453
03 Cassaigne 437
09 Castagnet (Gabriel) .. 276
82 Cattaui (Joseph). 279
412.
97 Caubios 414
01 Caudron 437
47 Cauvet (Alcide) 20
23, 24, 25, 48, 53, 54,
55, 58, 236, 251, 259,
260, 421.
Cazalis de Fondouce. 185
85 Centner 407, 413
73 Cerkez (Grégoire) 283
88 Cezard..... 413
95 Chabot 341, 408
47 Chabrier 252
253, 265, 330.
08 Chagnon 91
131, 141, 367.
46 Chagot..... 338
73 Chabardès 412
38 Chaix 402
12 Challe 438
13 Challe 439
93 Chalon..... 348
04 Chalon..... 437
70 Chalon (Paul) 283
04 Chalumeau 309
19 Chambaret 437
72 Chambaud (Paul)..... 394
19 Champetier..... 439
99 Chandesris 341
13 Chapelier 410
Chappuis (James) 108
109, 137, 240,
271.
91 Chapron 118
120, 139, 236.
59 Chapron 310
Chaptal 9, 12, 44
09 Chapuis 438
19 Charbonnet 439
75 Chardayre (Louis) ... 284
01 Chardin 281. 398
93 Chardin 365
07 Charlet 216
380.
14 Charlet 439, 446
21 Charlet-Reyjal 438
56 Charlier (Timothée) . 283
03 Charne 437
94 Charpentier..... 366
Charpy..... 38
20 Charrérau 439
54 Charroppin (Pierre) .. 365
20 Charroux 439
84 Charruyer (Edouard). 276

19 Chasles (Stéphane) ... 10 281.
77 Chassevent (Camille) . 402
08 Chauchat 336
25 Chaufour (Pierre) 185
Chaumet 38. 150
13 Chaupe..... 411
10 Chaurier (Charles) ... 411
01 Chauvet 437
77 Chauvin (Henri) 385
12 Chavanne (Jean) 395
78 Chazal (Régis de) 413
11 Chedal-Angley 411
Chénier 9
Chenot..... 185
79 Chenut 335
80 Chevalier (André) ... 265 334.
Chevalier (Emile) ... 265
78 Chevalier (Henri) ... 265 333, 334.
27 Chevalier (Pierre) ... 457
Chevallier (Michel) .. 18
34 Chevandier de Valdrome (Eugène) .... 237 252, 268, 276, 277, 335, 402.
Chevreul 131
36 Chobrzynski (Charles) 320 321, 322.
07 Chol 438
61 Cholet 145, 334
45 Chollet 308
69 Chollet 340
83 Chouanard 295
Clanet 59
98 Cirey..... 412
74 Claparède 306
39 Claudel (Joseph) 284
Claudinon 350
59 Clausel (de Cous - sergues)..... 343
36 Clémandot..... 252 284, 368
80 Clemenceau (Paul) ... 24 99, 123.
73 Clerc (Louis) ..... 334 352, 356.
14 Cloquié 439
11 Cluzen 438
08 Cocagne..... 413
19 Cochois 439
74 Cochot 457
70 Cœurdroit 310
48 Coffinet (Alexandre) . 252 320, 329.
04 Coignard 406
79 Coignet (Alphonse) ... 99 309, 367.
79 Coignet (Edmond) ... 310
Coignet (François) ... 265
Colladon ..... 12 92, 106, 121, 137, 138, 418.
92 Collet ..... 90 130, 363.
02 Collet 371
50 Collette (Hector).... 396
04 Collin ..... 252 256, 435, 443.
85 Cologon..... 341
11 Colomb..... 438, 446
09 Colombain..... 438
Colson 33, 460
95 Comar..... 376
00 Combemale 437
50 Comberousse (Charles de) ..... 5 66, 96, 113, 138, 252, 264.
87 Comberousse 370
84 Comble..... 334
20 Comby 439, 444
07 Communeau (Marcel) . 240
77 Compère (Charles) .... 99 257, 286, 287, 319.
19 Compère (Jacques) ... 287
Comte 10
Conchy (de) 95
94 Conrad (Georges) 372
Constant (Benjamin) . 12
Constant (Prévost) ... 92
60 Contamin (Victor) .... 116 138, 236, 264, 311, 312, 320.
87 Coquereaumont (de) . 370
Corbin (Paul) 403
98 Corbrion 244
Coriolis (de) ..... 16 92, 106, 124, 137.
74 Cormieu (Paul) 279
69 Cornuault (Emile) ... 264 285, 289, 379.
37 Cortazar (Jean)..... 183
73 Cossmann (Maurice) .. 320 321, 327.
66 Coste-Floret 363
86 Cottereau (Raphaël) . 457
Cotton d'Englesville 185
10 Couder 438, 447
10 Coudreau..... 438
21 Coulier 440
89 Coulomb 404
97 Coulon..... 341
52 Coulon (Alphonse) ... 284
19 Couriot 343, 439
74 Couriot (Henry)..... 99 128, 140, 185, 264, 288, 340.
37 Cournerie (Amédée) . 382
48 Cournot 309
52 Couuras..... 331
13 Coursières 439
21 Courtiau 440
20 Courtot (André) 439, 444
92 Cousin..... 437
92 Coussergues (de) 411
75 Couturaud (E.) 308
60 Couture (Jules) 378
74 Coville 307
20 Cozon 439
59 Craponne (P.)..... 378
11 Crémieux 438
96 Crès..... 437
66 Crocé-Spinelli (Joseph) 461
84 Crolard (Albert) 276, 386
77 Crooke-Larios (Henri) marquis del Genal) .. 279
58 Crot 309
76 Curel (François de) 268, 269
Cuvier 9
87 Da Costa (O.)... 379, 411
75 Dagniaud 308
39 Daguin (Ernest) . 252. 365
38 Dailly (Adolphe) 252. 402
95 Dalbouze 280, 342
01 Dambricourt 437
50 Dambricourt (Auguste) 384
13 Damien 439, 449
68 Damien de Chandenier 314
21 Dandurand (Paul) ... 459
95 Dangereux..... 437
Daniel 108, 137
06 Danty-Lafrance ..... 90 134, 141, 380, 404.
Dantzer 135. 139
47 Darblay (Paul) 382
41 Darcel (Alfred) . 252, 307
Darcy (Pierre) 411
99 Dardès 341. 410
97 Daridan (Léon) 386
84 Darphin..... 341
10 Darrieus..... 298
Dartois 185
19 Daudé 439
12 Daujat 438, 443
87 Daum (Antonin) 373
19 David 437
65 David (Paul) ... 351, 356
10 Daydé 317
Debains 136
00 Debelfort 406
Debeney 38
Debray 358
83 Debuchy 376
90 Dechaux (Ch.) 407
Defflis 425
48 Degousée 262, 339
07 Degrendel 438
60 Deharme ..... 127 140, 185, 331.
13 Dejean 437, 447
89 Dejust ..... 118 120, 139, 309.
09 Delaage 438, 451
20 Delaballe 439
Delachanal 147, 376
Delacroix..... 94, 141
21 Delalandre 440
83 Delamarre (Eugène) . 457
73 Delaporte 318
49 Delannoy (Albert) ... 422
96 Delaroche 437
Delaunay 113, 138
Delépine (Louis)..... 254
68 Deleury (Jules) 285, 378
42 Deligny.... 21, 185, 340
70 Delinon..... 412
78 Delloye (L.) ..... 99 252, 256, 264, 370.
75 Delmas ..... 99 125, 140, 262, 307.
47 Delmas 310
62 Delmont 361
98 Delmotte (Gabriel)... 276
89 Delore 298
07 Delostal..... 398
83 Demange 437
Demarne 185

58 DEMIMUID ..... 21 124, 125, 140, 187, 307, 308.
00 DEMONCHY 406
07 DENARD 436
61 DENFER 21 125, 140, 144, 187, 307
81 DENIS (Fernand) 366
12 DENIS (Henri) ... 439, 451
54 DENIS (Gustave)..... 185 237, 252, 276, 398.
87 DENIZOT 373
06 DEPINAY..... 438
85 DÉPREZ (Georges)..... 397
00 DEQUEKER 437, 449
DERENNES 147
19 DESALEUX 439, 445
00 DESBORDES 370
19 DESCAMPS..... 439
63 DESCAMPS (Maurice)... 396
20 DESCHAMPS 439
71 DESCHAMPS (François). 284
71 DESCHIENS..... 237, 376
12 DESCOMBES 439
80 DESJUZEUR 286
70 DESMAISONS (Henri) .. 371
19 DESMARAIS (François) . 381
87 DESMARAIS (Léon) 381
24 DESMAREST 306
46 DESMAZURES 366
69 DESNOYERS 422
94 DESOMBRE (Paul). 295, 298
04 DESOUCHES 437
52 DESPRET (Eugène) .... 371 372.
20 DESVIGNES 439
35 DEVILLEZ 282
91 DEYDIER ..... 32 126, 127, 140.
DEWAR SIR JAMES 351
08 DIACOMIDIS 412
DIDIER..... 106
DIDIER-NEUVILLE (Mme)
DIDIEZ 12
88 DIDOT 373
75 DIEHL (Alfred) 394
13 DILLEMANN 439
90 DININ..... 298
DIOLE et DUCLOUX..... 218
51 DION (Henri DE) ..... 264 311, 312.
09 DOAT (Henri) 409
09 DOAT (Paul) 409
06 DOGUIN (Pierre) 397
13 DOINEL 439
83 DOLLFUS (Emile) 295
19 DOLIVEUX 439
97 DOLLFUS (Georges)..... 394
51 DOLLFUS (Gustave) ... 283 390.
93 DOLLFUS (Gustave) ... 394
59 DOLLOT (Emile) 185
74 DON (Jean)..... 283
00 DONDELINGER ..... 280 341, 346.
46 DONNAY (Charles) 291
85 DONNAY (Maurice) .... 268 269, 291.
71 DONON (Alfred) .. 311, 315
00 DONON (Pierre) 315
84 DONY (Charles) 404
84 DORÉMIEUX 363
79 DORIAN (Daniel) 276
59 DORION 340
77 DOUANE..... 376
69 DOUKA (Georges)..... 283 334, 410.
DOUMERC 266
DOUMERGUE (Gaston).. 36 465.
09 DOUMIC (Jacques-René) 375
DOYÈRE 136
00 DREUX (Edouard) 350
99 DREYFUS 298
75 DRION (Adrien)..... 371
04 DRION (Roger) 371
68 DROIT (Albert)..... 371
69 DROUIN..... 53 298, 335.
55 DRU..... 339
08 DRUET 373
DUBAIL 38
43 DUBIED (Henri-Edouard) 291
91 DUBOIS 341
DUBOIS ..... 8 46, 48, 49, 185.
99 DUBOIS (Charles) 457
11 DUBOIS (Olivier) 438
20 DUBOIS (Jean) 436
49 DUBOIS-CAPLAIN 364
93 DUBRULE..... 396
DUBUIT (Paul) 441
39 DUCHAMP 320
DUCHATELET..... 144
DUCLAUX..... 358
DUCOS 286
21 DUCRY 404
DUFOUR ..... 90 108, 109, 137.
34 DUFOURNEL (Alphonse) 276
83 DUFRESNE 380
99 DUJARDIN 437
04 DUJARDIN 437
73 DUMAS 362
82 DUMAS (Albin) 266
11 DUMAS (Alexandre).... 438
DUMAS (J.-B.) ..... 8 9, 10, 11, 14, 15, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 43, 45, 46, 47, 49, 87, 92, 95, 110, 111, 130, 131, 136, 137, 141, 147, 265, 284, 307, 351, 420.
11 DUMAS (Léon) 438
92 DUMAS (Maurice)..... 311
13 DUMAY 439
88 DUMEZ 257, 317
21 DUMOLARD 440
52 DUMONT 308
62 DUMONT 340
71 DUMONT (Georges) 264 279, 287, 288, 317,
83 DUPLAIX (Marcelin) ... 53 90, 116, 127, 135, 138, 216, 385.
07 DUPONT 438
67 DUPONT (Albert) 385
01 DUPOUY..... 406
DUPUIS 59
DUPUY DE LOME 305
07 DURAND 400
08 DURAND (Jean)..... 363
90 DURANDY (Alexandre). 276 379.
11 DUREAU..... 438
43 DURENNE 361
82 DURIS 380
20 DUROCHER 439
92 DUSSAUD (René)..... 268 272.
21 DUSSUMIER DE FONBRUNE 440, 452
68 DUTHU (Paul-Louis) .. 349
96 DUTREUX (Auguste)... 343 363, 387, 467.
59 DUTREUX (Tony)..... 185 252, 256, 343, 387, 409.
19 DUVIQUET 439

78 ECHEVERRIN 412
96 ECLENCHER 381
50 EDOUX 292
67 EICHTHAL (Georges D') 334
55 EIFFEL (Gustave) ..... 252 264, 302, 309, 311, 312, 325.
59 ELLISSEN (Albert) .... 185 237, 285, 289, 297, 378, 467.
94 ELLISSEN (Robert).... 285 378, 411.
61 ELWELL 292
ENCEL 137
20 ENCOIGNARD..... 439, 448
76 ENGEL 111, 394
EMPAYTAZ..... 44, 57
54 ERMEL (Frédéric) ..... 118 139, 385.
88 ERNAULT..... 280, 295
92 ESNAULT..... 437
06 EVAIN 438
72 EVETTE (Armand) .... 252 385.
12 EVETTE (Georges) 385
EVRARD 405
EYDOUX ..... 90 118, 120, 139.
20 EYMARD-DUVERNAY ... 438

95 FABER 404
13 FABRE (Lucien) .. 289, 302
FAILLIOT (Pierre) 240
53 FALIÈS 334
01 FANDRE 399
91 FANUCCI 413
45 FARCOT (Joseph) ..... 185 264, 280, 291.
13 FARGES 439, 441
07 FASSY..... 438, 447
95 FATUS (Paul)..... 397
04 FAUCON (DE) 437, 444
57 FAUCONNIER 280
34 FAURE (A.) ..... 49 90, 94, 116, 133, 138, 141, 251, 252, 261, 264, 340.
01 FAURE..... 400
04 FAURE..... 437

21 FAURE 440
95 FAURE-BEAULIEU ..... 280 293.
03 FAVE 437
08 FAY 410
FAYOL 404
78 FAYOLLET (Jules) 404
55 FEER (Paul) ..... 185, 279 378.
41 FEER-HERTZOG ... 279, 405
73 FEHRENBACH ..... 98 131, 141, 367.
72 FELDPAUCHE 334
13 FÉLIX ..... 439 443.
20 FENECH 437
FENESTRE 292
54 FÉRAY 280
65 FERNANDEZ 411
71 FERNANDEZ 413
62 FERNIQUE (Albert) 420
66 FERRÉ ..... 252 310, 335.
13 FERRE 439
94 FERRAND 437
FERRIÈRE (DE LA) 222
FERRY ..... 44 92, 117, 128, 129, 139, 140.
20 FESQUET 439
61 FICHET 364, 371
49 FIÉVET 286
FILDESOYE 420
63 FINET (J.-B.) 405
59 FINET (Théophile) 279
48 FIZANNE 283
13 FLACHAT (Adolphe) 262
FLACHAT (Eugène) 322
FLACHAT (J.) 13, 419
72 FLAHAULT 406
65 FLAMAN 334
FLAMANT 107, 137
95 FLAMENT 311
07 FLERSHEIM 438
05 FLEURY 438
19 FLEURY (Marcel) 397
03 FLOBERT 412
21 FLOQUET 440
10 FLORNOY 438, 445
FOCH 38
67 FOIRET (A.) 297, 378
12 FOLLIOT 439
81 FONTAINE (DE LA) 409
32 FONTENAY (DE) .. 13, 368
89 FONVILLE 6
60 FOREST 419
21 FOREY 440
85 FORGUES 118, 139
38 FORQUENOT 320, 328
97 FORRET 437, 442
12 FORSANT 439
22 FOUAN (Charles) 467
95 FOUARD 376
13 FOUBERT 439
79 FOUCARD 375
14 FOUCART (André) 379
74 FOUCART (Léon) 379
81 FOUCHÉ (Ernest) . 276, 335
FOULT (René) 305
70 FOURCHOTTE 319
FOURCROY 9
13 FOURMENT ... 90, 130, 140
14 FOURNEAU 439
49 FOURNERY (Eugène) .. 283
56 FOURNIER 342
61 FOURNIER 306
89 FOURRÉ 317
21 FOY 440
72 FRADERA 412
95 FRANK 437, 442
08 FRANÇOIS 438, 445
FRANÇOIS-PONCET 41
20 FRANTZ 439
57 FRAUGER (Edmond) ... 391
01 FRÉDÉRIC-MOREAU 437
54 FRÉDET (Amable - Alfred) 304
04 FREMANN 412
78 FRÉMINVILLE (Charles DE) ..... 95 121, 135, 138, 139, 404.
13 FRÉMONT 439
FRÉMY 111
20 FRENEAUX 439
47 FRESNAYE 382
FRESNEL 9
20 FRÉZOT 439
05 FROMENT 406, 407
82 FRUGIER 375

21 GACHE 440
06 GAGNE 336
21 GAILLARD 440
GAILLARD (Gilbert) ... 423
65 GAILLIARD (Emile) 398
52 GAJEROSKI (Jean) 458
16 GALIBOURG (Jean) ..... 90 113, 147.
21 GALIÈGUE 440
66 GALLOIS 309, 310
77 GALLUT (A.) 407
82 GANDILLOT (René) 289
20 GANDOUIN 439
92 GANNE (Maurice) ..... 118 139, 319, 381.
05 GARAIX (Paul) 367
72 GARCENOT 372
73 GARNIER ..... 252 256, 293.
03 GARNIER 293
06 GARNIER 406
97 GARNIER (Henri) . 315, 469
34 GAST (Victor) 387
11 GATTO 438
GAUCHER 145
07 GAUCHEROT 438
35 GAUCHERY 308
69 GAUCHERY (Paul) 373
55 GAUDARD (Jules) 283
82 GANDILLOT (René) 319
20 GAUGE 439
GAUMONT (Marcel) 38
64 GAUSSORGUES (Frédéric) 276
14 GAUTHIER 439
63 GAUTHEY (Emile) 333
20 GAVARIER 439
97 GAY (Paul) 276
88 GEFFROY 137
91 GEHLEN 410
02 GELIER 413
79 GÉLIS 363
06 GÉLIS (Henri) ... 350, 438
08 GENETS 438
97 GENOUVILLE 311
03 GENTIL 371
06 GENTY 438
88 GEOFFROY ..... 107 108, 137.
GEOFFROY - SAINT-HILAIRE 9
GÉRANDO 9
19 GERBET 439
08 GERBOLD 438
84 GÉRIN (Jules) 413
GERNEZ ..... 98 111, 137.
80 GEYER 306
74 GEYLER 340
60 GEYMULLER (DE). 268, 274
43 GIBON 343
97 GILBERT 381
GILCHRIST 354
14 GILIBERT 439
14 GILLES 439
05 GILLET (Georges) 406
13 GILLIOT 373
87 GILLOT 412
88 GILOT 318
20 GIRARDOT 439
95 GIRAUD 341
01 GIRAUD ..... 406 437.
58 GIROD 437
92 GIROT 363
88 GIVELET 373
89 GLAENZER 295
99 GLAIZOT ..... 352 437, 442.
83 GODEFROY 394
93 GODET 382
91 GODFERNAUX 289
08 GODIN 438
77 GODINOT 341
67 GOGEARD 308
10 GOHIN 438
GOLDET 237
39 GOLESKO (Alexandre) .. 279 410.
73 GONDOUIN 375
76 GOOD (Arthur) 289
20 GORCE 347
00 GORRA 437
01 GORRIN 437
57 GORSSE (Raymond) ... 276
40 GOSCHLER 252, 328
95 GOSSE (René) 342
87 GOSSELIN 123, 139
53 GOTTSCHALK (A.) ..... 252 263, 264, 329.
20 GOUBEAU 439, 447
10 GOUDARD (Félix) 299
05 GOUDARD (Maurice) ... 240 299.
63 GOUILLY ..... 113, 115 137.
01 GOUIN (Gaston) ..... 262 312, 313.
69 GOUIN (Jules) 312
99 GOULLIN 454
21 GOUNON 440

GOURAUD 38
11 GOURIN 438
GOURLIER 92, 124, 140
21 GOURSAT 440
19 GOUTIER 439
79 GOUVY (Alexandre).... 344 411.
84 GOUVY (Félix) ... 344, 444
GOUVY (Georges) 344
GOUVY (Henry) 344
GOUVY (Pierre) .. 185, 343
14 GOY (DE) 439, 444
78 GOYARD..... 336, 338
06 GRAFF 438
88 GRAND (Baptiste) 461
55 GRANDA (Joseph) 283
GRANDEAU 358
96 GRAND'RIVE (DE LA).. 373
45 GRANDVOINET 282
83 GRANGÉ (Georges) 381
90 GRANTE 386
12 GRÉAU 439
60 GRÉBUS 334, 412
14 GRÉGOIRE 439
02 GRÉMIAUX 437
38 GRENIER 308, 320
51 GRENIER 229
61 GRESLAND (Constantin). 398
09 GRIFFAULT 438
12 GRILLE..... 439
97 GRIVEAU 147, 236, 368
12 GRIVEAU 439
21 GROHIN 440
35 GROS (Aimé) ..... 252 276. 284, 320, 388.
34 GROS (Albin) 387
01 GROSELIER (Jean) 237
73 GROSELIER (Joseph)... 309
61 GROUVELLE (Jules) ... 131 138, 185, 262, 318.
11 GRUARDET..... 438
92 GRUNBERG 461
76 GRUNER 354
20 GRUNEVALD 439
48 GRUYER (François-Anatole) 268, 275
67 GRZYBOUSKI..... 400
54 GUARY 340
89 GUARY (Henri) .. 185, 338
75 GUEDE 33
61 GUENIVET..... 372
91 GUENIVET..... 364
32 GUÉPIN 308, 420
84 GUÉRARD 336
66 GUERDAIN 412
05 GUÉRIMAUD 398
32 GUÉRIN 32, 308
GUÉRIN 460
97 GUERITTE (J.-T.) ..... 280 311, 412.
20 GUEUGNON ..... 439 450.
78 GUEVARA (Alexandre) . 414
12 GUEZ 437
36 GUIBAL 282, 339
13 GUIGNIBERT 439
GUILLAUMAT 38
50 GUILLAUME 320
20 GUILLAUMÉ 439
06 GUILLEMAUD (André).. 397
69 GUILLEMIN (Georges) .. 357
05 GUILLEMIN (Jean) .... 254 361, 436.
GUILLEMOT..... 92
21 GUILLIÉ 440
03 GUILMOTO..... 257
GUIMET 351
GUINGUNÉ 9
80 GUTH (Eugène) 295
02 GUTH (Georges) 394

HACHETTE 11
HADAMARD... 89, 106, 137
21 HADAMARD..... 440
21 HAHUSSEAU 440
19 HALDI 439
57 HALLEY (Gustave) 283
59 HALLOPEAU .. 48, 139, 265
06 HALPHEN..... 438
08 HAMEL 438
12 HAMELINAYE 439
41 HAMÉLINCOURT (D') ... 319
87 HAMM (Jacques) 399
02 HANICOTTE..... 341
HANNOYER 185
62 HANOYÉ 308
14 HANUS 373
92 HARANG..... 437
98 HARDY..... 437
76 HARDY-MILORI 376
93 HARISPE 455
01 HARLÉ 404
91 HARLEUX 365
42 HARTMANN (Henry) ... 388
HAUSER 424
91 HAUSERMANN (E.) 407
98 HAUSSER 414
HAUSSONVILLE D(') ... 47
HAUSSMANN 47
58 HAUTEFEUILLE (Paul-Gabriel) ..... 108 268, 271, 281, 357.
13 HAUVETTE..... 439
88 HAYTON..... 413
02 HÉBERT (Pierre) 407
71 HÉGELBACHER 58, 420
61 HENNECART (Charles) . 370
62 HENNERICH (Emile) ... 380
08 HENNIQUE (Robert) ... 373
98 HENRY..... 437
99 HENRY..... 335
20 HENRY..... 437. 453
03 HENRY-COUANNIER ... 435
62 HENRY-LEPAUTE, père
95 et fils 294
94 HÉRANGER 295, 404
57 HERMARY (Jules) 276
71 HERNANDEZ (Raphaél). 283
HÉRON DE VILLEFOSSE . 12 44.
96 HÉROUARD 6-58
68 HERPIN 363
82 HERRENSCHMIDT 382
70 HERRGOTT 366
86 HERSCHER (Etienne)... 319
95 HERSCHER (René) 397
86 HERSENT (Georges) ... 244 317, 407.
84 HERSENT (Jean) ..... 317 407, 408, 413.
84 HERSENT (J.-B.) 257
21 HERSENT (Marcel) .... 317 407, 408, 413, 438.
14 HERVIEU ..... 268 437, 440.
20 HEURTEAUX 439
86 HEURTEY 364, 371
HEYMANN..... 6
67 HIGNETTE (Jules) 401
80 HILLAIRET (André) ... 104 264, 279, 282, 296.
57 HILTENBRAND (Gaston) 393
73 HIRSH 406
73 HOCHSTETTER (Jules) . 365
03 HOCHSTETTER (René) . 259 298.
54 HOMÉDÈS 412
62 HONORÉ..... 254
77 HOSPITALIER (Edouard) 282 289, 296.
11 HOUDAILLE 436
HOUEL 262
38 HOURIER 309
64 HUART (Fernand D') .. 346 374.
66 HUART (Hippolyte D'). 346
13 HUBERT 439
50 HUDELO..... 115, 137, 265
48 HUET 340, 419
12 HUGON..... 309
03 HUGUENEL 437
12 HUGUENIN 439. 448
60 HUGUENIN (Jules) 392
23 HYMANS (Max) 276

IMBACH (Philippe) 185, 289
67 IMBER 58, 282
75 IMBER (Henri)..... 373
14 IMBLON 439
53 IMBS (Joseph) ..... 135 139, 282, 390.
01 ISAAC (Humbert). 397, 398

05 JACOBSON ..... 236 254, 311, 317.
99 JACOMET 370
68 JACQUEMET 282
20 JACQUES (Eugène)..... 439
06 JACQUET 438
10 JAKOUSKI (DE) 410
49 JAMESON..... 405
68 JAMIN (Léon) 276
00 JAMMY 306
JANET 185
13 JANET 439. 448
87 JANNETTAZ ..... 102 129, 130, 140, 236, 437, 461.
97 JANNIN 437
68 JAPY (Jules) 185, 401
91 JAPY (Louis-Philippe) . 394
82 JAUNEZ 375
92 JEANCART 376
JEANNENEY 185
JEANNINGROS 133, 141
10 JEANSELME 438
70 JEANSON 308

96 Jeantet (Maurice).... 276
07 Jenn 438
56 Jenney 284
47 Jéquier 308
98 Jeuffrain 412
71 Jeuffroy..... 310
83 Joannon 414
05 Jobin 342
Joffre..... 37, 39
90 Jolant 373
13 Jolibois 439
Jomier 185
Jonnard 44
54 Jordan 95
97, 129, 140, 264, 285, 289, 352, 354, 362, 377.
69 Joret (Eugène) .. 185, 318
97 Joret (Léon) 318
75 Jossier (Gabriel) 382
94 Joubin 395
10 Jougla (Jean) 403
436, 439.
64 Jourdain 286
95 Jourdain 336, 338
98 Jourdain 295
70 Jourdan 282
92 Jousselin (Armand) .. 276
63 Jousselin (P.) 252
264, 331.
99 Jousset (Pierre)..... 408
74 Jubécourt (Alexandre de) 375
38 Jubécourt (Barthélemy de) 347
36 Jullien..... 357
84 Jung 280, 298
387.
98 Jurbert (Clément) ... 458

Kaeuffer (Edouard) . 285
07 Kammerer 438, 441
96 Kammerer (Victor) 286, 319
79 Kauffer 306
79 Kaui-Fourouitsi. 279
412.
19 Kéraval 439, 452
68 Kéromnès 320
70 Kindberg 405
73 Knab (Louis) ... 357, 372
57 Knight..... 314
75 Knight (Amédée) 276
75 Koechlin (Emile) 394
Koechlin (Georges) .. 394
90 Koechlin (Isaac)..... 394
Koechlin (Nicolas) ... 283
69 Koechlin (Rodolphe) . 393
75 Koechlin-Claudon... 394
04 Kogevinas 411
59 Kolb (Jules) 365
61 Krakow (Casimir) 460
81 Krieg 254
Kuhlmann (Frédéric) . 131

94 Laborde 407
20 Laborderie-Boulou .. 439
21 Labrouche..... 440
08 Labrousse..... 438
97 La Bruère (de) 382
20 Lacam..... 439
00 Lachèze 408
91 Lacoin 121, 138
67 Lacombe (Gilbert) 396
00 Lacombe (René)..... 396
11 Lacroix 438
Lacroix 271
Lacroix (Antoine) 66
73 Lacroix (Lucien) 385
63 Lacroze 310
94 Laedlein..... 379
22 Lafaye..... 311
Lafayette 12
Laffitte 12, 44
78 Laforgue 341
La Harpe 9
Laisant..... 424
12 Lalagade 439
47 Laligant 382
11 Lallemant 438
69 Lalo 405
21 Lamaizière 440
75 Lambert 286
93 Lambert 185
280, 409, 426.
20 Lambert (Henri-Marcel) 439
85 Lamey (Frédéric) 283
295, 455.
73 Lamolle (Jean) . 279, 334
66 Lamort (Eugène)..... 385
71 Lamort (Maurice)..... 385
08 Lampstaès 438
14 Lamy 439
54 Lamy 95, 131, 141
74 Lamy (Charles) 366
78 Lamy (Edouard)..... 366
67 Lamy (Gustave) 385
03 Lanco 437
67 Landeau..... 306
19 Lang 439
99 Langlois (Amédée) ... 373
97 Langlois (Maurice) ... 276
Lanquine 113, 247
20 Lansiaux 440
97 Laplane (de) 341
96 Laponche 437
80 Laporte 306
57 Larios (Manuel de) .. 185
279, 405.
57 Larios (Martin).. 279, 405
41 Larios (Richard) 405
09 Laroche 292
87 Laroche (Henri)..... 396
07 Laroche-Joubert 386
87 Laroche-Lechat 382
98 Laronde (Michel)..... 371
21 Larre 440
42 Las-Cases (Mgr de)... 290
94 Lassalle 281
90 Lasserre 407
413.
11 Lassus Saint-Geniès de) 438, 446
06 Latécoère (Pierre) ... 302
96 Latron..... 311
72 Lattès 405
94 Lauer..... 437
446.
90 Laurain (Henri) 99
252, 257, 285, 288, 289, 379, 468.
33 Laurens (Camille) 14
110, 237, 252, 261, 265, 290, 291, 421.
79 Laurent (Edmond) .. 315
Laurent (Edouard) .. 311
14 Laurent (Pierre) 439
46 Laurenzano 283
07 Lauru 336
59 Lauth (Emile)..... 375
393.
99 Lauzanne (Maurice) .. 412
87 Lauzière (Maurice) ... 460
Lavallée (Alphonse - Jean)..... 44
Lavallée (Alphonse - Pierre)..... 16
Lavallée (Alphonse - Robert) 8
10, 11, 12, 14, 15, 17, 20, 44, 44, 45, 46, 48, 49, 53, 54, 96, 251, 252, 261, 284, 322, 420.
53 Lavezarri 185
Lavoisier 9
94 Lebas (Julien) 396
10 Lebelle 438
Leblanc (F.) 12
95, 111, 137, 147.
84 Lebon (Alfred) 377
Lebon (Charles) . 185, 377
47 Lebon (Eugène) 185
285, 377, 468.
11 Lebon (Marcel) 377
09 Lebon (Pierre) 377
21 Leboucher 440
89 Le Bouleur de Courlon 336
58 Le Brun 310
Le Chatelier (Henry) 404
60 Leclanché (Georges) . 296
75 Leclerc 406
09 Leclerc 314, 438
60 Leclerc (Emile)..... 285
378.
10 Leclerc 341
13 Leclercq 439
84 Le Cœur (Joseph).... 316
38 Lecœuvre (Paul)..... 95
117, 118, 119, 139. 290.
99 Lecomte 90
129, 140, 342.
58 Lecomte (Jules) 185
57 Lederlin (Armand) .. 335
390. 395.
08 Lefèbvre 438
92 Lefèvre 406
429.
21 Le Floch 440
07 Le Forestier..... 438
19 Lefrançois..... 439
05 Lefschetz (Salomon) . 413
53 Le Gavrian (Paul) ... 276
78 Légénisel 362
66 Le Go 306
Legouvé 10
06 Legrelle..... 438
89 Legris de la Chaise d'Orival 414
33 Leguen de Lacroix . 308

95 Léguillon (Henri) ... 367
13 Lehodey 449
98 Le Jeune 407
21 Le Joubioux 363
Lelong..... 147
98 Lemaire 437
Lemasson (Cyrille) ... 457
20 Le Métais..... 439
21 Lemoine..... 440
35 Lemoine..... 320
Lemoine (Victor) 105
Lemonnier (Paul) 292
56 Lemonon 402
44 Lemuhot 308
74 Lencauchez (Alexandre) 349, 354
Léniau 59
229.
05 Lenicque (Emile) 340
07 Lenoir..... 438
Lens 59, 229
55 Le Pape 343
92 Léon (Samuel) 459
23 Lepeu (Gustave) 396
99 Lependry 379
84 Lépine (Charles) 304
14 Le Lepvrier 439
98 Leprince-Ringuet ... 38
39, 42, 145, 216, 229, 239, 244, 306.
73 Lequeux 295
84 Leroux 91
122, 139, 148, 229.
95 Leroux 437
10 Le Roy 411
45 Le Roy (Amable) 35
Le Roy (Mlle) 35
60, 213, 471.
88 Leroy (André) .. 318, 319
21 Leroy..... 440
59 Leschot 339
96 Lesimple 295
96 Le Soufaché ... 280, 281
97 Le Soufaché 437
Lespieau 90, 112
137.
86 Letombe (Léon) 121
138, 274, 437.
03 Levasseur..... 412
64 Levassor 298
60 Level (Emile) 331
83 Leverne 306
64 Lévêque 308
97 Lévi (Lazare) 134
141, 296, 454, 466.
79 Lévi (Georges) 107
137, 435.
60 Lévi-Alvarez 334
02 Lévis - Mirepoix (de), prince de Robech .. 241
76 Levraux 373
13 Levy (Hector) 407
Lévy (Maurice) 66
97, 107, 113, 114, 137, 138, 319, 421..
Lévy (Michel) 282
05 Lewy 309, 438
13 Lhote 439
51 Liardet 334
04 Librez 437
83 Liébaut (Albert) 396
64 Liébaut (André) 279
280, 345.
64 Liébaut (Arthur)..... 292
295, 401.
Liouville. 106. 137
85 Lipkowski 410
91 Lippens (Henri) 405
56 Lippmann (Edouard) .. 264
310, 339.
45 Lisboa (Pierre) .. 283. 413
80 Listre 381
58 Lochmann 283
56 Litschfousse 310. 412
13 Loisy 380
21 Lombard 440
70 Lombard-Gérin (Louis) 397
39 Longpérier (de) 338
86 Longuy (de)..... 314
70 Lordereau (Gabriel) . 349
64 Loreau (Alfred)..... 26
252, 255, 256, 264, 276, 288, 374, 404.
21 Lorgeré 440
94 Lorin 124
00 Loriot (Henri) 304
05 Lorrain 436
05 Louchet (Edmond) ... 397
Loucheur 295
23 Louis 295
77 Louise 281
68 Louisse 314
19 Loumiet 439
21 Louradour 440
53 Lourenço (Augustin) . 283
32 Loustau..... 4
13, 46, 251, 253, 420.
21 Louvet..... 440
80 Louyot 364
40 Love (G.) .. 264. 309, 334
49 Lubienski (Jules) 283
Luc 38, 244
87 Lucas 295
75 Lucy 306
13 Lugagne-Delpon..... 439
94 Lumet (Georges) 299
Lunge 351
21 Lunven 440
04 Luu van Lang 408
00 Lykiarkopulo 411
19 Lyonnaz 437

04 Mabillat 437
79 Mac-Nab 334
63 Madelaine 334
93 Madero (Ernest) 413
Magendie 9
06 Maguin 400
99 Mahaut..... 437
74 Mahotière (Robert de la) 334, 414
Maignial 437
98 Mainfroy (Maurice)... 387
80 Maire 286
96 Maire (Alfred) 366
11 Maisonneuve 317
05 Maitrot 438
70 Malissard (Paul) 340
Mallard 268
10 Mallet..... 438
58 Mallet (Alfred) . 263, 285
58 Mallet (Anatole) 325
69 Mallet (Paul) 285
379, 381
Mallez..... 185
52 Malo (Léon) 340
78 Mamy..... 288
91 Manaut (Frédéric).... 276
364, 405.
78 Mandras..... 411
Mangin (Général) 36
Manhès 351, 356
72 Maniquet (Louis) 397
68 Manoury 380, 381
Mantion 127, 140
Maquenne .. 98, 111, 137
88 Marboutin . 90, 134, 141
98 Marchal 363
12 Marché 439, 446
84 Marché (Ernest)..... 14
285, 378.
57 Marché (Eugène) 140
264, 283.
89 Marchena (Ernest de). 90
122, 123, 139.
43 Marès (Henri) 268
273, 402.
40 Marguet (Jules) 281
95 Mariage (André) 30
252, 254, 336, 337.
Marie 417
Mariette (Jules) 185
Mariez (Ch.) 379
57 Marin (Paul) 393
40 Marinoni 384
64 Marmiesse..... 306
Marmontel 9
13 Marnhac 439
99 Marquet..... 437
Marquisan (Henri) ... 285
70 Marquisan (Honoré).. 380
68 Marsaux..... 311, 316
Martelet... 106, 107, 137
41 Martin 90
134, 141, 419.
46 Martin 308, 340, 354
13 Martinache 439
72 Martinenq 286
Maruéjouls..... 314
Marvelet 419
Mary 14
15, 44, 95, 124, 140.
05 Mary 438
62 Mascart..... 364
97 Mascart..... 341
50 Masselin 374
68 Massing (Camille)..... 393
75 Masson (Léon) 108
137, 252, 254, 282, 371.
51 Mastaing (Louis de) . 116
138, 380.
55 Masure (Albert) . 384, 460
40 Mathias (Félix) 320
321, 324.
33 Mathias (Ferdinand) . 320
321.
08 Mathieu (Edouard)... 367
438.

38 MATHIEU (Ferdinand).. 277
41 MATHIEU (H.) 264
84 MATHIEU (R. P.)..... 290
98 MATRON 437
MATUSSIÈRE 303
94 MAUBAN (André) 32
90, 125, 140, 306, 386.
90 MAUBRAS 319
66 MAUGER (Emile) 276
78 MAULVAULT (Albert)... 403
87 MAUNOURY (Maurice) . 38
65, 276, 278.
MAUREY (Max) 289
65 MAURY..... 310
43 MAYER 237
265, 330.
05 MAYOUSSIER (Henri)... 366
85 MAZEN 335
14 MÉLION 439
MELSENS..... 48
61 MÉNARD 412
47 MENDEZ 309
03 MENET 437, 446
MENIER (Gaston)..... 31
94 MENJOU (Emile) . 298, 305
05 MENNESSON 299
82 MENSIER 364
71 MERCERON (Gaston)... 337
21 MERCIER 440
08 MERCIER 438
09 MERCIER 438
42 MERLE (Henry)..... 351
MESSIMY 435, 436
92 MÉTAYER..... 90
97, 99, 130, 140, 362, 364.
33 METZ (Jean-Norbert) .. 342
409.
00 MEUDON 413
MEUNIER 147
376.
87 MEYER (Hubert) .. 59, 367
68 MEYER (Jules) 370
76 MICHAUD 98
11 MICHAUT..... 438
78 MICHAUX 127
140.
87 MICHEL 310
77 MICHELIN (André) 387
91 MICHOT 341
01 MICHOT 350, 437
94 MICOLIER..... 437
76 MIEG (Daniel) 283
295, 381, 393.
MIGNET 9
94 MIGNOT - MAHON (Hippolyte) 280
43 MILHANT..... 308
09 MILLE 438
MILLERAND 38, 288
89 MILLET 370
10 MILLET 341
93 MILLIÈS 437
21 MILLOT 440
MILNE-EDWARDS..... 136
95 MIMEUR 295
363, 411.
01 MINNE..... 364
12 MIOL-FLAVARD (DE) ... 439
64 MIRET 308
66 MLODESKI..... 310
92 MOCQUERIS..... 407
99 MODAT 437
07 MOINE 406
59 MOISANT (Armand) ... 252
280, 311, 315, 401.
MOISANT, LAURENT et SAVEY (Maison) 216
MOLARD aîné 44
96 MOLETTE 363
41 MOLIN (DE)..... 361
51 MOLINOS (L.)..... 46
264, 334.
88 MOLLET..... 411
MOLLET-VIÉVILLE 90
133, 141.
20 MONDAIN 440
MONGE 9, 49
71 MONGEAUD 308
04 MONIER 438
448.
88 MONNERET 295
01 MONNET..... 371
78 MONNIER 139
289.
82 MONNIER..... 362
55 MONNIER (Démétrius) . 97
122, 123, 296, 377.
04 MONNIER (P.)..... 390
81 MONNORY 58
66, 102, 103, 281.
19 MONPETIT 439
87 MONTAUZIÉ 373
02 MONTBARBON 437
443.
98 MONTEIL 90
114, 115, 121, 137, 138, 293.
56 MONTENACH (DE) 309
310.
37 MONTESINO (Cipriano - Segundo) 279
332.
90 MONTESINO (Louis), marquis de Morella..... 333
80 MONTGOLFIER (DE) 407
14 MONTGOLFIER (DE) 439
50 MONTGOLFIER (Auguste DE) 277, 292, 384
93 MONTGOLFIER (Augustin) 373
71 MONTGOLFIER (Charles DE) 384
76 MONTGOLFIER (Félix DE) 384
06 MONTGOLFIER (Frantz DE) 384
03 MONTGOLFIER (Jean DE) 384
74 MONTGOLFIER (Henri DE) 348
MONTMAHON (DE) 136
21 MONVOISIN 440
MONZIE (DE)..... 37
05 MORAND 438
98 MORIQUAND 257
61 MORLAT..... 308
21 MORO 438
447.
80 MORS (Emile) 296
79 MORS (Louis)..... 296
93 MOSÈS 404
81 MOSNIER (Gabriel) 370
21 MOTHIRON 438
01 MOUCHELET 286, 454
67 MOUCHELET (Emile)... 5
265, 316.
MOUCHEZ (amiral) 48
21 MOUCHOTTE 440
64 MOUGEOT (Henri) 385
07 MOUGEOT (Maurice) ... 385
14 MOUGIN 289
22 MOUIN..... 373
85 MOUNETTE 381
83 MOUTIER (M.) 90
128, 140, 264, 335.
07 MOUYNET 438
12 MUELLER 439
63 MULAT (Alexandre) ... 372
09 MULLER 438
21 MULLER 440
02 MULLER (Auguste) 408
44 MULLER (Emile) 95
124, 125, 139, 140, 264, 265, 286, 287, 352, 374, 421, 422.
52 MULLER (Henri) 390
59 MULLER (Hubert) 343
361.
19 MULOT 439
00 MUNIÉ..... 437
14 MUNIER 439
19 MUNIER 439
21 MUNIER 440
51 MURALT (DE) 309
17 MYARD 144
84 MYON 341
20 NABIAS (DE) 440
48 NAEGELI (Charles) 389
40 NAGELMACKERS (Edmond) 405
77 NANSOUTY (Max DE) .. 266
289.
88 NAUDIN 126
140, 145.
90 NAVARRE (André)..... 386
03 NAVARRE (Bernard) ... 386
13 NAVARRE (Marie) 386
01 NAVELET 437
09 NÉRET 438, 444
95 NERVO (Léon DE) 280
295, 341.
90 NESSI (André) 216
280, 319.
90 NESSI (Joseph) .. 216, 319
54 NESTY 309
94 NEUHAUS 252, 280
68 NEUILLÈS 437
NEVEU (Auguste) 253
14 NICOLON 439
67 NOACK (Hermann) 393
397.
NIVELLE (Général) 38
NOBEL..... 367
34 NOBLOT (Adolphe) 51
252, 277.
96 NOCARD (Roger) 237
70 NOEL (Ernest)..... 25
26, 27, 53, 55, 56, 99, 135, 256, 264, 277, 430, 453.
75 NOEL (Jean) 370
NOIROT 420
20 NOIZET 440

20 NONANCOURT (DE) 440
08 NOPPER 413
39 NOZO (A.) 264, 320
94 NUGUES 90
123, 124, 139, 147, 229.

08 OBÉLIANNE 438
84 OCAGNE (D') 257, 297
13 ODDO 439
21 ODENT 440
78 ODENT (Ch.) 407
ODIER 44
00 OGIER 341
78 OLIVIER 286
10 OLIVIER 438
62 OLIVIER (Marius) 319
OLIVIER (Théodore) ... 8
11, 13, 16, 43, 44, 49, 57, 92, 94, 107, 137.
70 OLLANESKO 279, 410
40 ORBAN (Léon) ... 279, 405
55 O'REILLY (Patrick) ... 283
99 ORNELLAS (Thomas D') 414
21 ORTET 440
75 OSLET 32
144, 229, 307.
72 OSMOND (Floris) 129
355, 357.
60 OSTERMANN 237
79 OTTEN 334
09 OUDIN 438

04 PAGNAN 438, 450
04 PAILLAC 438
PAINLEVÉ (Paul) 38
99 PAIX 381
08 PAIX 438
90 PAJOT 375
53 PALOTTE (Jacques) 277, 340
64 PANHARD (René) 298
95 PAPA 311
12 PAQUERON 439
11 PAQUIER 438
PARENT-DUCHATELET .. 92
134, 141.
19 PARJADIS 439
PARMENTIER 9
PASCAL 90, 111, 137
21 PASSEBOIS 440
PASTEUR 47, 131, 358
05 PATAUD 438
94 PAUL (Etienne) 305
75 PAUPELIN (L.) 376
70 PAYARD 368
PAYEN 10
12, 13, 44, 95, 130, 131, 141, 420.
PAYEUR (Général) 38
PÉCLET (Eugène) 8
11, 13, 15, 16, 43, 44, 48, 49, 58, 92, 94, 108, 132, 137, 138, 237, 317.
07 PECQUERIE 438
64 PEDEZERT 334
08 PEIGNOT 438
PÉLIGOT 44
95, 110, 111, 137, 268, 282

13 PÉLISSIER 439
46 PELLEGRIN (Jules) 460
13 PELLEN 439
PELLETIER (Michel) ... 133
141.
70 PELLIN (Philibert) 294
PELOUZE 111
130, 137, 378.
14 PELTIER 439
50 PENA (Julian DE LA) 283
13 PENICAUD 439, 446
PÉPIN-LEHALLEUR 262
92 PÉRARD 91
131, 141, 192, 381.
PERDONNET 13
15, 17, 44, 53, 54, 92, 93, 117, 127, 128, 140, 251, 263, 264, 284, 322, 338.
05 PERDREAU 336
62 PEREIRE (Emile) 252
256, 305, 320, 333, 377.
52 PÉREIRE (Eugène) 277
320, 333, 377.
62 PÉREIRE (Henry) 237
320, 333.
90 PÉREIRE (Maurice) 53
257, 333, 341.
81 PÉRÈS 341
11 PÉRÈS 438
04 PÉRIDIER 336
PÉRIER (Casimir) 12
44.
91 PÉRISSÉ (Lucien) 279
299.
58 PÉRISSÉ (Sylvain) 287
288.
03 PERPIGNA (DE) 437
72 PERRAUDIN (Théodore). 343
361, 410.
21 PERRÉARD 440
PERRET 159
86 PERRIGOT ... 257, 280, 384
21 PERRIN 440
04 PERRIN (Victor) 395
PESTCHE 466
PÉTAIN 39
75 PÉTIET (André) 324
01 PETIET (Charles) 200
209, 363.
32 PETIET (Jules) 13
17, 20, 53, 54, 58, 117, 185, 252, 264, 320, 321, 323, 465.
98 PETIT (Charles) 397
90 PETIT 356
10 PETIT 439, 446
19 PETIT 439
01 PETIT (Georges) 363
92 PETITPONT 437
10 PETTRE 186, 438
22 PEUGEOT (Jean-Pierre). 299
95 PEUGEOT (Robert) 299
03 PÉZERIL 437
97 PHELLION 386
PHILARÈTE (J.) 10
20 PHILIPPE 440
PHILLIPS 66
95, 113, 138,

06 PIANELLI 406
08 PIATON 341, 364, 380
PICARD (Emile) 53
90, 107, 137.
04 PICHON 438
07 PICOT 438, 450
77 PICOU (Victor) 297
06 PIERRET (G.) 412
21 PIERSON 440
10 PIKETTY 438
78 PIKETTY (Charles) 185
341.
07 PIKETTY (Maurice) 341
88 PILLON 90
118, 119, 139, 144, 147.
50 PINAT (Anatole) 344
PINAT (Charles) 344
95 PINSON 297
21 PION 440
21 PIQUET 440
78 PIRCKHER 341
01 PIROUTET 406
21 PITAVY 440
97 PLACE (Guy de) . 341, 393
59 PLACE (H. DE) .. 185, 341
62 PLANAT (Paul) 289
63 PLANCHE (Jules) . 345, 362
63 PLAZANET (Antoine DE). 422
95 PLÉNÉAU 411
86 PLICHON (Jean) 277
280, 341, 405.
01 PLOUIN 413
66 POCARD-KVILER . 310, 422
90 PODOSKI (Adam) 367
POINCARÉ (Raymond) . 26
31, 41.
03 POIROT 437
POISSON 12, 44
43 POITEVIN (Alphonse) .. 371
51 POLLET 340
36 POLONCEAU (Camille) .. 117
139, 264, 311, 312, 320, 322.
50 POMME 308
44 PONCET 308
94 PONNIER (Henri) 395
69 PONS (Firmin) ... 260, 336
99 PONTOURAUDE 411
69 POPESCO 334
87 PORNIN 144, 437
05 PORON (Léon) 398
05 PORON (Lucien) 398
96 PORTAL 398
11 PORTE DU THEIL (DE LA) 438
02 PORTEVIN (A.) 90
130, 140, 362.
88 PORTIER 185
314, 339.
POSTEL-VINAY 255
19 POSTH 439, 450
42 POTHIER 5
15, 44, 58, 251, 252, 421.
99 POTOCKI 410
POUILLET 99
01 POUARD 411
94 POUILLOT (Paul) 304
10 POUILLOUX 438
21 POUPARD 440
78 POUQUET 268

49 Pouriau 282
Poussin..... 262
62 Power 402
Prache..... 185
Prat (Georges) 319
77 Prat (Louis) 319
69 Prevel 422
Prévost (Constant) ... 92
137.
21 Prier..... 440
36 Priestley (William) .. 58
236, 251.
Prillieux..... 95, 136
21 Primé 440
33 Prisse (Baron) 310
78 Pritzbuer 412
95 Prost 314
01 Protte 404
86 Prouteaux 412
Prudent 310
99 Pugh 437, 447
37 Puissant..... 309
43 Pury (de) 308
93 Puzenat..... 400
21 Py 440

59 Quennec (Henri) 372
98 Quesnel 313
14 Quesney 439
21 Queyroy 440
80 Quignard (Albert) ... 386
96 Quost 311

09 Razaire 438
08 Raffin 413
69 Ragot (Jules) 380
Rambaud (Lucien).... 376
02 Ramel 437
96 Ramonatxo 459
09 Rancier 459
20 Rassat 440
Raucourt.... 92, 124, 140
20 Ray..... 440
19 Réau 439
32 Rebière 308
96 Rebière 387
47 Redon 374
13 Rees-Lewis..... 439
64 Régnard (Paul)..... 357
59 Regnault (Arthur) ... 108
137, 185.
Remaury (H.) 265
57 Renard (Léon-Louis).. 277
340.
85 Renaud (Eugène) 341
405.
79 Renéville (de) 341
91 Rennes 412
61 Renouard de Bussière 422
62 Renty (de) 374
05 Resch 438
12 Resmond 439
66 Retz de Serviès (de) . 97
130, 140.
59 Rey (L.) 266
95 Rey..... 334
78 Rey (Maurice) 405
53 Reyfous (John)..... 283
12 Reymond 439

52 Reymond (Emile) 431
52 Reymond (Francisque) 22
24, 53, 55, 264,
309.
93 Reymond (Georges)... 350
411, 457.
63 Reynaud 398
94 Reynaud (Pierre) 255
256, 305.
84 Ribes - Christofle
(Fernand de)..... 252
255, 279, 280, 363.
Ribot 30
72 Ribourt 98
118, 120, 139.
63 Ricard 308
11 Richalet 438
20 Richard..... 440
89 Richard (Adrien) 373
44 Richard (Joseph) 99
237, 264, 265.
14 Richard de Vesvrotte 452
95 Richaux 252, 311
94 Richez 437
73 Richou 252
255, 256.
57 Richemond (Emile)... 279
291.
90 Richemond (Pierre) .. 280
291, 335, 405.
54 Richemont (de)..... 361
60 Rieder 385
05 Rieus (René) 408
51 Ringuelet 334
Risler..... 95, 96
81 Ritter (Armand)..... 404
Ritter (G.) 304
12 Rivallaud 439
78 Rivero (Manuel). 279, 413
43 Rivier (Louis)..... 283
02 Rivière 90
129, 141, 364, 375.
90 Robail 370
67 Robert 185, 309
86 Robert (J.) 411
27 Robida 295
12 Robin 439
69 Robin (Albert) .. 319, 357
06 Robin (Félix) 264
282, 361, 438.
Robiquet..... 9, 10
04 Rochard..... 438, 446
75 Roche (Emile) 284
70 Rochette (de la).... 345
361.
81 Rodange 416
21 Rodier 440
13 Rodrigue-Marcos 439
37 Rodriguez (Edouard). 285
04 Roffo 400
71 Rogelet (Edmond) ... 393
73 Roger (Paul)..... 27
53, 103, 255, 280,
319.
69 Rohr (Albert) ... 283, 393
67 Roland 286
02 Rolland (Henri) 48
435.
96 Rolland d'Estape (L.) 380
385, 466.
88 Roman..... 144

98 Romeu (de) 41
112, 137, 190, 437,
441.
Rondet-Saint 150
39 Ronsin 308
95 Ronzel..... 332
54 Roques (Adrien) 402
96 Rosenstock (Henri) .. 90
127, 128, 140, 335.
04 Rosnet..... 438
02 Rossel 407
97 Rossignol 257
306.
03 Roszak 34
90, 130, 138, 221, 229,
236, 240, 280, 295.
04 Roth..... 438
Rouby 59
98 Roudy..... 405
Rouché 107, 137, 379
10 Rougeul..... 306
13 Rouhard 439
20 Rouillard 440
10 Rouillé 438
20 Rouillon..... 440
Roulland 467
13 Rousse 439
09 Roussel 438
69 Roussel (Jules) 316
Rousset 422
89 Rousset (Paul) 404
63 Roussin (Etienne) 277
64 Rouvière (Albert).... 402
80 Roux 281
92 Roy..... 437
05 Royer (J.) 341
82 Roze 412
02 Rozier 458
21 Rué..... 440
95 Ruel (Jean)..... 304
Ruelle 95, 125, 140
20 Ruff 440
83 Rumler (Emile) 289
21 Ruspoli 440, 445

00 Sabatier..... 437
11 Sablonière (de la) .. 438
449.
73 Saillant 286
Sainte - Claire De-
ville (Henri) .. 351, 358
11 Sainte - Claire - De-
ville 438, 443
08 Saint-Martin 438
20 Saintot 440
11 Saint-Senin (de)..... 438
444.
Saint-Yves-Ménard .. 96
134, 136, 141.
20 Salignac-Fénelon (de) 440
81 Sallenave..... 310
21 Salmon (René) 397
67 Salmon..... 331
69 Salomon (L.) 264
01 Salsifis..... 440
90 Salto y Prieto..... 412
12 Salvan 439
41 Salvetat (Alphonse).. 94
129, 140, 264, 374.
74 Saly 308

09 Salze 438
45 Sampaio 308, 413
21 Samsoen 147
79 Santin 459
54 Sarazin 58
21 Sartori 440, 448
05 Saulnier 302
21 Saurey 440
46 Sautter (Louis) 291
95 Sauvageon (Marius) .. 364 371.
09 Sauvée 438
87 Savetier 306
22 Savey (Jean) 315
22 Savoy (Henri) 397
Say 9
Schield (William) 185
04 Schillio 440
75 Schirmer (Eugène) ... 370
37 Schlumberger (Henri) 388
61 Schlumberger (Théodore) 295, 392
44 Schmerber (Jean) .... 343 354.
73 Schmidt 286
90 Schmidt 409
94 Schmidt (Michel) 317
Schneider 327
08 Schneider 438
Schneider (Henri) et Cie 293, 346
21 Schoeller 440, 449
04 Schott 438
Schrader 310
95 Schuhler (Paul) 385
02 Schwob 406
10 Segond 438
64 Seiler 368
57 Seillières (Aimé) 395
61 Seillière (Frédéric) .. 395
95 Sekutowitch 336, 338
04 Seligman 411
61 Selle (de). . 95, 112, 137
21 Sencerin 440
19 Sénéchal 439
66 Senne 308
21 Sentis 440
94 Sepulchre 441
53 Ser (Louis) ..... 132 138, 312, 318, 319, 339.
95 Serra 311
80 Serres 306
Servel 262
78 Servier (Edouard) ... 285 289, 377.
94 Seydoux (André) 397
Seynes (de) 377
94 Seyrig (Roger) ..... 185 394.
65 Seyrig (Th.) 264, 316
10 Siau 438
89 Sillard 317 407. 413
Silva ..... 147 111, 137.
Silvestre 268
02 Simonis de Dudezeele 342
Simons 216
16 Sirry-Hussein .. 279, 309
83 Sirry (Ismaël) ... 279, 414
86 Sisqué 413
08 Slaniceano 438
06 Sloog 412
34 Smet de Naeyer 387
46 Soehnée 376
Solignac 20, 58
60 Songaylo 107, 137
04 Sonneck 412
Sonnet ..... 106 107, 113, 137, 138.
Soreau ..... 91 124, 139. 264.
Soudry 237
95 Souchon (Eugène) .... 364 373.
83 Souillard 376
64 Soutzo 405
78 Soux (Eugène) 414
04 Spach 438
00 Staub (Edmond) 366
57 Stéculorom 345
09 Stengel 410
83 Stéphany 286
77 Stiegler 309
02 Stiers (E.) 407
97 Stofft 435
72 Stolz (Fernand) 405
74 Storhay 373
77 Street 350
96 Strittmatter 437
Stubbe (Théodore) ... 185
Sturm 420
19 Sugnet 439
89 Suhr (Jean) 364
74 Suss ..... 288 334, 412.
10 Suss 438
80 Szarvady 122, 139
98 Tabary 381
78 Talansier (Charles) .. 266
04 Tanron 385
Tallemant 10
19 Tarabulusi 439
09 Tardieu 438
Targe 426
20 Tarraf 309, 412
89 Tartary 336
84 Tassart ..... 98 131, 141, 237, 381.
00 Tassart (Jules) ..... 437 448, 452.
92 Taveau 376
30 Taviel de Mastaing (Louis) 458
82 Taylor 406
09 Teilhard 438, 446
Teisserenc de Bort .. 21 95.
98 Tellier 402
Ternaux 44
93 Terraillon 334
87 Terrier (Paul) .. 254, 341
Tessié du Mothay .... 354 357.
81 Tessier 460
81 Testenoire 398
99 Teulon 379
Thénard ..... 9 12, 44, 131.
19 Théret 439
75 Theye 284
91 Thibault 379
20 Thieffry (André) 397
Thiers (Edouard) 434
Thiriet ..... 91 135, 140, 386.
93 Thiriez (Alfred) ..... 280 341, 396.
00 Thiriez (Alexis) 396
02 Thiriez (Léon) ..... 341 396.
52 Thirion (Charles) .... 265 402.
08 Thomas 438
Thomas (Emile) 418
33 Thomas (Léonce) ..... 44 54, 121, 132, 138, 252, 261, 290, 291, 317.
05 Thomas (René) 387
67 Thomas (Max) ..... 121 138, 352, 354.
03 Thomas (Pierre) 408
34 Thomine (Edmond) ... 295
00 Thorel 373
42 Thouin 320
69 Thouvenin (Paul) 373
33 Thuilerie (de la) ... 361
07 Thuillier 411
Thuillier et Lassalle. 216
Thumeloup 94
20 Thuilliez 440
Thury (de) 44
96 Thys 411
93 Tiquet 406
Tisserand (Eugène)... 95 136.
73 Tisserandot (Charles) . 283
86 Tissot (Auguste) 349
19 Tixier 439
06 Tommy (Martin) 407
07 Touche (de la) 438
84 Toussaint 380
07 Toussaint (Albert) 302
95 Tramazaigues 437
53 Traz (de) 334
40 Trélat (Emile) ..... 264 282, 283, 306.
62 Tresca (Alfred) ..... 49 66, 95, 107, 113, 117, 119, 138, 139, 282, 325.
96 Trembley 413
74 Tribout 316
11 Trillet 438
96 Tripier 6, 58
87 Triquet (Paul) 368
Troost 358
99 Tronchon 437
14 Troublé 439
Trouillot 51
97 Trystram (Paul) 397
05 Tschaen 395
02 Tugault 381
92 Turenne 292
Urbain ..... 111 137, 147, 282, 366.

57 VACHERESSE (Jean) ... 402
21 VACCARO 440
VACQUANT 106, 137
94 VADICOURT G. (DE) ... 458
95 VAILLANT 437
62 VAILLANT (Edouard) .. 277
86 VALABRÈGUE 375
70 VALENSI 406
VALENSI (Raymond) .. 407
50 VALDEZ 308
38 VALERIO 368
93 VALLIENNE 437
VALLOT 185
VALTON 59
59 VANDERMEERSCH 413
20 VANDEYROL 440
VAN TIEGHEM 96
136, 358.
09 VASSEUR 438, 442
57 VATHAIRE (DE) 347
62 VATTIER 352, 356
19 VAUDIN 439, 443
95 VAUMAS (DE) 385, 437
VAUQUELIN 9, 131
76 VAUTIER 285
39 VAUTIER (Emile) . 285, 377
21 VEAUDEAU 440
37 VEGNI (Angelo) 283
06 VELIN (Hubert) 395
12 VERDIER 439
VÉRET 417
01 VERGNE 90
113, 116, 137.
09 VERNES 438, 449
96 VERNET 413
96 VERNEY (Louis) 309
02 VERPEAUX 409
05 VERSPECKE 412
82 VÉSIER (Georges) 281
364, 386.
14 VESVROTTE 439
56 VIAL 412
85 VIAL (Félicien) 385
75 VICTORIA 283
18 VIEUSSEUX 284
VIDAL (Gaston) ... 34, 36
VIDUS 440
09 VIENNOT ... 125, 428, 451
09 VIEUTXEMPS (Maximilien) 313, 314
90 VIGNAL 437
51 VIGNERON (Eugène) ... 396
87 VIGNERON (Léon) 396
01 VIGOUREUX 458
88 VIGREUX (Charles) 135
385.
21 VIGREUX (Jean) 385
60 VIGREUX (Léon) 118
120, 139, 141, 185, 265, 386.
58 VILLAIN (Gaston) 185
40 VILLARCEAU (A. Yvon). 17
252, 253, 264, 265, 268, 270.
82 VILLARD (Eugène) 284
96 VILLEMOT 437
83 VILLENAVE 447
94 VILLEZ 382
13 VIMONT 439
62 VINCENT (Camille-Philippe) 98
131, 141, 192, 376.
01 VINCENT (Jean) 397
VISINET (Georges) 285
379.
21 VITALE 229, 306
51 VITALI 334
48 VITALIS (Léon) 277
65 VOGT (Georges) .. 374, 375
90 VOILLAUME 306
79 VOIRIN (Lucien) 373
10 VOIRY 438
41 VOLLANT 308
12 VONDERWEIDT 439
61 VORUS 292
46 VOULLEMIN 413
VUIGNER 262
VUILLEFROY 15
37 VUILLEMIN 320
98 VUILLEMIN 445
35 VUILLEMIN (L.) 264
328, 420.
98 YVER-BAPTEROSSES ... 375
91 YVON (Paul) 396
94 WAGNER 295
51 WALLAERT (Auguste) .. 396
04 WALLON 371
07 WALLON 438, 442
10 WALRAND 438, 449
WALTER DE SAINT-ANGE 44
92, 113, 117, 128, 138, 139, 140,
60 WALTER-MEUNIER 286
00 WARISSE 144
53 WARNERY (Arthur) ... 398
69 WARNERY (Emmanuel) 398
98 WARNAU 314
10 WARNOD 438
02 WAUTIER 437
08 WEBER 59, 309
78 WEHRLIN 295
98 WEIBEL (Victor) 387
01 WEILLER 302
82 WEISHEIMER 373
12 WEISS 439, 443
01 WEISSMANN 404
WALDON 351
19 WELS 407
65 WENDEL (Henri DE) ... 346
WENDEL (Robert DE) ... 346
79 WERTH (Jean-Thomas). 357
359, 452.
10 WERTHEIMER 438
57 WEYHER (Charles) 291
97 WIDMER (Albert) 185
295.
57 WILLEMIN 368
19 WISMES (DE) 439
71 WITZ (Aimé) 268
273, 282, 396.
WOLFRAND 59
WORMS 150
59 WURGLER 108
140, 237, 340.
54 WURTH (Jean-Thomas). 309
86 WURTH (Paul) 409
WURTZ 48, 111, 147
11 ZAHALLA (Léopold) ... 283
65 ZAMBEAUX (Louis) 366
87 ZIEGLER (Gustave) 395
16 ZIEGLER (Jean) 389
96 ZIEGLER (Paul) 295
02 ZIVY 437
50 ZOUDE 308
58 ZUBER (Ernest) .. 285, 385
02 ZUBER 385
84 ZUBER (Jean) ... 385, 437

Table des Matières

PAGES

AVANT-PROPOS 5

CHAPITRE PREMIER. — *Les Grandes dates de l'Histoire de l'Ecole.* 7
La fondation. Les fondateurs. 7
Quelques événements de 1829 à 1857. 12
1857 : Intervention de l'Etat dans la gestion de l'Ecole. 14
Les principaux évènements de 1857 à 1884. 16
Les principaux événements de 1884 à 1914.. 24
Les principaux événements de 1914 à 1916. 27

CHAPITRE II. — *Administration de l'Ecole.* 43
Les fondateurs. Le premier directeur. Les premiers conseils. 43
Le règlement de l'Ecole 50
Les directeurs de l'Ecole. 53
Sous-directeurs de l'Ecole et les directeurs des études 57
Autres postes administratifs 59

CHAPITRE III. — *Le concours d'admission.* 63
La première méthode d'admission 63
Le concours d'admission. Les dates. 64
La limite d'âge. 64
L'admission directe en seconde année d'études. 65
Le jury d'admission. 66
La variation des programmes du concours d'admission 67
La variation des compositions écrites. 68
La variation des examens oraux 69
La variation des coefficients 70
Majoration de points 71
Centres d'examens écrits. 72
Droit d'inscription 73
Admission des jeunes filles. 73
Le concours en deux parties. 75
Nombre de candidats 77
Age des candidats. 80
Durée des études avant admission 80
Provenance des candidats 81
Avantages et critiques. 81

PAGES

CHAPITRE IV. — *L'Enseignement* 85
L'esprit de cet enseignement 85
Les différentes parties de l'enseignement 88
Classification des cours 89
Evolution de l'enseignement oral 91
La variation du nombre des leçons 105
L'Histoire des principales chaires 106
La chaire de mécanique générale 107
La chaire de géométrie descriptive devenue chaire de cinématique et géométrie 107
La chaire de physique générale 108
Les chaires de chimie générale et de chimie analytique 110
La chaire de minéralogie et de géologie 112
L'enseignement de la thermodynamique et de la mécanique des fluides 113
Les chaires de mécanique appliquée et de machines 113
Les chaires de construction et de travaux publics 124
L'enseignement relatif aux chemins de fer 127
L'enseignement des industries minières et métallurgiques 128
L'enseignement des industries chimiques 130
L'enseignement de la physique industrielle 131
L'enseignement de l'économie industrielle 133
Quelques enseignements spéciaux 135
Les enseignements supprimés 135
La question des langues vivantes 136
Tableaux chronologiques résumant l'histoire des différentes chaires 137
Tableau I . — Chaires scientifiques 137
Tableau II . — Chaires de mécanique 138
Tableau III. — Chaires de constructions civiles et travaux publics 140
Tableau IV. — Chaires d'exploitation minière et des industries métallurgiques 140
Tableau V . — Chaires des industries chimiques 141
Tableau VI. — Chaires d'économie industrielle 141
L'enseignement du dessin, les épures et les projets 143
Les problèmes 146
Les travaux pratiques et les manipulations 146
Les compositions françaises 148
Les stages et visites d'usines. Les travaux de vacances 150
Les examens. Variation de leurs cotes 151
Le concours de sortie 152

Exemples de projets de concours :

1er Jury de mécaniciens 154
2e Jury de mécaniciens 156
3e Jury de mécaniciens 160
1er Jury de constructeurs 163
2e Jury de constructeurs 169
1er Jury de métallurgistes 173
2e Jury de métallurgistes 175
3e Jury de métallurgistes 177
1er Jury de chimistes 180
2e Jury de chimistes 182
Note de discipline 183
Le diplôme. Le certificat de capacité 184

CHAPITRE V. — *L'Ecole actuelle et ses Annexes* 187
La création de l'Ecole actuelle. Ses modifications 187
Description de l'Ecole 188
Rez-de-chaussée 188
Salles de dessin 202
Amphithéâtres 202
Les salles d'examen et les galeries 202
La bibliothèque 202
Les salles de croquis et de conférences 202
Le laboratoire de physique générale 203
Le laboratoire de physico-chimie des alliages 203

PAGES

Les laboratoires de chimie . . . 204
Laboratoire de mesures électriques . . . 204
Les bureaux de l'Administration . . . 205
La salle souterraine . . . 205
Travaux de construction du sous-sol . . . 205
Ateliers et laboratoires du sous-sol. Aménagement . . . 209
Ateliers de machines-outils . . . 209
Installations électriques du grand sous-sol . . . 210
Ateliers et laboratoire annexes du boulevard Diderot . . . 213
Atelier de machines thermiques . . . 221
Atelier d'hydraulique . . . 224
Laboratoire d'essais des huiles et graisses . . . 228
Conclusions . . . 229

CHAPITRE VI. — *La vie des élèves* . . . 231
L'externat . . . 231
Le déjeuner . . . 232
L'horaire . . . 232
L'uniforme . . . 233
Le titre d'élève ingénieur . . . 234
La rétribution scolaire . . . 234
Les bourses. Les prêts d'honneur. La caisse de secours. La fondation Le Roy . . . 235
Prix et fondations . . . 237
Les fêtes données par les élèves, revues, bal, kermesse . . . 237
La question du logement. Une solution provisoire : restaurant et dortoirs . . . 238
Les sports . . . 240
Groupements divers . . . 243
La Maison des Elèves . . . 244
Les projets en cours . . . 248
La propriété de Moret-sur-le Loing . . . 250

CHAPITRE VII. — *Les Œuvres et les créations centraliennes* . . . 251
Les Œuvres centraliennes . . . 251
L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. Sa création 251
La Société des Amis de l'Ecole Centrale . . . 255
La Maison des Centraux . . . 256
Fondation Cauvet à Ampouillac . . . 259
Les Créations centraliennes . . . 261
La Société des Ingénieurs Civils de France . . . 261
Le Génie Civil . . . 265

CHAPITRE VIII. — *Les Ingénieurs des Arts et Manufactures dans la science et l'industrie* . . . 267
Avant-propos . . . 267
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et l'Institut . . . 268
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et le Parlement . . . 275
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les grands organismes de la nation . . . 279
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et l'Enseignement . . . 281
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les grandes Sociétés savantes et techniques . . . 285
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et la presse scientifique . . . 289
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les ministères des différents cultes . . . 290
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries mécaniques . . . 290
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries électriques . . . 296
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries de l'automobilisme et de l'aviation 298
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les chutes d'eau . . . 302
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les constructions navales . . . 305
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et l'architecture . . . 306
Les ingénieurs des Arts et Manufactures, l'urbanisme et l'hygiène . . . 308
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les travaux publics . . . 309
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les constructions métalliques . . . 311
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries du chauffage et de la ventilation. 317
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les chemins de fer . . . 320
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et l'industrie des tramways et des chemins de fer d'intérêt local . . . 336
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries minières . . . 338

PAGE

Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries métallurgiques 342
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries chimiques 364
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les industries textiles 387
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et l'agriculture 400
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les brevets d'invention 402
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et les questions d'organisation des usines 404
Les ingénieurs des Arts et Manufactures et la banque 405
Les ingénieurs des Arts et Manufactures dans nos colonies et à l'étranger 406
Le Musée des Centraux 415

CHAPITRE IX. — *Les Centraux et la Défense nationale* 419
Les Centraux et la révolution de 1830 419
Les Centraux et la révolution de 1848 420
Les Centraux et la guerre de 1870 421
Le régime militaire de l'Ecole entre la guerre de 1870 et la guerre de 1914 422
Après la Grande Guerre 433
La Grande Guerre 436
Les Victimes du Devoir 457

CHAPITRE X. — *L'aide donnée à l'Ecole par l'Industrie* 465
Les premiers projets 466
La souscription 466
Le rôle de la Société des Amis 469
La souscription spéciale de la Maison des Elèves 470
Les travaux futurs 470
La liste des souscriptions 475
Table des Illustrations 509
Table alphabétique des Noms cités dans ce volume 511

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le vingt mai mil neuf cent vingt neuf

par les imprimeries

DIEVAL, KADAR, POINCELIN, RIBY et MOURLOT

sur les papiers de

OUTHENIN CHALANDRE

(de Vesvrotte et Brault, Ingénieurs E. C. P. 1905 et 1914)

GRILLET et FEAU

(Mazeaud, Ingénieur E. C. P. 1914)

EVETTE GERMAIN et Cie

(Armand et Georges Evette, Ingénieurs E. C. P. 1872 et 1912)

PRIOUX, GLATRON, BASCHET et Cie

(L. Lebrun, E. Lemé, J. Glatron, Ingénieurs E. C. P. 1921 et 1924)

avec les clichés gravés par

DEMICHEL, PLOQUIN et Cie

(Démichel, Ingénieur E. C. P. 1898)

pour

M. DE BRUNOFF

Éditeur, Ingénieur E. C. P. 1882